

LIBÉRATION DU CARDINAL MINDSZENTY

SENATES READING ROOM
22005
JAN 19 1955
OTTAWA, ONT.



DES ETUDIANTS GRECS ont manifesté à Athènes en face des consulats américain et britannique pour réclamer l'union de Chypre à la Grèce. Dans la photo ci-dessus, on a eu recours aux boyaux d'arrosage pour repousser les manifestants.

Le primat de Hongrie aurait été relâché il y a une semaine

LONDRES, 16. — (Paf) — L'Agence de presse catholique de Vienne croit savoir que le cardinal Josef Mindszenty a été libéré de prison, en Hongrie. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui la radio autrichienne.

Le primat de Hongrie, actuellement âgé de 62 ans, fut condamné à l'emprisonnement à vie, par un tribunal communiste, le 8 février 1949. Le tribunal l'avait jugé coupable de trahison, notamment d'avoir cherché à renverser le gouvernement communiste, en faveur de la monarchie des Habsbourg, et de s'être livré au commerce illégal des dollars provenant des Etats-Unis et du Vatican.

Ce procès, et tout particulièrement la sentence, soulevèrent l'indignation du monde occidental.

L'émission autrichienne dit que l'on n'a ni confirmé, ni nié, d'autres sources, le rapport de l'élargissement du cardinal.

L'agence de presse catholique, rapporte-t-on, a dit tenir son information de Budapest. Selon cette information, le cardinal souffrant a été libéré il y a une semaine et est retourné dans son diocèse.

La même agence catholique avait rapporté, le 8 octobre, que les géoliers du cardinal lui permettaient de voir sa vieille mère une fois par mois et que sa santé était chanceuse. Au même moment, on avait rapporté, en Europe occidentale,

que le ministère de l'Information de la Hongrie avait annoncé que le cardinal Mindszenty serait libéré.



Le cardinal MINDSZENTY

Mais la légation hongroise à Vienne avait dit ne rien savoir à ce sujet.

"Nous travaillerons ensemble pour que Dieu nous inspire des jours pleins de foi"

(Son Em. le cardinal Léger)

Dans un message radiophonique, prononcé à Paris, en France, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a exprimé sa hâte de revoir ses "chers diocésains". Le cardinal Léger a fait entendre sa voix de la salle communale de la maison du Bon-Pasteur, à 32, rue de Babylone, dirigée par les Pères de la Fraternité Sacerdotale.

"Dans quelques jours, a dit le cardinal Léger, je serai au milieu de vous. Ma longue absence semble lourde à mon cœur. Les grâces de Rome et les grandes heures de Lourdes ne m'ont jamais fait oublier mon souci principal de pasteur, consacré aux affaires du diocèse. Presque tous les jours, je me suis rendu auprès des Congrè-

tions romaines, pour m'occuper des problèmes concernant vos intérêts spirituels, avec les autorités compétentes".

LE ROLE DE L'EVEQUE

"Toutes les sociétés, continuait Son Eminence, se maintiennent grâce à une sage administration. Le plus petit commerce surveille ses affaires au moyen d'une comp-

tabilité précise. Ainsi, vos chefs spirituels entretiennent une attention soutenue. Dieu m'a confié cette tâche. Dans les grandes entreprises, on confie souvent le commerce à un intendant, pour suivre le chemin tracé. De même, un évêque qui ne remplirait pas sa mission, selon la pensée du Divin Fon-

(Suite à la page 4)

La première tempête a fait six victimes

(PCF) — La première grosse tempête de la saison d'hiver s'est abattue hier sur la plus grande partie de l'Est du Canada. Au moins six personnes ont perdu la vie dans des accidents de circulation durant cette tempête et plusieurs lignes d'énergie électrique ont été rompues.

La chute de neige atteignit jusqu'à huit pouces en certains endroits. En Ontario, la moyenne est de trois pouces.

Pourtant c'est en Ontario que

survinrent les six accidents mortels. Le pire se produisit à 20 milles à l'ouest de Cornwall, alors que M. Lyle O'Shaughnessy, 58 ans, sa fille Hélène, 23 ans, et Mme M.

(Suite à la page 4)

Un violent tremblement de terre a secoué le nord du Nevada et de la Californie

RENO, Nevada, 16. — (PAF) — Un séisme que l'on a qualifié d'extrêmement violent a secoué aujourd'hui le nord du Nevada et le nord de la Californie. Les autorités ont précisé que le tremblement de terre est le plus violent des trois secousses qui se sont fait sentir dans cette région depuis le début de juillet.

Cours de perfectionnement pour les mécaniciens de marine et les navigateurs

Les carrières de la navigation ont toujours eu beaucoup d'attrait, et la formation professionnelle, dans le Québec, met à la disposition des marins et mécaniciens de marine des cours leur permettant de se qualifier davantage en ces domaines.

En effet, des cours de mécanique de marine sont présentement offerts à l'Ecole technique de Montréal, l'un des centres relevant du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Il s'agit de cours saisonniers qui s'adressent essentiellement à des candidats ayant déjà une certaine expérience. Ces cours, qui ont débuté le 15 décembre, se prolongeront jusqu'au 31 mars, et peut-être même jusqu'en juin si le nombre des élèves le justifie. Ils sont donnés en vue de l'obtention des certificats de 4e, 3e, 2e et 1ère classes. C'est un enseignement technologique portant de façon particulière sur les mathématiques, les sciences et le dessin mécanique, et qui est diffusé au moyen d'appareils de démonstration.

D'autres cours portant sur la navigation, en vue de la marine marchande, sont également offerts à 131 ouest, rue St-Jacques, dans l'ancien hôtel des Postes. Il s'agit encore là de cours saisonniers qui se poursuivront jusqu'au 31 mars et auxquels on peut s'inscrire à partir du 20 décembre prochain. Ils sont donnés à des marins pour

leur permettre d'obtenir leur brevet de 2e lieutenant, de 1er lieutenant ou de capitaine pour le cabotage, les eaux intérieures ou les eaux mineures. Ces cours, de caractère théorique, portent sur les divers sujets figurant au syllabus des examens du ministère fédéral des Transports; ils s'accompagnent de démonstrations pratiques.

Ces cours sont le fruit d'une collaboration entre le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse et le ministère fédéral des Transports. Il est prévu que la canalisation du St-Laurent apportera un essor aux carrières de la marine, et c'est pour préparer des candidats en vue de ce développement que les cours ci-haut mentionnés ont été institués.

Les marins déjà engagés dans leur carrière ne sont pas les seuls à bénéficier de cours. En effet, on sait que le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse maintient, à Rimouski, l'Ecole de marine de la province de Québec, où les jeunes garçons sans expérience maritime peuvent s'inscrire pour suivre des études en navigation et en mécanique.

On ne signale encore aucun dégât.

Le tremblement de terre, qui a éprouvé Reno à 6 h. 07 (h.n.e.), s'est fait sentir à San-Francisco et, trois minutes plus tard, dans la grande vallée californienne, à Sacramento et à Fresno.

Le séisme se caractérise par un puissant et long mouvement d'ondulation.

Les habitants de la région de San-Francisco ont fait savoir qu'il avait duré une minute ou davantage. Les accessoires immobiliers ont été secoués.

Le séisme s'est fait sentir jusque dans la région de Los-Angeles. Les lustres ont oscillé au 12e étage de l'immeuble du Pacific Telephone and Telegraph Co. Les vitres ont tremblé. L'eau s'est agitée dans une piscine de Los-Angeles.

Une deuxième secousse, une espèce de contre-coup, a frappé Reno deux minutes après la première. La police de Reno craint que les dégâts ne soient très lourds dans les secteurs du nord et de l'est qui ont essuyé les deux premières secousses sismiques. Ces secousses ont considérablement endommagé plusieurs immeubles du Nevada, provoqué la rupture d'un réseau d'irrigation et inondé plusieurs acres de terre cultivée.

A Hawthorne, un petit village du Nevada, le shérif adjoint L.-A. Sanders a déclaré:

"C'est le pire que nous ayons encore connu."

Le Telephone Exchange de Reno a fait savoir que ses standards téléphoniques ont été achalandés au point que les opératrices n'ont pu suffire à la tâche.

Restitution

Un colis expédié de Montréal et contenant plusieurs serviettes, propriété de la Canadian National Steamships, a été reçu, hier, au bureau de la Compagnie. Il contenait une note expliquant que c'était une restitution.



UN JEUNE ELEVE SOURD émet au micro la voyelle a, s'exerçant à reproduire au moyen du chromolizer les mêmes couleurs que celles du modèle présenté.

Cet appareil électronique servira aux sourds-muets grâce au Club Richelieu

Grâce à la générosité des membres du club Richelieu-Montréal, les professeurs de l'Institution des Sourds-Muets, dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, pourront se servir d'un nouveau moyen visuel pour doter l'enfant sourd de la parole.

Le nouvel instrument, le chromolizer ou la parole colorée, a pour but d'aider le professeur dans l'enseignement de la parole. Cet appareil réagit aux divers bruits qui l'atteignent par le truchement d'un micro. Le chromolizer semble aussi sensible, sinon plus, que l'oreille humaine normale. Placé dans une ambiance favorable, il transforme la parole, voyelles et consonnes en couleurs. Il fournit à un sujet sourd une aide visuelle utile, lui permettant de remarquer et de corriger par lui-même les voyelles et les consonnes mal articulées.

Cet instrument comporte six bandes reproduisant chacune une couleur selon le son émis. Cette couleur sera plus ou moins nuancée et définie selon la qualité du son émis et l'intensité employée. Ces six bandes réagissent aux sons selon une échelle de 250 à 8000 vibrations doubles à la seconde. C'est dire que la parole humaine, qui se situe entre 500 et 8000 vibrations doubles à la seconde, entre totalement dans le champ auditif de

ce nouvel instrument. Celui-ci est pourvu d'un casque acoustique, permettant à un élève qui possède un reste d'ouïe, d'entendre sa propre voix.

Comme la couleur fascine naturellement l'enfant, comme elle ajoute un cachet de vie et de réalité là où elle se trouve, cet instrument permettra, sans doute, des périodes plus longues de travail avec les enfants et jouera un grand rôle de motivation.

Ce nouvel instrument ne vient pas révolutionner l'enseignement de la parole. Il ne constitue pas une méthode nouvelle. Il est appelé à aider efficacement le professeur dans le travail de démutisation qu'il doit continuer d'accomplir selon les données précises de la Phonétique. Selon toute apparence, le chromolizer de la Compagnie Malco sera de nature à aider l'enseignement de la parole à tous ses degrés: provocation de la voix, démutisation proprement dite et correction des sons.



LE CLUB RICHELIEU-MONTREAL CHEZ LES SOURDS-MUETS. — Mardi dernier, lors d'un souper à l'Institution des sourds-muets, dirigée par les Clercs de St-Viateur, les membres du club Richelieu-Montréal ont présenté au personnel un merveilleux appareil pour l'enseignement de la parole aux sourds. De gauche à droite, on voit: M. W. Kesler, représentant de la compagnie Malco, à Montréal; le Rév. Frère Viateur Gervais, C.S.V., préfet des études; le colonel Paul Ranger; M. Raymond Tanguay, nouveau président du club; M. Trefflé Boulanger, ancien président; Rév. Père Etienne de Blois, C.S.V., supérieur; M. le docteur Adéard Groulx.



JEUDI, 16 DECEMBRE 1954

350e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 35 et se couchera à 4 h. 17

Pronostics

Prévisions de la météo selon les observatoires du Canada: Synopsis: Le centre de tempête qui a traversé hier l'est de la Nouvelle-Angleterre est maintenant dans le Maine et la partie nord du golfe Saint-Laurent. La tempête s'étend de l'est ontarien à Terre-Neuve et du sud du Labrador aux Bermudes. On rapporte des giboules et des ondres dans l'est du Québec et dans le sud du Labrador.



La perturbation doit se déplacer très lentement vers le nord-est et le temps doit s'améliorer dans l'ouest du Québec; il fera aussi plus beau ce soir dans l'ouest et il fera plus froid dans toute la province.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, du Saint-Maurice, de Québec et des Cantons de l'est: Nuageux avec légères chutes de neige; le ciel s'éclaircira ce soir. Plus froid. Maximum aujourd'hui, à Montréal, 30; à Ottawa 26; à Ste-Agathe, 24; à La Tuque, 22; à Québec, 26; à Sherbrooke 30.

Lac Saint-Jean et Baie Comeau: Neige intermittente, puis nuageux avec légères chutes de neige. Plus froid ce soir. Maximum aujourd'hui, à Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 25.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
D				1	2	3	4
E				5	6	7	8
C				9	10	11	12
M				13	14	15	16
B				17	18	19	20
R				21	22	23	24
E				25	26	27	28
				29	30	31	

Deux records établis au port de Montréal

(par PAUL COUCKE)

Dans quelques jours, toute activité aura cessé dans le port de Montréal. Avant que ne paraisse le rapport général annuel, il a été annoncé, que deux records avaient été établis au cours de la présente saison.

Cultivateurs à l'amende

Deux cultivateurs de Berthier, Lucien Champagne et Thomas Soulière, beaux-frères, ont été condamnés à \$50 d'amende par le juge Roland Paquette, en Cour municipale, pour avoir offert de la mauvaise viande au marché de Maisonneuve. Selon les autorités, les accusés vendaient de la viande de porc, de piteux état, qu'ils mélaient à la bonne viande. L'amende est ordinairement de \$40 pour la première offense, mais le juge Paquette les condamna à \$10 de plus et leur conseilla de ne jamais revenir devant lui sous un chef d'accusation similaire.

Un camion de la Voirie prend feu

Il a fallu environ 15 minutes hier à une équipe de pompiers pour éteindre un incendie qui venait de se déclarer dans le fourgon de l'un des camions de la Voirie municipale noyés pour l'enlèvement de la neige, sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Le véhicule était aussi utilisé pour répandre le sable sur les trottoirs de ce district. Il fut aussitôt remplacé après avoir subi cette avarie.

G. Lemay acquitté

Georges Lemay, 28 ans, l'agent d'immeubles dont la femme disparut pendant un voyage avec lui en Floride, il y a deux ans, a été acquitté hier d'une accusation d'intimidation. La plaignante, Mlle Jacqueline Viens, 22 ans, a déclaré qu'elle connaissait Lemay depuis deux ans et qu'ils étaient de nouveau en bons termes. Le juge lui a demandé pourquoi elle avait porté plainte en août dernier. Elle a répondu qu'elle s'était effondrée quand Lemay lui avait téléphoné plusieurs fois à la suite d'une querelle. Elle a ajouté qu'il ne l'avait jamais menacée. Le mystère de la disparition de Mme Lemay, qui avait gagné un prix de beauté, n'a jamais été élucidé.

Preuve terminée au 3e procès du Dr Azoulay

C'est le troisième procès d'Azoulay en rapport avec la mort de cette femme, Mlle Blanche Lepire, 41 ans, de Québec.

Le contre-interrogatoire du Dr Martin s'était terminé quand la Cour s'ajourna aujourd'hui. On ne prévoit pas que la Couronne appelle d'autres témoins.

Le Dr Martin a déclaré plus tôt que la femme souffrait de tumeurs bénignes mais que l'hémorragie fatale résulta de "manoeuvres d'avortement". Me Cohen a laissé entendre qu'il veut faire témoigner trois autres pathologistes en défense de son client.

Me Cohen a lu des extraits d'oeuvres médicales et a interrogé le Dr Martin à leur sujet.

A un certain moment, il cita un paragraphe particulièrement compliqué et le juge François Caron lui demanda: "Comprenez-vous ce que cela signifie?"

"Après toutes les années que j'ai consacrées à cette cause, je pense que je commence à comprendre passablement", a répliqué l'avocat.

Le premier témoin entendu hier, fut Mme Alice Martel, de Montréal, une tante de Mlle Lepire. Elle a dit que sa nièce habita chez elle durant environ 15 jours avant sa mort.

Le port de Montréal fut ouvert le 30 mars, connaissant ainsi l'ouverture la plus rapide de son histoire. Le deuxième record est celui du nombre d'océaniques touchant le port, 1788 océaniques ont accosté à Montréal contre 1743, l'an dernier.

Cependant le nombre total de bateaux arrivés à Montréal au cours de la dernière saison est inférieur à celui de l'an dernier. En 1953, 5220 bateaux ont accosté à Montréal. Cette année, le port n'en a enregistré que 5102. Une diminution s'est faite également sentir dans le tonnage de marchandises manipulées au port. Si les marchandises venant d'Europe ou d'autres régions ont été d'un tonnage supérieur à celui de la saison dernière, par contre nos exportations ont marqué un recul.

Cette diminution a été surtout sensible dans le blé. Les expéditions de blé sont tombées de 159,000,000 de boisseaux en 1953 à 113,000,000 cette année. Le fret déchargé est passé de 8,407,000 tonnes cependant que le fret en partance de Montréal a été de 7,166,000 tonnes contre 8,492,000 tonnes l'an dernier. Sur le total de 5,102 navires, ayant accosté, cette saison-ci au port, on note 454 navires côtiers, 2,660 cargos du fleuve et des Grands Lacs et, comme nous l'avons écrit plus haut, 1,788 océaniques.

ANNE BONNE

Au cours d'une conférence de presse, tenue, hier, à la Commission du port, le major Guy Beaudet, directeur par intérim du port de Montréal, a déclaré que "si l'année n'avait pas été une année record elle demeure cependant une bonne année et qu'il n'y avait aucune raison d'être pessimiste".

Le port de Montréal qui fait vivre près de 10,000 ouvriers et employés accueilli, cette année, pour l'hivernage 35 navires. Deux cargos, retardés par la brume, doivent faire leur entrée dans quelques heures et ne resteront au port que le temps de prendre leur cargaison. Après leur départ, prévu en fin de semaine, le port de Montréal aura définitivement clôturé sa saison.

Le capitaine J.-P. Dufour, maître du port, a souligné, au cours de cette même conférence de presse, qu'aucun accident majeur de navigation n'avait été signalé durant cette saison qui s'achève. Pour la

(Suite à la page 4)



C'EST MAINTENANT L'HIVER. — Plus d'un citoyen s'est vu forcé, au cours de la journée d'hier, de nettoyer trottoirs et perrons. Il est en effet tombé suffisamment de neige pour que chacun se mette à la tâche.

Décision du comité exécutif

Enquête à la police sur certaines irrégularités

Une enquête, commencée hier matin, par le comité exécutif, sur de prétendues irrégularités survenues le jour des dernières élections municipales, va être continuée par le directeur intérimaire du service de la police, M. T.-O. Leggett, qui devra faire rapport aux chefs de l'administration municipale dans le plus bref délai possible.

Les membres de l'exécutif en sont venus à la conclusion de prier le directeur intérimaire du service de la police de poursuivre une telle enquête, à la suite d'une séance qui s'est poursuivie sans interruption pendant 8 h. 30 et ne fut même pas ajournée pour le lunch. Afin de permettre au maire et aux membres de l'exécutif de continuer le travail d'enquête commencé, hier avant-midi, à 10 h. 30, on fit venir des sandwiches et du café, à l'heure du déjeuner, et ce n'est qu'à 7 h. hier soir que les commissaires quittèrent finalement la salle à la table ronde, où une dizaine d'officiers et agents de police ont défilé, au cours de la journée, pour répondre aux questions qui leur étaient posées, relativement à ces prétendues irrégularités commises le jour des dernières élections municipales.

UN ASSISTANT DIRECTEUR DEVAIT ÊTRE LIMOGÉ

Avant la séance d'hier matin et pendant toute la journée, la rumeur a circulé, à l'hôtel de ville, que l'un des assistants directeurs du service de la police devait être limogé relativement aux irrégularités qui auraient été commises le jour des élections, à l'endroit de personnes arrêtées et qui auraient été relâchées alors qu'elles auraient dû être gardées dans les cellules.

POUR LE DEBUT DE LA SEANCE

Peu après le début de la séance, on fit entrer au comité exécutif le directeur intérimaire, M. Leggett, l'assistant directeur Alfred Bélanger, président du comité de discipline; le sous-directeur Wilfrid Bourdon, chef des détectives, et l'inspecteur en chef Ernest Pleau.

DES STENOGRAPHES OFFICIELS

Les délibérations durèrent environ une heure, puis le maire et les commissaires ajournèrent pour environ un quart d'heure, pour l'ouverture de diverses soumissions, et quand reprirent les délibérations, on avait fait mander un sténographe officiel pour prendre les dépositions de tous ceux que le comité exécutif interrogerait relativement aux activités policières, le jour des dernières élections municipales.

(Suite à la page 4)

600 hommes mobilisés hier pour relever fils et poteaux

Il a fallu pas moins de 600 hommes, au cours de la journée d'hier, et presque sans interruption, pour réparer quelque 78 circuits de l'Hydro-Québec brisés par la tempête qui a balayé toute la région métropolitaine et causé des dégâts de toutes sortes un peu partout.

PARTOUT

Tout le personnel de l'Hydro a été mobilisé et l'on a dû réparer 667 fils brisés par le verglas. Toutefois, vers 10 h., hier soir, l'Hydro pouvait annoncer avec satisfaction à la population montréalaise que la situation était revenue presque à la normale et que la température de la nuit et la neige persistante n'allaient pas priver davantage les Montréalais de leur service d'électricité.

C'est Ville St-Michel qui a été le plus éprouvé par la tempête, l'arrêt de l'électricité provoquant l'inondation d'une vingtaine de maisons à la suite de l'arrêt des pompes du système d'égouts.

Presque tous les quartiers de la ville, de même qu'à Montréal-Nord et sur la rive sud, ont souffert à un moment ou l'autre de la journée d'interruptions de courant. Dans certains cas, la panne ne durait que quelques minutes, mais dans d'autres, comme dans celui du boulevard Olympia, où des fils se sont brisés à cinq ou six endroits différents, la panne a duré plusieurs heures, au grand malheur de ceux qui n'ont que l'électricité pour se chauffer ou faire la cuisson. Un employé a même remarqué, dans ce dernier cas, qu'il y avait plus de fils à terre que dans les poteaux.

Son Em. le cardinal Léger revient par avion mardi

PARIS — (C.C.C.) — S. Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, quittera Paris à bord d'un avion d'Air-France, pour rentrer à Montréal, mardi matin, 21 décembre.

M. les abbés Ovide Bélanger, directeur du Foyer de Charité de Montréal, et Jean-Claude Pélipin, maître de cérémonies de Son Eminence, l'accompagneront.

Le cardinal Léger s'est rendu à Paris, où il a fait l'objet de plusieurs réceptions officielles, après avoir présidé, en qualité de légat pontifical, les cérémonies solennelles de clôture de l'Année mariale au Sanctuaire de Lourdes. Il célébrera la messe pontificale de minuit, à Noël, à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

Au Kiwanis Saint-Laurent

Visite annuelle du gouverneur de district

A l'occasion de la visite de M. Albert E. Coulter, gouverneur du district O.Q.M. du Kiwanis international, plusieurs délégations des clubs kiwanis avaient pris place hier midi au lunch hebdomadaire du club Kiwanis Saint-Laurent.

★La première...

(Suite de la 1ère page)

tion MacHaffie, 32 ans, de Williamsburg, se tuèrent instantanément, dans la collision de leur auto avec un lourd camion.

A Erindale, M. Léonard Whatmough, 42 ans, a été tué par le dérapement d'un camion. M. Thomas Towbridge, 42 ans, s'est tué près de Hamilton, quand son camion plongea dans un ravin. Enfin, Mme Alice Pfofen, mère de deux enfants, perdit la vie à un passage à niveau, quand un train de voyageurs du Pacifique-Canadien heurta sa petite auto, près de Chatham.

Les Maritimes, le Québec, et l'est de l'Ontario ont subi le gros de l'assaut. La circulation prendra quelques jours à redevenir normale.

Il y eut des interruptions de courant électrique dans la région de Montréal, à Hull et à Cornwall, où quelque 5,000 ouvriers furent immobilisés durant une cinquantaine de minutes.

Dans les Maritimes, la pluie et la température autour du point de congélation ont transformé les routes en glissières boueuses.

On n'a reçu aucun appel de détresse des navires qui sillonnent les côtes de l'est. Jusqu'à la tombée de la nuit, on avait émis des avertissements au sujet de la température, et toutes les petites embarcations étaient à l'ancre.

★"Nous travaillerons"

(Suite de la 1ère page)

teur, serait comme un mauvais berger.

"L'Eglise, une vraie société hiérarchique, a le droit pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de juger. Dans notre administration quotidienne, ayez une pensée pour votre évêque, dans la prière. Je ne vous ai pas oubliés, à Lourdes, durant mes quatre jours comme ambassadeur du Vicaire de Jésus-Christ auprès de la Vierge de la Grotte. Il n'y a que Dieu pour réserver de telles joies. Que notre Eglise de Montréal élève des hymnes d'action de grâces".

"A la Grotte de Lourdes, j'entendais le murmure de la prière. J'ai imploré pour vous des grâces pour que vous ayez le courage de pratiquer votre foi dans ces sentiments. Dans quelques jours, ce sera le temps de Noël. Nous travaillerons ensemble pour que Dieu nous inspire des jours pleins de foi, selon le vœu de Notre Seigneur, venu au milieu de nous pour y trouver une demeure".



M. J.-N. DRAPEAU, maire suppléant, qui a accepté la présidence d'honneur du dépouillement de l'arbre de Noël, organisé pour les enfants de la crèche de l'Hôpital général de la Miséricorde, le dimanche 19 décembre.

Dans son allocution, M. Coulter a chaudement félicité le club Kiwanis Saint-Laurent pour ses divers succès dans le domaine social, notamment la campagne de pommes qui cette année a dépassé son objectif de quelque cinq mille dollars. Il a eu des paroles tout à fait élogieuses pour le président sortant de charge M. J.-G. Lagacé, pour la façon dont il a conduit le club durant l'année écoulée.

M. Coulter a aussi vivement félicité l'ancien président M. Oswald Trudeau pour le zèle déployé dans les activités kiwanis à titre de lieutenant-gouverneur. "Vraiment, a dit M. Coulter de M. Trudeau, on se demande comment on pourrait se passer de ses services.

M. Coulter a loué les divers clubs kiwanis pour le bel idéal qu'ils se sont fixé, celui d'aider les enfants malheureux. Rien n'égale, de dire M. Coulter, le bonheur de faire du bien aux autres. M. Coulter a conseillé aux kiwanis de payer de leur personne au temps des Fêtes par exemple, et de faire directement du bien à un enfant, ou à une personne âgée. S'il est bon, de dire M. Coulter, de participer en général aux œuvres de bienfaisance, il n'est pas mauvais de faire aussi quelque chose personnellement. Rien ne vaut le contact personnel avec celui qui est dans le besoin.

Terminant ses remarques sur une note d'optimisme, M. Coulter a dit que peut-être jamais dans l'histoire du monde chaque individu avait autant l'occasion de se dépasser et de monter l'échelle du succès. Cependant, dit-il en montant l'échelle du succès, soyons modestes et aidons les autres.

En aidant les autres, de dire M. Coulter, aidons-les à s'aider eux-mêmes, car c'est là un des buts d'aider les autres, les rendre capables de se remettre sur pied et de mener une vie normale... M. Coulter a terminé en souhaitant que les clubs kiwanis prennent de l'essor durant l'année qui vient et que leurs succès dépassent les précédents si possible. M. Oswald Trudeau a présenté le conférencier et M. Gustave LeDroit l'a remercié.

★Enquête à la police...

(Suite de la page 3)

Ont été tour à tour interrogés, au cours de la séance : le capitaine Laurent Beaudet, chef du service des détenus qui avait charge des personnes arrêtées le jour des élections, comme "témoins"; l'inspecteur-adjoint Roméo Longpré, les sergents-détectives Damien Longpré, Georges Poirier, Léopold Dauphin et Maurice Bilodeau. Quelques-uns ont même été assignés une seconde fois, et après être retournés à leurs fonctions, ils ont dû revenir à l'hôtel de ville pour répondre aux questions qu'on leur posait.

L'ENQUETE TERMINEE A 6 HEURES

A 6 heures, hier soir, les derniers membres du service de la police quittaient la salle de délibérations du comité exécutif, et pendant une heure encore, les chefs de l'administration municipale continuaient à discuter, pour finalement mettre fin à leurs débats, vers 7 heures, alors que le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, remettait aux journalistes, des copies d'une lettre que le comité adressait au directeur intérimaire du service de la police, par l'intermédiaire de M. Lucien Héto, directeur des services municipaux.

Voici le texte de la lettre dans laquelle on demande à M. Leggett d'instituer une enquête sur les prétendues irrégularités en question, et de faire rapport dans le plus bref délai possible:

"Cher Monsieur, "Après avoir pris connaissance du rapport que vous lui faisiez le



DONS DES HOMMES D'AFFAIRES DU NORD À DES OEUVRES DE BIENFAISANCE. — L'Association des Hommes d'affaires du Nord a tenu, hier midi, son dernier déjeuner-causerie de l'année, au restaurant "Le matin qui bouffe", à l'angle des rues Saint-Grégoire et Saint-Hubert. A cette occasion, les membres de l'association ont fourni une grande quantité de boîtes de conserves et d'autres victuailles, que l'organisme distribuera à la Crèche d'Aumont et à l'Hospice Notre-Dame-de-la-Merci. En haut, le Père Noël, qui a distribué des cadeaux aux membres présents au déjeuner, montre quelques-uns de ces dons aux institutions. L'entourent, de gauche à droite, MM. Ovide Fortier, président de l'Association des Hommes d'affaires du Nord, Paul-Emile Payette, directeur général, et le Dr Georges-Etienne Vanasse, président du comité des déjeuners-causeries de l'association. En bas, M. Louis Cordeau, à gauche, le gagnant du premier prix, décerné lors du déjeuner, serre la main du président de l'association, M. Ovide Fortier, à droite. (Photo Studio Serge, 6412, rue Saint-Denis)

9 décembre courant, concernant certaines irrégularités qui se sont produites dans votre service le jour des récentes élections municipales, le 25 octobre dernier, et après avoir entendu aujourd'hui, les témoignages de plusieurs officiers de votre service, le Comité exécutif me prie de vous faire part qu'il considère l'affaire très sérieuse et qu'il entend que l'enquête commencée à ce sujet soit continuée, et que vous preniez tous les moyens que vous pouvez croire nécessaires pour la mener à bonne fin et établir nettement tous les faits et toutes les responsabilités.

"Le Comité exécutif désire que vous agissiez immédiatement de façon à être en mesure de lui faire rapport le plus tôt possible".

AUCUNE DECLARATION

Ni le maire ni le président de l'exécutif n'ont voulu ajouter un mot de commentaires à la lettre officielle que le comité exécutif a décidé d'adresser à M. Leggett.

Toutefois, pendant toute la journée, on parlait couramment de la destitution possible d'un assistant-directeur du service de la police. Journalistes et photographes ont passé la journée en face de la porte de la salle du comité exécutif, espérant obtenir quelques renseignements, mais la consigne la plus sévère a été gardée et à la fin de la séance, pas un commissaire n'a voulu faire le moindre commentaire, signalant que tous les renseignements devaient être obtenus du maire ou du président de l'exécutif.

ON PARLE DE SUSPENSION

Il était également question, hier soir, que le maire ait recours au privilège que lui confère la charte et suspende un directeur adjoint du service de la police, et peut-être même quelques-uns de ses subalternes, relativement aux irrégularités que l'on prétend s'être produites le jour des dernières élections municipales.

On se demande si le maire va attendre que le directeur intérimaire du service de la police ait terminé son enquête ou s'il agira avant de connaître la teneur de ce rapport.

au cas où ce document se ferait attendre pendant quelque temps.

LE CAS DE Me PACIFIQUE PLANTE

Il était aussi rumeur, au cours de la journée d'hier que M. Leggett avait remis aux chefs de l'administration municipale, son rapport concernant Me Pacifique Plante, que les membres du comité exécutif, par un vote de 5 voix à une, lui ont recommandé de réintégrer dans ses anciennes fonctions d'assistant-directeur du service de la police.

On avait même annoncé, officiellement, que Me Plante serait à son bureau, au service de la police, dès ce matin, mais plus tard, sur la fin de la journée, d'autres rapports ont été obtenus par le représentant de la "Patrie", à l'effet que la nomination de Me Plante à son ancien poste pourrait retarder de quelques jours.

Au cours de l'après-midi, le sergent Armand Courval, déchu de lieutenant au grade de constable, lors du départ de Me Plante du service de la police, a fait une brève apparition à l'hôtel de ville. Il est apparu dans le corridor de l'hôtel de ville, en face de la salle de délibérations du comité exécutif, puis est reparti tout en déclarant qu'il ne venait à l'hôtel de ville que "par hasard".

M. Leggett a avoué qu'il avait envoyé son rapport au comité exécutif, relativement à Me Plante, mais il a refusé de dire si oui ou non il recommandait de le réintégrer dans ses anciennes fonctions.

★Deux records...

(Suite de la page 3)

première fois depuis la fin de la dernière guerre, un cargo de la Chine nationaliste et un cargo japonais nous ont visités. Il faut signaler également le nombre croissant de cargos en provenance des pays nordiques et de l'Allemagne.

TRAVAUX

Pour une somme d'environ 4 ou 5 millions de dollars, des travaux sont en cours dans le port de Montréal.

D'autres travaux sont prévus dans le cadre de la canalisation du Saint-Laurent. "Lorsque le développement du port sera devenu impossible du côté nord", a déclaré le capitaine Dufour, le port se développera sur la rive sud, car nous avons juridiction sur les deux rives, dans les limites du port qui s'étendent sur une douzaine de milles".

Interrogés sur les effets possibles de la canalisation, le major Beaudet et le capitaine Dufour ont déclaré s'en tenir aux déclarations faites précédemment par l'honorable Chevrier. Toutefois, ont-ils souligné "les travaux de canalisation ne gêneront en rien l'activité du port de Montréal pour les prochaines années à venir, ces travaux s'exécutant hors des limites du port".

Le rapport annuel sur l'activité du port de Montréal sera rendu public, courant janvier.



Le Dr ORIGÈNE DUFRESNE, directeur médical et scientifique de l'Institut du radium de l'université de Montréal et de la province, qui vient d'être élu Fellow du Collège américain de radiologie. Le Dr Dufresne est le premier Canadien français à être gratifié de ce titre.

M. l'abbé Arthur Berthiaume est décédé à 80 ans

M. l'abbé Arthur Berthiaume, prêtre octogénaire, à sa retraite, à 1635, rue Aird, vient de mourir.

M. l'abbé Arthur Berthiaume, décédé à l'âge de 80 ans, chez sa nièce, Mlle Germaine Berthiaume, à 1635, rue Aird, naquit à Contrecoeur, le 27 septembre 1874. Il fit



M. l'abbé Arthur BERTHIAUME

ses études classiques au Collège de l'Assomption et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Son Exc. Mgr Paul Bruchési, ancien archevêque de Montréal, lui conféra l'ordination sacerdotale, en l'église paroissiale de Contrecoeur, le 1er juillet 1900. Il devint par la suite vicaire à l'église St-Edouard, de Montréal. Il fut plus tard curé successivement des paroisses de Saint-Paul l'Ermite, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Sainte-Marguerite-Marie.

Son frère jumeau, M. l'abbé Clément Berthiaume, est décédé le 1er décembre 1939. M. l'abbé Arthur Berthiaume laisse dans le deuil son autre frère, M. Cléophas Berthiaume, à sa retraite à Montréal; deux sœurs, Mme Avila Berthiaume (Malvina), de Contrecoeur, et Mme François-Xavier Dansereau (Carmélis), de Verchères; plusieurs neveux et nièces, dont M. Adrien Berthiaume, P.S.S., vicaire à l'église Notre-Dame, de Montréal, et le R. P. Eudore Berthiaume, C.S.V., prédicateur de retraites.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de 4240, rue Adam. La translation des restes, vers l'église Saint-Barnabé-Apôtre, se déroulera vendredi soir, à 7 h. 30. Les funérailles auront lieu samedi matin, en cette église de St-Barnabé-Apôtre, à l'angle des rues

Adam et Aird, à 10 heures. L'inhumation s'effectuera par la suite à Contrecoeur.

Cours de Bible à St-Enfant-Jésus

Ce soir, à 8 heures, au sous-sol de l'église Saint-Enfant-Jésus, aura lieu le cours régulier sur les Saintes Ecritures. M. l'abbé Bourret poursuivra ses instructions sur le Nouveau Testament et présentera le film intitulé: Les aveugles volontaires. Vous êtes bienvenus à ce cours qui sera le dernier avant la période des Fêtes. Les cours reprendront au milieu de janvier.

3e procès ordonné pour O. Boucher

QUEBEC, 16. (PCQ) — Ovide Boucher, âgé de 36 ans, condamné à mort deux fois pour le meurtre à coups de hache d'un marchand de 72 ans, subira son troisième procès en janvier prochain, a annoncé, hier, le juge en chef de la Cour supérieure de la province, l'hon. Albert Sévigny.

La Cour suprême du Canada, par sept voix contre deux, a décidé la semaine dernière que le deuxième procès de Boucher était nul parce que la règle devant être suivie dans le cas de preuve circonstancielle n'avait pas été suffisamment expliquée et que le procureur de la Couronne aurait employé "un langage enflammé".

Boucher, forgeron de petite taille, a été appréhendé le 3 juin 1951 après que des visiteurs eurent trouvé, baignant dans son sang, le corps de Georges-Jabour-Jarjour, un marchand arménien qui exploitait un commerce de mercerie dans le village de St-Henri de Lévis.

Lors de son premier procès, Boucher fut trouvé coupable de meurtre, mais la Cour d'appel de Québec ordonna un nouveau procès en se basant sur le fait que certains exhibits n'auraient pas dû être produits, dont une boîte contenant de l'argent et une lettre que Boucher aurait écrite à sa femme.

Le deuxième procès en était rendu aux plaidoiries, lorsqu'on a dû le reprendre par suite de la maladie d'un juré. La reprise eut lieu en 1953, et c'est ce procès que la Cour suprême a annulé la semaine dernière.

M. T.-A. Primeau décédé à 72 ans

M. T.-A. Primeau, homme d'affaires et courtier en immeubles bien connu de la métropole, est décédé, hier matin, à l'âge de 72 ans. Le défunt était le père de Me Hermann Primeau, C.R., avocat en chef de la Cour municipale de Montréal.

Il était né à Fitchburg, Mass., E.-U., du mariage d'Antoine Primeau, Châteauguay, et de Marguerite Primeau, fille de J.-B. Primeau du même lieu. Parti de Fitchburg à l'âge de trois ans, il arriva avec sa famille à Ste-Philomène-de-Châteauguay, et fut, quatre ans plus tard, envoyé à l'école du rang, où il reçut une instruction sommaire qu'il compléta par des études personnelles.

Tout jeune encore il se mit à cultiver la terre jusqu'en 1900, époque de son départ de Ste-Philomène, à destination de Montréal, où il vint chercher les moyens d'assurer sa subsistance. Il débuta dans le métier de machiniste. Possesseur à l'âge de 24 ans, d'un avoir appréciable, le jeune Primeau abandonna son métier pour embrasser la carrière des affaires qui devait, quelques années plus tard, lui assurer un avenir brillant.

M. Primeau s'établit donc à son compte, en 1907, en ouvrant un bureau de finances et d'immeubles. Homme d'affaires averti M. Primeau a été directeur de nombreuses compagnies. Il fit partie de divers clubs.

Il épousa en premières nocces Mlle Clara Giroux, et en secondes Mlle Florida Legault, décédée depuis quelques années.

Lui survivent: un fils, Me Hermann Primeau, C.R., et une fille, Mlle Marguerite Primeau; une sœur, Mme Vve Marie-Louise Pariseau.

Verdict de suicide dans cette affaire

Un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale a été rendu, hier après-midi par le coroner Richard Duckett, sur la mort de M. George W. McGregor, financier américain de 70 ans. La veille, il s'était flambé la cervelle d'une balle de revolver dans un bureau du septième étage de l'édifice Insurance Exchange, au 276, ouest, rue Saint-Jacques. Il avait, avant de mettre fin à ses jours, tiré quatre coups de revolver dans la direction de M. Philippe Bruneau, agent d'immeuble de 65 ans. Les quatre balles lui ont toutefois sifflé au-dessus de la tête sans l'atteindre. Les deux hommes s'étaient disputés au sujet d'une transaction financière.



LES VOLONTAIRES DE LA DÉFENSE CIVILE DE MONTRÉAL font leur part durant un exercice de sauvetage récent lors d'un cours donné pour les instructeurs.

Cours de sauvetage de la Défense civile

Le premier cours de sauvetage de la Défense civile vient de se terminer à Montréal. Soixante-quinze volontaires de la Défense civile de quelque trente industries locales de la région métropolitaine de Montréal ont suivi ce cours qui a débuté en septembre dernier.

Ces volontaires sont qualifiés comme instructeurs en sauvetage de la Défense civile et commenceront bientôt à recruter et à entraîner des équipes de sauvetage dans chacune de leurs industries. Quand ce stage aura été complété, toutes ces équipes seront initiées aux mêmes méthodes de sauvetage. Cette uniformité dans les méthodes facilitera grandement les opérations de sauvetage dans un cas urgent de désastre alors que de la célérité, de l'efficacité et de la confiance, dépendra la vie ou la mort des victimes.

Parmi ces étudiants se trouvent des comptables, des patrons, des ingénieurs, des métallurgistes, des employés de chemin de fer et même un détective de magasin départemental.

L'industrie est considérée comme une bonne source pour des volontaires parce que, en cas de désastre, les équipes de sauvetage peuvent être rassemblées sans perte de temps et dirigées plus rapidement vers la région atteinte. Un deuxième cours semblable doit commencer le printemps prochain.

Fait à savoir, c'est que des cours de la Défense civile sont ouverts à tous les volontaires qui voudraient les suivre. Tous, hommes et femmes peuvent s'entraîner dans les services suivants, à savoir: du Bien-être, qui comprend les sections de nutrition d'urgence, de vêtement d'urgence et l'enregistrement des réfugiés, de l'Ambulance, de la Police, du Sauvetage, des Incendies, des ingénieurs et autres.

Aux fins de maintenir et de coordonner les opérations d'une si vaste organisation lors d'un désastre naturel ou de main d'hommes, la Défense civile aura besoin de téléphonistes, de secouristes entraînés, de conducteurs, de pointeurs, de commis, de dactylographes, de médecins, d'ingénieurs, de dentistes, de gardes-malades et de beaucoup d'autres citoyens à l'esprit civique.

Mais ces volontaires devront être entraînés en Défense civile. Ils devront être organisés. Cet entraînement doit se faire de longue main. Pour un organisme de Défense civile devant être à la hauteur d'une ville comme Montréal, la métropole du Canada, une préparation minutieuse s'impose.

Il n'est plus temps de s'entraîner et d'ébaucher des plans quand un désastre nous frappe. Au moment d'urgence on devra passer à l'action positive et déterminée, et chaque homme et chaque femme disponibles devront être bien entraînés et prêts à donner l'effort maximum à un moment d'avis.

Advenant un désastre, il n'y a que l'entraînement qui peut donner aux volontaires de la Défense civile l'expérience et la confiance par lesquelles ils peuvent rendre les plus grands services à la communauté.

Piéton renversé par un camion

Un piéton a été renversé par un camion, peu après 5 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Mont-Royal et Christophe-Colomb.

Selon le lieutenant Hilaire Gendron, du poste No 14, la victime est M. Olier Duchesneau, 71 ans, domicilié à 221, boulevard Lévesque, à l'Abord-à-Plouffe.

Le véhicule était conduit par M. Louis Carle, 5081, rue Fabre. M. Duchesneau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'érosions par tout le corps.

Pour mieux accommoder le public pendant les vacances de

NOËL

et du

JOUR de L'AN

des trains supplémentaires seront en service et des changements seront effectués aux horaires réguliers entre

MONTRÉAL

et

QUÉBEC

JOLIETTE — ST-GABRIEL

LAURENTIDES

SHERBROOKE

OTTAWA

VAUDREUIL — RIGAUD

Trains supprimés

Départs de la gare Windsor Samedi le 25 déc.

et le 1er janv.

1.00 p.m. pour Ottawa

1.05 p.m. pour Mont Laurier

1.40 p.m. pour Mégantic

Renseignements complets en consultant les horaires ou les agents

Pacifique Canadien



QUAND LE VERGLAS S'EN MELE. — Il a suffi de la température d'hier pour que dans tous les quartiers on ait vu le sol se joncher de branches d'arbres et causer de ce fait une foule d'ennuis.

BOAC transportera, en classe touriste, 81 passagers en un seul voyage Montréal-Londres

Dès février prochain, la ligne aérienne BOAC mettra en service sur le parcours aérien Montréal-Londres des avions "Stratocruiser" pouvant transporter, en classe touriste, 81 passagers.

Cette nouvelle a été annoncée, ce matin, par M. Granville, directeur de BOAC pour l'hémisphère ouest, au cours d'une conférence de presse, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Ce sera le plus grand nombre de passagers de classe touriste, jamais transportés sur les lignes aériennes Montréal-Europe. M. Granville a souligné que les premières classes seront maintenues sur la ligne Montréal-Londres mais que sa compagnie a décidé de remplacer tous les appareils "Constellation", actuellement en service sur cette ligne, par les appareils "Stratocruiser". Les passagers de 1ère classe comme des classes touristes pourront donc, dans quelques semaines, profiter des avantages du "Stratocruiser" qui atteint une altitude de vol de 35.000 pieds et effectue le parcours Montréal-Londres en moins de 10 heures de vol.

Maire et échevins d'Alma veulent être rétribués

ALMA, 16. (D.N.C.) — Le règlement prévoyant la rémunération du maire et des échevins de la ville d'Alma sera soumis aux contribuables de cette localité au cours d'un référendum qui sera tenu les 26 et 29 décembre prochain.

Le règlement porte le numéro 161 et prévoit une rémunération de \$2.500, pour la personne qui remplira la charge de maire, et de \$700, pour celles qui rempliront les charges d'échevin.

Le règlement prévoit également une déduction de \$20 pour chaque absence d'une séance du Conseil et une réduction de \$10, pour chaque absence d'une séance du comité, sauf dans le cas où un membre du Conseil aura été invité à représenter la ville, ou agira comme représentant du maire dans certaines circonstances. La majorité du Conseil sera seule juge quant aux déductions dans ces occasions.

cielle de BOAC permettra à cette compagnie de satisfaire plus de demandes qu'en 1954 et cela dans un pourcentage d'environ 25 p.c. de plus que l'an dernier.

Interrogé sur l'avenir des classes touristes, le directeur de la BOAC, pour l'hémisphère ouest a déclaré que les compagnies aériennes se sont rendu compte que, de plus en plus, les usagers des lignes aériennes transatlantiques sollicitent un passage en classe touriste. Il ne croit pas cependant que la classe touriste arrivera, un jour, à détrôner entièrement la première classe. "Ce qui existe", a-t-il dit, "sur les lignes maritimes, existe sur les lignes aériennes. Des touristes continueront à préférer les premières classes, pour leur confort et un service plus complet, mais les classes touristes ont pris une avance sur les premières classes et cette avance ira s'accroissant".

C'est dans cette idée et en observant cette proportion que BOAC organisera, dès février, des départs de Montréal, chaque jour de la semaine à raison de quatre départs classe touriste et trois départs en première classe. Pour le besoin de la ligne Montréal-Londres, BOAC vient de faire l'acquisition de neuf "Stratocruisers" qui, bientôt, survoleront la métropole.

Comment éviter les risques d'incendie

Pour se protéger contre l'incendie dans nos demeures, à l'usine ou dans quelques endroits qu'on se trouve, il faut d'abord savoir que de nombreux risques nous entourent, et que ces risques sont souvent permanents, quelquefois soudains: si on ne sait pas que ces risques existent, on ne fera sans doute rien pour s'en protéger; donc il faut les connaître. Quels sont-ils?

Dans la résidence, c'est fumer et le peu de soin qu'on prend pour disposer des cigarettes; fumer au lit, ce qui cause des blessures et des pertes de vies, sans compter l'ennui de se chercher, dans bien des cas, un nouveau logement. Le chauffage implique plusieurs dangers: des tuyaux ou des poêles trop près des cloisons ou trop près desquels on aurait mis des linges à sécher; les cendres chaudes, ou même qu'on croit froides, qu'on dispose dans des réceptacles peu sûrs ou même en bois ou en carton; cette négligence peut causer un feu des heures après qu'on a sorti ces cendres. Les allumettes à la portée des enfants causent sans cesse des deuils douloureux. L'électricité, qu'on manipule sans en connaître les dangers, causant une surcharge sur les fils qui chauffent et mettent le feu dans les murs et cloisons.

ARBRES DE NOËL

Il faut surtout être prudent à

ce sujet lorsqu'on décore un arbre de Noël, il faut que le filage, les raccords et toute l'isolation des fils soient en parfaite condition. Les garde-robes doivent être débarrassés de tous rebuts et on ne doit jamais y aller avec une allumette, car les robes ou autres cotonnades légères sont trop faciles à enflammer.

Il ne faut pas oublier un fer électrique pour aller au téléphone ou à la porte; enlevez toujours la prise de courant, sans quoi vous aurez des surprises désagréables.

LES HANGARS

Le hangar doit être tenu propre et libre d'un amas de choses inutiles qui doivent aller aux vidanges; cette propreté évitera une propagation rapide d'un feu et peut vous permettre de l'éteindre vous-même.

On devrait avoir, dans chaque résidence, un petit extincteur qui ferait des merveilles en diminuant les pertes qu'un début d'incendie peut causer.

L'entretien des planchers ou des préfabriqués ne doit pas se faire avec du naphthe ou de la gasoline, mais avec des dissolvants approuvés qu'on trouve dans les grands magasins, et tous les linges qui ont servi à cirer les meubles ou les planchers doivent être gardés dans une boîte métallique bien fermée ou encore mieux, détruits.

La première personne sortie de la maison ira sonner l'alarme pour appeler la brigade d'incendie; il faut donc savoir d'avance où est situé l'avertisseur le plus rapproché.

Un escalier enneigé est dangereux

Les escaliers extérieurs enneigés ou glacés sont une fréquente cause de chutes graves, rappelle la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Il importe donc de les nettoyer chaque fois qu'il a neigé ou lorsqu'on s'aperçoit qu'il s'est formé de la glace. Le meilleur moyen d'enlever la glace est de répandre du gros sel, ce qui la fait fondre et la rend facile à balayer. La recommandation est d'autant plus importante qu'il faut considérer que la personne responsable du bon entretien d'un escalier extérieur est également responsable des accidents qui peuvent y survenir à cause d'une négligence de la nettoyer. Les dommages, parfois, peuvent être considérables. Pourquoi s'exposer à payer des frais d'hôpitaux simplement par incurie ou insouciance. Quelques coups de balai lorsque le besoin s'en fait sentir et vous évitez des accidents qui peuvent coûter très cher.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Quelques difficultés dans vos affaires ou bien un petit désagrément de santé. Vos chances profondes n'en sont pas ébranlées. Tout paraît avantageux.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Dans son ensemble, l'ambiance est agréable pour le début de la journée, surtout les affaires de cœur et d'argent sont très favorisées.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

On cherche à vous manoeuvrer et à vous inspirer savamment. Ne dévoilez rien de ce que vous avez appris. Sachez attendre le bon moment.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Encore un peu de prudence indispensable en tout. Chance pure susceptible de manifestations assez exceptionnelles.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Gardez votre entrain. Suivez votre intuition. Pas de changement en perspective. On vous invite constamment à la prudence et à l'égalité d'humeur.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Le ciel est toujours un peu survolté et peut vous conduire à des initiatives défavorables à votre situation, à vos finances. Restez dans le "statu quo".

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Les avis sont partagés. N'abandonnez pas votre sens pratique. Il y a moyen d'en sortir. D'habiles négociations vous feront trouver la solution.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Pour aujourd'hui, du calme, de la détente, des soins nécessaires. Chances matérielles, entrain et cran et jolies du cœur.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 22 décembre

A tous points de vue, meilleure journée qu'hier. Idylle amoureuse et charmante. Succès et gains inattendus. Aimables missives et petits plaisirs.

Le CAPRICORNE du 23 décembre au 19 janvier

Ne péchez en rien par excès de confiance en vos propres moyens ou devant les attirances sentimentales nouvelles. La prudence est nécessaire en tout.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Votre figure s'épanouit soudain. On admire votre caractère. Journée plutôt neutre où vous agirez selon les tendances de votre tempérament.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Des compensations sentimentales devant des difficultés professionnelles ou financières. Des aides opportunes ou à solliciter avec franchise mais diplomatie.

Le maire conseille de la modération

Le maire de Montréal a recommandé à ses citoyens de redoubler de prudence, à l'occasion des fêtes du Nouvel An, dans l'usage des liqueurs alcooliques, afin de prévenir les dangers d'accidents.

S. H. Me Jean Drapeau, dans une proclamation émise ce matin, à l'hôtel de ville, signale que le temps des fêtes est toujours marqué par une vague d'accidents de la route qui plongent maints foyers dans le deuil et sont la cause de pertes de vie et de blessures, et que nombre de ces accidents sont attribuables à l'abus des boissons alcooliques.

Voici les conseils que donne le maire, secondant ainsi la campagne de sécurité routière lancée par la Ligue de sécurité de la province de Québec:

- 1—Redoubler de prudence au temps des réjouissances;
- 2—Servir et consommer toute boisson alcoolique avec modération;
- 3—Protéger sa vie et celle de ses invités en servant et en prenant du café au lieu d'un "dernier verre" de boisson alcoolique;
- 4—Empêcher quiconque manifestant le moindre signe d'ébriété de mettre la main sur le volant d'une automobile;

5—Employer un taxi, l'autobus ou le tramway au lieu de sa propre voiture pour se rendre à toute réception où l'on s'attend à consommer des boissons alcooliques, et surtout pour en revenir.

Le maire rappelle à ses concitoyens qu'au temps des fêtes, la circulation est souvent très dense et que les routes sont parfois glissantes, ce qui accroît les dangers d'accidents.

Foudroyé par une crise cardiaque

QUÉBEC, 16. (P.Q.) — M. David Dionne, 80 ans, a succombé hier à une crise cardiaque alors qu'il se rendait en voiture à son travail. La police déclare que le véhicule a quitté la route et s'est arrêté dans un fossé après avoir accroché deux poteaux.



COMME AU TEMPS du désastreux bombardement de la capitale anglaise par les aviateurs boches au début de la seconde Grande Guerre, voici l'aspect que présentait ces jours derniers une maison londonienne après la tornade qui s'est abattue sur la ville. La façade entière de la bâtisse a été démolie. Personne ne fut tué pendant la tornade, mais nombreux furent les blessés sur lesquels briques et autres débris pleuvaient de toutes parts.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois, secrétaire Trésorier, Téléphone: UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois	3.40
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3045 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 16 DECEMBRE 1954

Prévoir la concurrence

par Roger DUHAMEL

Les progrès industriels qu'il est facile de noter dans plusieurs pays européens ne peuvent manquer d'avoir une réaction directe sur notre propre économie. Nous savons, par exemple, que l'Allemagne occidentale, avec cette obstination avisée qui est le propre du caractère germanique, a repris en mains la plupart de ses marchés internationaux d'avant-guerre: l'exposition française de septembre dernier à Montréal a révélé que la France entendait maintenir et accroître son rôle dans l'industrie; la Grande-Bretagne agit de façon identique.

C'est en présence de ces faits, dont les répercussions se feront sentir de plus en plus, que le ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, l'honorable Paul Beaulieu, a donné un avertissement opportun à nos hommes d'affaires. Il leur a rappelé qu'ils devaient s'ingénier à diminuer leurs frais actuels de production, à moins de devenir les victimes de la concurrence de plusieurs pays européens qui sont en passe de remettre leur économie sur des bases nouvelles, où l'efficacité tient la première place.

Pendant plusieurs années, nous n'avons pas eu à tenir compte de ces considérations. Une guerre prolongée avait porté de rudes coups à l'édifice industriel du continent européen. Les produits du continent nord-américain trouvaient facilement preneurs, d'autant plus aisément que les acheteurs disposaient le plus souvent d'abondants crédits américains pour assurer leur relèvement. Cette politique de subsides ne durera pas indéfiniment. Avant longtemps, ce ne sont que les peuples matériellement aptes à survivre qui survivront.

Le ministre provincial a raison de souligner que les pays européens s'appliquent aujourd'hui à transformer profondément leurs méthodes de production: dès qu'ils auront réussi à remplacer leur équipement démodé, ils seront en mesure de vendre à meilleur compte que les producteurs canadiens. Ces derniers se trouvent dans une situation difficile. Nous sommes habitués à un standard de vie supérieur à ce qui existe en Europe, notre échelle des salaires est relativement élevée.

La province de Québec a toujours joui dans ce domaine d'avantages particuliers, plus sensibles aujourd'hui depuis que nos ressources naturelles sont soumises à une exploitation rationnelle et intense. Nos richesses hydrauliques, par exemple, ont beaucoup contribué à notre essor industriel. En revanche, si des concurrents étrangers s'accroissent de revenus moindres, il est à craindre que nous ne parvenions pas indéfiniment à conserver des positions privilégiées.

Il n'est pas question de jeter un cri d'alarme et ce n'est sûrement pas la portée des propos de M. Beaulieu. Il est bon néanmoins de s'aviser que la période des gains faciles est aujourd'hui dépassée. Nous devons faire face à des concurrents déterminés à emporter le morceau. C'est une rivalité saine

et inévitable. A nous de prendre toutes les dispositions pour ne pas perdre les avantages économiques que nous avons réussi à nous assurer.

La tuberculose perd du terrain

par Conrad LANGLOIS

L'appel de M. C.-O. Monat en faveur du Timbre de Noël doit être entendu, car même si la tuberculose perd beaucoup de terrain, elle est loin d'être complètement disparue.

Dans une lutte semblable, il y a deux grandes erreurs à éviter, le pessimisme et l'optimisme: il ne faut pas se décourager, lorsque les résultats sont trop lents; et il ne faut pas, non plus, se montrer moins vigilants, dès que le mal commence à reculer.

Le danger de découragement était plus grand autrefois. Au début de toute campagne de dépistage, plus on fait de travail, plus il en reste à accomplir, parce qu'on découvre graduellement toute l'ampleur du mal qu'on veut combattre. Mais si on ne paraît pas faire beaucoup de progrès au début, on finit par se rendre compte du chemin parcouru dans la bonne direction.

Le taux de mortalité par tuberculose diminue sensiblement d'une année à l'autre. Pour l'ensemble du Canada, il est descendu de 24.5 par 100,000, en 1951, à 17.1 par 100,000, en 1952, et à 12.3 par 100,000, en 1953. Au Manitoba, où le taux n'est plus que de 11 par 100,000, l'hôpital King Edward Memorial de Winnipeg a même cessé d'être réservé aux tuberculeux et ses 125 lits servent à d'autres catégories de malades. Les tuberculeux qui s'y trouvaient ont pu être transférés à d'autres sanatoria, parce que ces établissements sont maintenant assez nombreux pour suffire à la demande.

Tout cela montre bien que la lutte antituberculeuse n'est pas inutile, mais on peut démontrer facilement qu'il ne faut pas s'arrêter en si bonne voie. Ni l'aide des gouvernements ni la charité privée ni le travail de dépistage ni le traitement des malades ne doivent ralentir. Le congrès américain, cette année, avec son souci de réduire les dépenses, a bien failli diminuer considérablement le budget antituberculeux; heureusement qu'on a réussi à convaincre les législateurs de revenir sur leur décision, en leur faisant comprendre qu'il en coûte moins cher de vaincre complètement le mal au plus tôt que de subir les conséquences d'un accroissement du nombre des malades.

Depuis que la mortalité par la tuberculose est plus rare qu'autrefois, on dirait que certains malades ont moins peur et plusieurs négligent de rester dans les sanatoria aussi longtemps qu'ils le devraient. Encore là, il revient meilleur marché d'hospitaliser les malades, et même de faire vivre leurs familles, que de laisser des contagieux en liberté au risque de contaminer le reste de la population. Certains États américains et une province canadienne, la Nouvelle-Écosse, ont même voté des lois permettant aux juges de condamner à la détention forcée dans les sanatoria les tuberculeux qui refusent d'y séjourner volontairement et dont la vie en liberté serait un danger pour eux-mêmes et pour leurs semblables.

Le travail de dépistage est encore loin d'être terminé, car on découvre sans cesse de nouveaux tuberculeux. D'ailleurs, il en sera ainsi tant que le mal ne sera pas à jamais extirpé de la surface de la terre, car le va-et-vient des individus d'un milieu à un autre expose sans cesse à la contagion. Au Canada, certaines provinces, dont Terre-Neuve, Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, malgré de grands progrès, sont encore plus affectées que d'autres. Même les gens en bonne santé aujourd'hui peuvent être malades demain. Des immigrants, dûment examinés avant leur admission au pays, sont parfois envoyés dans des sanatoria quelques mois après leur arrivée. Actuellement, la tuber-

culose fait plus de ravages chez les hommes que chez les femmes, chez les vieux que chez les jeunes, chez certains groupes ethniques et certains éléments de la population, plutôt que chez d'autres.

La régression du mal, à date, montre l'efficacité de la lutte, mais aussi la nécessité de la continuer sans relâche, si l'on ne veut pas s'exposer à rétrograder.

Controverse sur la rive sud

par Alonzo CINQ-MARS

Tout le monde n'est pas encore convaincu que l'union fait la force. Le projet de former une espèce de conseil supérieur composé des maires de seize villes ou paroisses de la rive sud du Saint-Laurent dans le voisinage de Montréal, pour le règlement en commun de certains problèmes qui intéressent toutes et chacune de ces municipalités, rencontre une vive opposition dans la ville de Saint-Lambert. Le souci de sauvegarder l'autonomie municipale y donne lieu à une controverse intéressante.

Il y a déjà une couple d'années que les maires de ces municipalités ont lancé le projet en question en vue de travailler de concert pour la solution des problèmes que doit présenter dans ces endroits la canalisation du Saint-Laurent. Ils ont formé une association qui doit s'adresser bientôt à la Législature provinciale pour obtenir l'adoption d'un bill privé à cette fin.

L'opposition suscitée dans la ville de Saint-Lambert contre ce projet provient de ce que son conseil municipal, jaloux de son autonomie, craint qu'on ne veuille former un conseil supérieur, une espèce de «surconseil» municipal qui aurait le contrôle des services publics des seize municipalités en question: aqueduc, égouts, incinération des vidanges, police, protection contre le feu, urbanisme, etc. L'Association des Citoyens de Saint-Lambert demande au gouvernement provincial de voir à ce que la Législature de Québec n'adopte aucune loi à ce sujet avant que la population de cette ville ait été appelée à se prononcer sur la question au moyen d'un referendum. Voilà un problème qui, selon nous, devrait être laissé entre les mains du conseil municipal de la ville de Saint-Lambert.

La revendication de l'autonomie est aujourd'hui à la mode un peu partout. Dans le cas actuel, elle est sans doute inspirée par un sentiment louable, mais l'intérêt général de toute une région exige quelques sacrifices locaux. Les protestataires de Saint-Lambert sont bien ombreux. Il ne s'agit pas de la création d'un organisme analogue à la Commission Métropolitaine de Montréal, dont les pouvoirs empiètent sur ceux de diverses municipalités sur lesquelles elle exerce une certaine juridiction. Le projet a simplement pour but de permettre aux seize municipalités en question de présenter un front uni devant les autorités fédérales pour empêcher que la canalisation du Saint-Laurent ne leur cause les désagréments qu'elles ont raison d'appréhender, surtout en ce qui concerne les égouts. Elles ont beaucoup plus de chances de se faire entendre et d'obtenir justice en agissant en étroite collaboration que si chacune était laissée à elle-même.

À la rigueur, la mise en commun de quelques services publics de ces municipalités dans une certaine mesure ne serait pas aussi condamnable qu'on le craint à Saint-Lambert. Quoi qu'il en soit, il est un service qu'il importe d'imposer uniformément dans tous ces endroits dont la plupart en sont d'ailleurs dépourvus. C'est l'urbanisme.

La rive sud du Saint-Laurent dans le voisinage de Montréal est destinée à devenir le Brooklyn de notre métropole. La population y a décuplé depuis quelques années, et l'on ne sait que trop le laisser aller avec lequel y ont surgi des villes champignons. Il est sans doute trop tard pour défaire ce

qui a été fait. Il est toutefois plus temps que jamais de songer à circonscrire le mal en mettant un terme à ces abus qui, sans l'application d'un plan général d'urbanisme pour toute cette région, ne peuvent que s'aggraver et s'étendre.

Sachons prévenir ces accidents

La plupart des accidents d'automobiles qui se produisent pendant le temps des Fêtes pourraient facilement être évités: si on prenait quelques précautions élémentaires, on diminuerait sensiblement le nombre des tragédies qui viennent assombrir cette période de réjouissances.

En un mot, les accidents sont plus nombreux à ce temps de l'année, parce que beaucoup de voitures qui devraient rester au garage sont quand même sur les routes; parce que beaucoup d'automobilistes dont l'état ne leur permettrait pas de conduire insistent cependant pour prendre le volant, et parce qu'ils veulent, malgré tout, faire de la vitesse, alors qu'ils devraient conduire beaucoup plus lentement que d'habitude.

Rappelons que, d'après le Dr Henry Newman, de la Stanford University School of Medicine, toute personne qui n'est pas capable de se tenir debout, sur une seule jambe et les yeux fermés, pendant environ trois minutes, n'est pas en état de conduire une automobile avec prudence et compétence, quelle que soit la faible quantité de boissons absorbées.

Le 3e rapport du plan Colombo

Le 3e rapport annuel du Comité consultatif du plan Colombo pour le Développement économique du sud et du sud-est de l'Asie vient d'être publié à Ottawa, par les soins de l'Imprimeur de la Reine. Ce document fait bien voir les nombreuses difficultés particulières à l'exécution d'un projet de cette nature. Une organisation qui comprend comme membres des pays aussi différents que le Canada, l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Laos, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, le Viet-Nam, les États-Unis, ainsi que le Royaume-Uni et autres pays britanniques, ne peut que rencontrer des problèmes sans nombre et très variés: différences de langues, différences de valeurs monétaires, mais surtout différences de législation et de développement économique et social, inégalités des ressources naturelles, etc., s'ajoutant aux conditions économiques sans cesse changeantes, à l'intérieur des pays, aussi bien que sur le plan international. Les territoires asiatiques, étant surtout producteurs d'aliments et de matières premières, ont connu leur plus grande prospérité en 1950-51, alors que les récoltes étaient bonnes et que les prix restaient élevés, malgré tout, grâce au maintien d'une demande considérable. La baisse subséquente des prix a ralenti l'expansion de cette partie du monde. De plus, certaines entreprises privées montrent moins d'empressement, depuis quelque temps, à placer des capitaux en Asie, et les gouvernements ne peuvent pas, non plus, toujours fournir l'aide qu'il faudrait aux régions sous-développées. Dans l'ensemble, cependant, la formule de Colombo donne d'excellents résultats. Espérons que ce plan de développement économique, auquel le Canada doit fournir \$26,400,000, l'an prochain, contribuera à éloigner le danger du communisme, dans le sud-est asiatique et ailleurs.

— Va vers la fourmi, paresseux, vois ses mœurs et deviens sage. (Prov. 6, 6). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Un grand cœur dévoué est la plus grande puissance du monde. (René Bazin).

La Royauté de Marie

Voici le deuxième article écrit par M. l'abbé Pierre-E. Théoret, curé de l'Île-Perrot-Nord, décrivant ses impressions d'un séjour qu'il a fait à Rome et en Terre Sainte.

Au mois de septembre 1933, un pèlerinage extraordinaire allait débiter à Lourdes. De toutes les grandes villes d'Europe, des "trains blancs" se mettaient en branle emportant vers la Grotte de Massabielle des milliers de grands malades qui allaient solliciter leur guérison.

Une miraculée — A Rome une jeune fille, Mara Morbidelli, Congréganiste de la Paroisse St-Camille, qui avait déjà fait plusieurs fois le pèlerinage de Lourdes, se faisait refuser l'accès du train blanc. Déviation de la colonne vertébrale tuberculeuse des os, etc., son état physique était tellement précaire que les Directeurs ne voulaient pas prendre la responsabilité de l'amener. Elle était à la dernière extrémité. Et la jeune fille ne cessait de redire à la Sainte Vierge: "Où guérissez-moi, ou laissez-moi mourir!"

Mais, cette fois-ci, elle avait une raison particulière d'espérer. C'était une Année Sainte extraordinaire proclamée par S.S. Pie XI pour commémorer le XIX centenaire de notre Rédemption. Elle insiste de nouveau, et, à la dernière minute, on l'accepte. A Lourdes, en dépit de son état de mourante elle obtient d'être plongée dans l'eau miraculeuse de la piscine. Puis, avant de bénir chaque malade avec le Très Saint Sacrement un Evêque, Mgr Felin, alors évêque de Sens aujourd'hui Archevêque de Paris et Cardinal de la Sainte Eglise, monte en chaire et exhorte les malades à solliciter leur guérison au nom du Pape, "le doux Christ de la terre". Maria Morbidelli se recueille, et, avec une particulière ferveur, implore la grâce depuis si longtemps espérée et demandée. Or, quand l'Evêque trace sur elle le signe de la Croix avec l'Ostensoir, elle se sent capable de se mettre sur son séant, puis de se lever. Elle suit la procession, et, quelques instants après, avec toute la foule, chante d'une voix très forte l'hymne de la reconnaissance, le Magnificat. Elle est complètement guérie.

Le train blanc reprend la direction de Rome. Maria Morbidelli demeure à Lourdes. Elle doit se présenter pour examens et interrogatoires au Bureau des constatations médicales. Surtout elle veut revenir souvent à la Grotte dire à Marie son amour et sa gratitude.

Comment remercier? Un problème hante son esprit et son cœur. Comment témoigner convenablement sa reconnaissance à sa céleste guérisseuse? Offrir une somme d'argent, un ex-voto, même une couronne très riche pour la statue de la Madone, eût été trop facile. Maria comprend qu'elle doit payer de sa personne et de son temps, plutôt que de son argent. Elle devine qu'elle a une mission à remplir.

Elle a lu récemment la vie de Marthe de Noaillet, qui fut l'instigatrice de pétitions qui aboutirent, en l'Année Jubilaire 1925, à l'institution de la Fête du Christ-Roi. La jeune Congréganiste, d'accord avec sa présidente de St-Camille, Maria Desideri, qui l'accompagnait à Lourdes, exprime le désir de consacrer tout son temps à organiser, par le monde entier, semblable mouvement à l'effet d'obtenir du Saint Père la Fête de la Royauté de Marie comme pendant à celle du Christ-Roi. L'évêque de Sens reçoit avec bienveillance une telle confiance, et compose une prière à "Marie, Reine du monde". On imprime une image, avec cette prière au verso, et on la distribue partout. Ainsi se répand dans tous les pays le message de Maria Morbidelli.

L'idée fait son chemin. Et, en 1946, se fonde à Rome un mouvement d'envoie mondiale, le "Pio Movimento Internazionale pro Regalità Mariae" (Pieux Mouvement international pour la Royauté de Marie, dont le Président est un Evêque, Son Excellence Mgr De Santis, Evêque de Todi, et le Vice-Président l'un des plus éminents Mariologues le R.P. Gabriele Roschini, O.S.M., dont la réputation était déjà universellement établie. Ce Mouvement fonde des repré-

sentations dans les différents pays. Les réponses affluent de toutes les parties de l'univers avec un enthousiasme extraordinaire. Depuis des siècles, la piété des fidèles salue Marie comme la Mère et l'associée du Divin Roi, et lui reconnaît la dignité et la puissance de Reine. Aujourd'hui c'est le vœu général des fidèles et de l'Episcopat de tous les pays, que le Saint-Siège institue une Fête de la Royauté de Marie. A la fin de la même année, le Pieux Mouvement fait son entrée au Vatican et présente à Sa Sainteté un volumineux rapport.

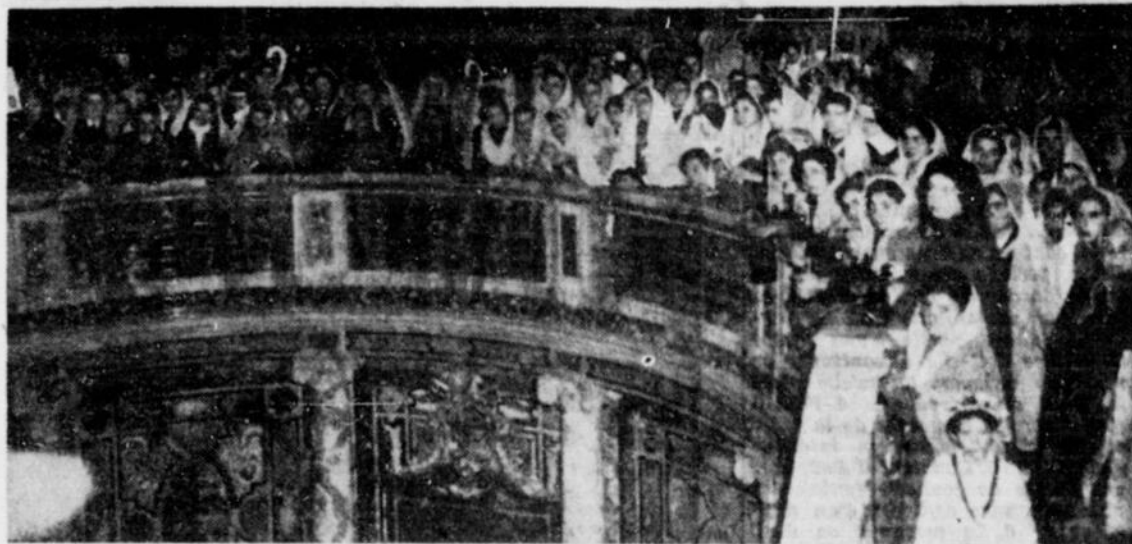
Sanction de Rome: Notre Saint Père Pie XII, Pasteur angélique et marial, qui a été consacré Evêque à Rome le jour même de la première apparition de la Sainte Vierge aux petits bergers de Fatima, le 13 mai 1917; qui, répondant au désir de Notre Dame, a déjà consacré, en 1942, lors du XXVe anniversaire des apparitions de Fatima, l'univers entier au Cœur Immaculé de Marie; qui, le 13 mai 1945, a voulu faire couronner la Statue de la Madone de Fatima par les mains de son Légat, Son Eminence le Cardinal Aloysi Masella, et prononcé un très important radio-message qu'il a lui-même appelé "le radio-message sur la Royauté de Marie", Sa Sainteté Pie XII accorde le plus paternel accueil à une telle requête. Il semble l'avoir lui-même désirée. Les allusions et même les invocations à "Marie, Reine du monde" se multiplient désormais sur ses lèvres ou dans ses écrits. Après la proclamation du dogme de l'Assomption le 1er novembre 1950, c'est "Fulgens Corona" qui annonce l'Année Mariale qui marquera le centenaire du dogme de l'Immaculée-Conception, et, comme sommet de cette Année Mariale, le 1er novembre 1954, l'institution, au milieu des plus étincelantes splendeurs des cérémonies pontificales, de la fête de la Royauté de Marie et la publication d'un document solennel sur ce même sujet, l'Encyclique "Ad coeli Reginam".

La miraculée de Lourdes, Maria Morbidelli, aujourd'hui Madame Capocetti, plus de vingt ans après sa guérison, jouit d'une excellente santé, et habite encore la Ville Eternelle. Elle a fait l'honneur au soussigné d'assister à sa Conférence au récent Congrès Mariologique, et quand il la désigna dans l'auditoire après avoir raconté son rôle pour l'obtention de la Fête de la Royauté de Marie, de vifs applaudissements éclatèrent tant pour la féliciter que pour exalter la bonté et la puissance maternelles de la Reine du monde.

Pourquoi une Fête? Comme Pie XI pour la Fête du Christ-Roi, Sa Sainteté Pie XII a jugé que, pour la piété des fidèles, les études théologiques ni les plus importants documents du Magistère suprême ne suffisent. Une fête liturgique a l'avantage de revenir chaque année de rappeler périodiquement aux fidèles, et d'une façon imagée, les principes de la doctrine, et, par le truchement des cérémonies et des prières, de faire pénétrer ces principes dans l'âme afin d'éclairer et d'intensifier la piété et la vie spirituelle des fidèles.

Marie, Mère et associée du Christ Roi, Co-Rédemptrice de nos âmes et triomphatrice du Serpent infernal, exerce sa Royauté dans les choses temporelles, comme dans les guérisons de Lourdes, en autant qu'elles contribuent au salut des âmes et à la gloire de Dieu. Mais cette Royauté est surtout d'ordre spirituel et surnaturel.

En raison du rôle particulier que lui confèrent sa Maternité divine et sa compassion, cette céleste Reine exerce, de façon spéciale, la miséricorde. "Salut, ô Reine, Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, notre espérance!" Elle intercède sans cesse pour nous. Elle implore des grâces en notre faveur, et plaide, auprès du Souverain Juge, la cause de ses enfants "Marie est plus Mère que Reine", affirmait sainte Thérèse de Lisieux. Disons



LA SAINTE MESSE CELEBRE POUR LA SANTE DU SAINT-PERE — Pendant que des millions de fidèles, dans l'univers catholique, priaient pour le recouvrement de la santé de Sa Sainteté le Pape Pie XII, les Romains assistaient en nombre considérable à la célébration d'une messe pour le rétablissement du Saint-Père, en la basilique Sainte-Marie, dans la Ville Eternelle. Cette illustration montre la foule assemblée dans l'église pendant la célébration de l'office divin. Le corps diplomatique, accrédité auprès du Saint-Siège, assistait au complet à cette messe spéciale.

plutôt: "Parce que Reine, Marie est plus Mère que jamais. Sa Royauté rehausse sa Maternité spirituelle, et lui donne d'être pleinement secourable". Sa Sainteté Pie XII l'affirme dans son Encyclique: "Que tous les fidèles chrétiens se glorifient donc d'être soumis à l'empire de la Vierge Mère de Dieu qui dispose d'un pouvoir royal et brûle d'un amour maternel".

L'attitude des fidèles, qui ont l'honneur d'avoir pour Reine la Mère de Dieu, doit consister en une admiration de ses privilèges et de ses vertus, en un amour tendre fait d'une vive reconnaissance, en un ardent empressément à l'imiter et une confiance filiale en sa puissance auprès de Dieu. Et, puisque, selon l'affirmation de saint Grignon de Montfort, "le règne du Christ ne peut arriver que par celui de Marie qui L'a donné au monde la première fois et Le fera éclater la seconde", un véritable enfant de Marie, un fidèle sujet de cette auguste Reine ne doit rien négliger pour La faire connaître et aimer. La faire régner dans les cœurs par l'imitation de ses vertus. Les plus grands serviteurs de cette Reine se sont appliqués, en plus, à la pratique, si fortement recommandée par le même saint, de la parfaite consécration de soi, ou de l'esclavage d'amour envers cette céleste Reine.

M. J. Johnson, gérant d'hôtel, à la retraite

M. Jack Johnson, gérant de l'hôtel Royal York, de Toronto, durant les vingt dernières années, prendra sa retraite à la fin de cette année. Voilà la nouvelle annoncée aujourd'hui par M. R.-A. Mackie, gérant général du service des hôtels du Pacifique Canadien. M. Angus P. MacKinnon, qui était jusqu'à présent gérant adjoint du Royal York, deviendra gérant en remplacement de M. Johnson.

M. Johnson avait déjà acquis de l'expérience dans l'hôtellerie, en Grande-Bretagne et en Europe, lorsqu'il entra au service du vieil hôtel "Vancouver", à Vancouver, C.B., en 1919, après avoir été démobilisé de l'Armée canadienne.

Quelques mois plus tard, il fut envoyé au Château Frontenac, à Québec, où il passa de commis à gérant de l'hôtel en moins de dix ans.

Il fut nommé gérant de l'hôtel Royal York au début de 1935, et s'acquitta rapidement la réputation de directeur compétent du plus grand hôtel du Commonwealth. On a calculé qu'au cours de la période durant laquelle M. Johnson a été gérant du Royal York, cet hôtel de 1.200 chambres a reçu un total de huit millions de personnes, a servi 60 millions de repas et a logé au moins 10.000 groupes de congressistes.

Son successeur, M. Angus P. MacKinnon, a été quartier-maître général en charge de l'alimentation de l'Armée canadienne, de 1944 jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale. Il était secrétaire du gérant de l'hôtel Royal York,

Le trésor de la SANTÉ par le DR. C.-A. DEAN

Inconvénients de l'ACTH et de la cortisone

Les revues médicales attirent souvent l'attention de leurs lecteurs sur les mauvais effets de la cortisone et de l'ACTH qu'on emploie surtout pour soulager l'arthrite rhumatoïdale. Toutefois, on a découvert que l'aspirine, donnée à fortes doses, avec la cortisone ou l'ACTH annule certains effets indésirables de ces deux médicaments.

Q. — Qu'est-ce que la cellulite?

R. — La cellulite est une inflammation de la peau qui peut être le résultat d'un coup ou d'une blessure, d'une infection ou d'une maladie localisée.

Le prochain article du Dr Dean, intitulée: "Enquête sur la syphilis", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 18 décembre.

lorsque M. Johnson fut envoyé à Toronto après avoir été gérant du Château Frontenac. Mais auparavant, M. MacKinnon, qui était entré au service du Pacifique Canadien en 1922, fut d'abord attaché au service d'exploitation du chemin de fer, pour devenir secrétaire du gérant général et ensuite secrétaire du vice-président de la région de l'Est au C.P.R.

Heurtée par une auto

Lise Lafrance, 11 ans, 2329, rue Rozel, a subi une fracture probable du crâne, tard hier après-midi, quand, en traversant la chaussée,

à l'angle des rues Liverpool et Wellington, elle fut renversée par une auto. Le conducteur du véhicule, M. Clifford Palement, 173, 6e avenue, à Ville Lasalle, stoppa aussitôt après l'accident. L'enfant fut transportée au Children's Memorial Hospital.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83"
Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

Le Courrier d'Annie

Q.—Pourriez-vous m'aider à résoudre les quelques petites questions suivantes se rapportant à l'étiquette du deuil. 1. Les accessoires en cuir verni sont-ils de mise durant la première période d'un deuil? 2. De quelle durée doit être le deuil d'un père par ses enfants? 3. La personne faisant partie d'une équipe de quilles doit-elle discontinuer de pratiquer ce sport lorsqu'elle porte le deuil d'un proche? 4. Faut-il supprimer les émissions de la radio et de la TV, dans un intérieur endeuillé? 5. Convient-il d'adresser des cartes de souhaits fantaisistes aux personnes affligées d'un deuil récent? 6. La personne en deuil doit-elle répondre aux cartes reçues, et si oui, de quelle façon?

MONTREALAISE

R.—1. Pour accompagner une toilette de deuil, les accessoires en suède ou en cuir mat sont indiqués de préférence au cuir verni qui peut être porté au cours du demi-deuil. 2. On porte un an de noir et six mois de demi-deuil pour un père. 3. Le deuil n'interdit pas la pratique des sports, qu'il s'agisse de quilles, de patin ou de ski. 4. La question des émissions radiophoniques et télévisées est laissée au sentiment personnel; il peut être bon de faire une sélection des programmes en vue de ne pas choquer les membres de l'entourage. 5. Il convient de faire un choix spécial des cartes devant être adressées aux personnes frappées par un deuil récent; les cartes présentant un sujet religieux, celles qui sont de modèle simple et classique sont particulièrement appropriées. 6. La personne en deuil qui reçoit des cartes de souhait utilise sa carte de visite pour y répondre. Si les souhaits s'adressent à vous et à votre mari, vous pouvez ajouter le nom de votre mari ou glisser sa carte avec la vôtre, dans une même enveloppe. La carte de visite se repliant, gravée ou non, est présentement utilisée en la plupart des circonstances.

Q.—J'ai dix-neuf ans. Je n'ai pas d'ami, et pourtant j'aimerais bien sortir de temps à autre avec un gentil garçon. Surtout, lorsque je vois revenir la saison des Fêtes, il me contrarie de songer que je n'aurais personne pour m'accompagner aux réunions tandis que la plupart de mes amies seront escortées de leurs amoureux et recevront de beaux cadeaux. Et puis, comme c'est mon intention de me marier, il sied n'est-ce pas que je cherche à rencontrer des jeunes gens et que je sorte en leur compagnie.

Alors puisqu'il ne reste que très peu de temps d'ici aux Fêtes, j'ai pensé pour atteindre à mon but, m'adresser à la tante d'un jeune homme que je connais de vue pour le rencontrer chaque matin.

Très souvent je vais au restaurant tenu par cette personne. Je pourrais lui dire à quel point son fils m'intéresse et lui demander s'il consentirait à m'accompagner lorsque je serai invitée à des réunions prochainement.

Trouvez-vous mon idée bonne? Je n'en ai encore parlé à personne et j'attends votre réponse. Il s'agit de découvrir un moyen pour ne pas demeurer seule à m'ennuyer durant les prochaines semaines. J'ai l'impression que lorsque j'aurai réussi à sortir quelques fois, ça ira mieux ensuite.

Je crains un peu la désapprobation des miens si j'aborde le sujet à la maison.

COLOMBE

R.—Il est certainement juste et raisonnable qu'une jeune fille de votre âge ait l'occasion de rencontrer ailleurs que sur la rue des jeunes gens susceptibles de lui plaire. Et je m'étonne que l'on ne se soit pas déjà avisé de la chose autour de vous en vous fournissant l'avantage de réunir de temps à autre des groupes d'amis sous le toit familial.

Commencez donc par faire part de vos projets à votre mère. Elle comprendra, j'imagine, votre souci de vous établir et consentira, il faut l'espérer, à favoriser vos rencontres avec des sujets de bonne éducation et qui pourraient éventuellement vous choisir comme compagne.

Pour ce qui concerne spécialement le jeune homme en question, il ne saurait y avoir grand inconvénient à user d'une intermédiaire pour



LES COLLEGIENNES doivent s'initier à l'art délicat du maquillage afin de mettre en valeur leur charme féminin. Cependant, elles devront éviter toute excentricité.

Choix des cadeaux Pour les gourmets...

Un vieux penseur a fait un jour l'observation suivante: "On cesse de recevoir des cadeaux de Noël à son goût, une fois qu'on est devenu grand."

Il avait un peu raison. Trop de gens font leurs emplettes de Noël à la fine course, sans même avoir pensé auparavant quel genre de cadeau convenait à telle ou telle personne. Bien souvent, on arrive dans le magasin, et on achète le premier objet qui plaît.

On a l'habitude de penser que "c'est l'intention qui compte". Comme cet aphorisme fait notre affaire. Mais il ne faut pas se leurrer. Le cadeau compte tout autant, sinon plus. Car, justement, si le cadeau est bien choisi et s'il est approprié, il constituera par lui-même un témoignage de votre délicatesse de pensée.

Si donc vous avez des présents à offrir à vos parents et amis pour les Fêtes, commencez tout d'abord par faire une petite tournée d'emplettes en imagination. Sans compter que vous mettrez beaucoup moins de temps ensuite à acheter ces étrennes, par la suite.

Arbre de Noël pratique

Si vous désirez vous procurer un arbre de Noël qui durera longtemps, vous aimerez ces nouveaux sapins artificiels, munis d'aiguilles de plastique. Ils résistent à l'humidité et à la poussière, ils sont flexibles et très difficiles à endommager. On les trouve dans toutes sortes de teintes pastel, de même qu'en vert et en blanc. Vous pouvez vous les procurer en plusieurs grandeurs, selon vos exigences. Une fois les Fêtes passées, tout ce que vous aurez à faire, ce sera de plier les branches et de remettre le tout jusqu'au Noël prochain.

M. Massey utilisera le carrosse de gala

OTTAWA, 16. (PCI) — Lors de l'ouverture de la session parlementaire, le 7 janvier, le T. Hon. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, utilisera pour la troisième fois son carrosse de gala lorsqu'il se rendra au Parlement pour prononcer le discours du trône. Le carrosse a été construit en Australie entre 1890 et 1900. M. Massey l'a déjà utilisé en juin 1953, lors des cérémonies du couronnement, et en novembre 1953, pour l'ouverture de la dernière session.

éveiller son attention, mais avant de lui demander de vous accompagner, il vaudrait mieux l'inviter chez vous pour rencontrer vos parents et faire plus ample connaissance.

Gare aux solliciteuses

L'Association des infirmières de la province de Québec nous informe que deux jeunes filles sollicitent de l'argent pour les aider à poursuivre leurs études d'infirmières. Elle se sert du nom de l'Association des infirmières pour amasser leur pécule. Et pourtant, personne n'autorise ces impudentes à quémander de porte en porte. Avis donc aux ménagères canadiennes, d'être sur leurs gardes avant de se laisser attendrir. Gardez vos largesses pour ceux et celles qui n'ont pas recours aux fausses représentations pour se faire donner un cadeau de Noël...

Il est à souhaiter que nous n'ayons pas à déplorer trop de "cas" semblables, en ce temps de l'année où seuls, des sentiments nobles et sincères doivent s'étaler au grand jour. Il existe, hélas! tant de malheureux à secourir, tant d'œuvres admirables à qui nous pouvons prêter main forte, que l'on ne saurait encourager des personnalités douteuses, usant de subterfuges pour nous apitoyer sur leur sort.

Dans certains foyers, par exemple, où l'on ne parvient qu'à grand-peine à boucler le budget, il arrive que l'on sacrifie, même une partie du strict nécessaire, pour soulager une misère humaine, ou aider une bonne cause. Il n'y a pas que les richards, qui ont de ces beaux gestes. Alors, de grâce, donnez généreusement aux pauvres, mais ne permettez pas que l'on abuse de votre naïveté. Avant de délier les cordons de votre bourse, prenez quelques renseignements sur ceux qui sollicitent votre appui.

L'abus de confiance est malheureusement la formule idéale des petites gens, qui sert admirablement leurs fins, soit: exploiter le bon monde.

Suzanne Ruzé

A l'Ecole des Sciences Ménagères

Cinquante petits enfants sont invités à une fête de Noël

(par MARIE-OLIVE PINTAL)

Chaque année, la période des Fêtes ramène la belle et touchante tradition des dépouillements d'arbres de Noël en faveur des enfants pauvres, orphelins, infirmes ou abandonnés. Mercredi après-midi la directrice et les membres du personnel de l'Ecole des Sciences Ménagères accueillirent et comblèrent une cinquantaine de petits de 2½ à 8 ans, de la crèche St-François d'Assise, 5136 est, de la rue Notre-Dame, à Montréal.

Il n'y a pratiquement pas beaucoup de mots pour exprimer la joie débordante de ces petits attendant l'arrivée du Père Noël. Une émotion vous envahit davantage lorsqu'on vous apprend que les douceurs de la vie réservées à ces mioches sont limitées aux attentions et soins sans doute bien attentifs des religieuses des Soeurs Réparatrices du Divin Cœur qui les ont accueillis à leur foyer.

La Providence leur a donné la vie, ils sont beaux et forts et pour la plupart intelligents. Et lorsqu'il est mention des attentions et soins quasi maternels, l'on constate que ces religieuses se dévouent avec grande abnégation auprès de ces petits abandonnés qui n'ont pas encore frappé du genou dans une porte d'entrée de maison paternelle, qui ne reçoivent pas au coucher le baiser d'une vraie maman, enfin ces petits qui, sans la générosité de personnes charitables n'auraient pas la grande joie de rencontrer le Père Noël, d'admirer un bel arbre tout illuminé et le plaisir de déballer et de s'exclamer de surprise à la vue d'un gilet de laine, pyjama, paire de bas, mitaines, bonnet, un verre de beurre de pistache, brosse à dents, tube de pâte dentifrice, savon, trois ou quatre jouets, sac d'oranges, pommes et mandarines, deux sacs de noix et de friandises.

Ces gros colis, vous l'imaginez sans doute leur furent remis par le Père Noël lui-même, empressé qu'il était de sortir de la cheminée dès que le fameux traîneau tiré par deux rennes et escorté d'esquimaux, apparut dans la salle amphithéâtre. Spectacle émouvant, tumulte, les enfants ne tiennent plus, chaque maraine, en l'occurrence, une élève de l'école, ne sait comment retenir son protégé. On crie, on veut s'approcher, enfin, la joie qui semble réchauffer le cœur d'un Pierre, Jacques, Robert, Jean, Réal et de tous qui vivent cette heure inoubliable.

SPECTACLES

Cependant ces garçonnets n'ont pas voulu tout recevoir et ne rien reconnaître. Ainsi, après un succulent goûter que chacun dégusta avec appétit le petit Claude Verville y va d'une belle chanson. Oh! ce bambin, il fut adorable à croquer, et à un signe de la religieuse, en chœur, on lance un appel déchirant à l'Enfant-Jésus de la crèche puis, six d'entre eux s'avancent et interprètent une courte say-

nette dialoguée. Amis lecteurs, essayez d'entrevoir ces mimiques et sans aucun doute, votre premier geste en sera un de reconnaissance envers le Seigneur pour tout ce que vous pouvez donner aux chers vôtres. Au dépouillement de l'arbre de Noël de l'Ecole des Sciences Ménagères, Monsieur Toc, ou le Grand-père du "Grenier aux images" et l'animateur de Tic Tac Toc, se fait un devoir d'exécuter sous les yeux ébahis des petits invités quelques tours de magie qui retiennent toute leur attention, la joie se lit dans les yeux de ceux qui sont interpellés afin d'aider M. Toc et son ami Fafoin, nul autre que M. Guy Messier.

La grande salle n'est plus ce qu'elle était, calme au début, vous savez on s'habitue vite aux gâteries, nos jeunes, s'en donnent à cœur joie, on regarde les beaux jouets, on examine ceux du voisin, on veut les montrer aux religieuses, enfin, beaucoup de brouhaha, il s'agit d'une jeunesse vivant des moments heureux, des minutes qui hélas ne reviendront pas trop souvent. Enfin l'important, c'est qu'on ait pensé à eux, afin de leur faire vivre un peu de la belle fête de Noël, même si, par anticipation.

De l'avis de Mlle Germaine Gloutnez, directrice de l'Ecole, le succès de cette fête est dû non seulement à la générosité des élèves des cours réguliers de l'institution, mais aussi avec le grand concours des élèves des cours pré-scolaires et publics.

INVITES

Parmi les invités on mentionne: M. l'abbé Maurice Ducharme, assesseur principal de l'Ecole Normale Jacques Cartier et professeur de religion à l'Ecole des Sciences Ménagères, les RR. SS. Cécilia, Marie Jeanne d'Arc, Marie-Rita et Marie Marceline, des Soeurs Réparatrices du Divin Cœur, Mme N.-K. Laflamme, prés. du Conseil d'administration de l'Ecole, M. Louis Chatel, professeur de psychologie à l'Ecole, Mme Pierre DesMarais, le docteur Adrien Plouffe, du Service de Santé de la ville de Montréal, Mme Rose Lacroix, Mlle Juliette Mireault, directrice de l'enseignement ménager à la Commission Scolaire de Montréal, M. J. Dansereau, du conseil d'administration et Mme Dansereau et plusieurs autres. Au cours de la réception qui suivit, quelques élèves de l'Ecole présentèrent d'élégantes toilettes de leur confection.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Petite ?



Allongez la ligne de votre taille vous y gagnerez toujours.

Mondanités

Réceptions

Mme Joseph-Edouard Proulx, O.B.E., et Mme Gavin Milroy recevront cet après-midi en l'honneur de Mmes Roland Bock et Henri Prieur et des membres de leurs comités respectifs: les Matinées symphoniques et les Young People's Concerts.

Lundi soir, Mme Paul Lortain donnait un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Mary Branswell.

Thé et shower d'ustensiles de cuisine, dimanche dernier, chez Mme Carl Schwende en l'honneur de Mlle Mary Branswell à l'occasion de son prochain mariage. Des pompons blancs ornaient les salons et la table. Mme J.-W. Branswell, Mlle Madeleine Valin et Mme R.-E. Valin, servaient le thé et les glaces aidées de Mmes L. W. Curtiss, G. A. Everett et de Mlle Allison Sinnott.

Prochain mariage

Dans l'intimité, le mardi 28 décembre, à 9 h., à l'église Ste-Philomène de Rosemont, sera célébré le mariage de Mlle Denise Couture, fille de M. Maurice Couture, décédé, et de Mme Couture, avec M. Albert Laniel, fils de M. et de Mme Orla Laniel, de Valleyfield.

Partie de cartes

Sous le patronage des Filles canadiennes françaises, une partie de cartes aura lieu le lundi soir 20 décembre, à 8 h. 30, à la salle St-Stanislas, rue Laurier est.

Déplacements

M. et Mme Bernard Panet-Raymond, de St. Catharines, Ont., accompagnés de leur fils, Pierre, arriveront à Montréal, le 24 décembre et seront les invités de M. et de Mme Boisdoré Panet-Raymond, pendant le temps des Fêtes.

Mme Pierre-F. Casgrain est revenue de Northampton, Mass., où elle a prononcé une causerie à Smith College.

Mme Aurèle Méthot, de Québec, et sa fille Anne, sont parties pour Grande Rivière où elles passeront les mois d'hiver, les invitées de Mme Aimé Cyr.

M. et Mme Auguste Martineau, d'Ottawa, étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Tanguay-Martineau, célébré samedi dernier à l'église St-Dominique.

M. et Mme Edward Cannon et leur famille demeureront désormais à Sept-Îles.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Hébert-Parent qui aura lieu, samedi matin, à la chapelle du Collège Saint-Laurent, mentionnons: M. et Mme Yves Hébert, M. et Mme Hector Bachand, M. et Mme Charles Méthot, de Trois-Rivières, M. et Mme Gilles Rouleau, de Baie Comeau, le Dr Hubert Saint-Pierre, de Drummondville, M. et Mme Pierre Courteau, de Pointe-au-Pic, Mme Alice Birs, de Coaticook, le Dr et Mme K.-J. Bachand, de St-Joseph-du-Lac, le Dr et Mme Georges Fournier, de Ste-Anne-de-la-Parade, le Dr et Mme Joachim Bachand, ainsi



Mlle THERÈSE MAISONNEUVE, fille de M. O. Maisonneuve, d'Outremont, et M. CLAUDE BOURGEOIS, Ing. P., fils de M. et de Mme Roland Bourgeois, de Montréal, dont on annonce les fiançailles.



que le Dr et Mme André d'Etcheverry, de Sherbrooke.

M. et Mme Pierre Duchastel de Montrouge, de Québec, attendus à Montréal, vendredi, seront les invités de M. et de Mme Frank McKenna.

M. et Mme Warwick Chipman occuperont un appartement au Ritz-Carlton au cours des prochaines semaines.

Cadioux-Chevrette

A Saint-Viateur d'Outremont samedi matin, à onze heures, le R.P. Surprenant, O.P., oncle du marié, a célébré le mariage de Mlle Diane Chevrette, fille de Me Armand Chevrette, C.R., et de Mme Chevrette, d'Outremont, avec M. Marcel Cadioux, fils de M. et de Mme Horace Cadioux, de Notre-Dame-de-Grâce. Des chrysanthèmes et des pompons ornaient le chœur et des colonnettes de fleurs identiques avaient été disposées dans l'allée centrale de la nef. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. MM. Claude Chevrette, Gilles Beauséjour, Robert Caron, Jacques Robitaille et Luc Cossette plaçaient les invités. M. Cadioux était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de velours italien blanc avec incrustations de perles nacrées au corsage et dont l'ampleur de la jupe formait traîne, un voile de tulle illusion retenu sous un béguin de velours et de plumes et une cascade d'arums.

Mlle Line Chevrette, sœur de la mariée, dame d'honneur, Mlle Yolande Latraverse, Louise Dostert et Françoise Coutu, demoiselles d'honneur, portaient des robes de velours italien bégonia, des béguins de même tissu ornés de plumes ton sur ton et des bouquets de roses et de bégonias. M. Guy Cadioux,

frère du marié, était garçon d'honneur.

Mme Chevrette, mère de la mariée, portait sur un fourreau de faille tabac, une robe de dentelle avoine, dont la jupe était drapée à l'arrière sous un large nœud de faille, un petit chapeau Renaissance de même tissu et un réticule piqué de roses Talisman. Mme Cadioux, mère du marié, portait une robe de velours de Lyon bleu Dior ornée de vison, un chapeau assorti et un bouquet d'orchidées.

Après une réception au Ritz Carlton où les salons étaient décorés de pompons, de roses et de palmiers, M. et Mme Cadioux partirent pour New-York d'où ils s'embarqueront sur l'île de France pour l'Europe. Pour voyager, Mme Cadioux portait une robe de tissu français anthracite, un chapeau rose pastel, des accessoires de suède anthracite et un manteau de mouton de Perse platine.

Schneider-Tellier

A la cathédrale de Chicoutimi, ces jours derniers, à neuf heures, M. l'abbé Adrien Bluteau, a béni le mariage de Mlle Madeleine Tellier, fille de M. et de Mme Paul Tellier, avec M. Jean Schneider, d'Arvida, fils de M. et de Mme Jules Schneider, d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg. A cette occasion, des massifs de palmiers, des corbeilles de chrysanthèmes et de pompons blancs ornaient le chœur et le sanctuaire. Pendant la messe, M. Pierre Charlebois, d'Arvida, a exécuté un programme musical à l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de brocat blanc avec incrustations de dentelle et de perles, un voile de tulle illusion retenu sous un petit bonichon de dentelle et de perles, et un bouquet formant semi-cascade et composé de roses blanches. M. Paul Lemieux, d'Arvida, était le témoin de M. Schneider.

Mme Tellier, mère de la mariée, portait une robe de poulx de soie et dentelle marine, un chapeau de plumes de même ton et des roses rouges à l'épaule. Mme Schneider, mère du marié, portait une robe de poulx de soie noir, un chapeau de velours noir et au corsage, des oeillets roses. La cérémonie fut suivie d'une réception chez M. et Mme Tellier où les salons étaient décorés d'azalées roses, de chrysanthèmes et de pompons blancs. Les mariés partirent ensuite en voyage.

A son départ, Mme Schneider portait un manteau de rat musqué, une robe de crêpe de laine mandarine, un chapeau de velours brun et des accessoires assortis. A leur retour, M. et Mme Schneider demeureront à Chicoutimi.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait: Mme Jules Schneider, d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg, M. et Mme Paul Daemen et Mlle Hélène Daemen, de Varennes, M. et Mme Paul Tellier, de Rivière-du-Loup, Mme Arthur Tellier et Mlle Rachel Duval, de Québec, M.

et Mme Henri Dubé et M. et Mme Francis Rosconi, de Montréal.

Corbin-Young

Ces jours derniers, a été célébré à l'église Saint-François d'Assise, le mariage de Mlle Patricia Young, fille unique de M. et de Mme G. R. Young, de Montréal, avec M. Antonio Corbin, fils unique de M. et de Mme E. Corbin, de S.-Léonard, N.-B. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe rose cannelle et un chapeau de même ton. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'oeillets blancs et roses.

Après une réception à l'hôtel Pennsylvania, les mariés partirent en voyage. Pour voyager, Mme Corbin portait un deux-pièces rouge, un chapeau et des accessoires noirs et un manteau de fourrure. Les mariés habiteront le Nouveau-Brunswick.

QUEBEC

L'honorable et Mme J.-S. Bourque étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Daoust-Bourguignon, célébré samedi dans la métropole.

Réceptions

Mmes Jules Hamel et Harold Lindsay ont reçu à un sherry hier après-midi, à la résidence de Mme Hamel, chemin Saint-Louis.

M. et Mme Albert Drolet ont reçu à un cocktail samedi soir à leur résidence, en l'honneur de Mlle Françoise Laliberté et de M. Roland Hallé, Mlle Juliette Labonté et M. René Lacasse étaient au nombre des invités.

M. et Mme W.-G. Britt ont reçu à un cocktail samedi après-midi, à leur demeure, avenue Noury.

Avant la soirée dansante donnée par M. et Mme Albert Lamoignon, hier, au Ritz Carlton, en l'honneur de leur fille, Elisabeth, le colonel et Mme Redmond Roche ont offert un dîner pour leur fille, Marie-José.

M. Braun Langelier est retourné à Ottawa après un bref séjour à Québec.

M. et Mme Ludger Cantin sont partis en fin de semaine pour Miami, Floride, où ils passeront les mois d'hiver.

Mme James MacKenzie, de Silvery, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis, au cours duquel elle a visité Boston, Providence, Muskogon et Chicago.

M. et Mme Paul Jean, de notre ville, ont passé la fin de semaine à Sherbrooke.

M. Michel Price est arrivé de Terre-Neuve et passera la période des fêtes avec ses parents, M. et Mme Richard-H. Price.

M. René Painchaud est retourné à Ottawa après un bref séjour à Québec.

Mlle Marguerite Lavergne est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec.

Mme Edmond Bell, de Montréal, a passé quelques jours au lac Saint-Joseph récemment, l'invitée de M. et de Mme D. Taylor.

Mme Gérard Fels est retournée à Montréal après avoir passé quelques temps à Québec, l'invitée de Mme Arthur-E. Scott.

Mme D. Morin est de retour d'un



Mme LEONARD LEGAULT, présidente des dames patronesses de l'hôpital général de la Miséricorde, invitée d'honneur lors de la matinée enfantine en faveur des protégés de la crèche de la Miséricorde, le dimanche 19 décembre. Il y aura dépouillement d'un arbre de Noël.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4785

PATRON No 4785 — Ce patron couvre-tout sera spécialement apprécié des ménagères qui veulent protéger leur robe tout en vaquant à leur ménage.

LE PATRON No 4785 vous est offert dans les tailleurs 36-38-40-42-44-46-48-50-52. La grandeur 36 requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très soigneusement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adresses la tout à: Bureau des modes, la "Patrie" 190 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

bref séjour à Montréal, inscrite à l'hôtel Mont-Royal.

M. Elzéar Orchard est de retour à Québec, après un voyage à Ottawa et Montréal.

M. et Mme Norbert Heppell, de Luceville, font présentement un voyage au cours duquel ils visiteront Vancouver, Chicago, Minneapolis, Portland, Hollywood et la Nouvelle-Orléans.

Une carrière sous-marine

Une femme de Vancouver, Mme Rosemary Mona a un passe-temps des plus extraordinaires: elle est femme-grenouille. Une jeune mariée de sept mois, Mme Mona passait par toutes les émotions lorsqu'elle voyait son mari plonger dans les eaux noires de la mer pour aller explorer les profondeurs sous-marines. Elle décida donc de se familiariser avec l'occupation de son mari, dans l'espoir d'améliorer ses craintes. Et c'est, en effet, ce qui est arrivé. Mme Mona a pris goût à ce genre d'explorations et elle adore les paysages sous-marins.

Félicitations à Mlle A. Caisse

L'Institut sténographique de France à Montréal est heureux d'offrir ses plus cordiales félicitations à Mlle A. Caisse, une diplômée de l'Institut, pour ses brillants succès et la grande confiance dont elle a été l'objet comme secrétaire au Comité exécutif à l'hôtel-de-ville.

En cette occasion, Mlle Irène Joly tient à rappeler que lors du centenaire Emile Duployé, Mlle Caisse a reçu de l'I.S.P. à Paris un diplôme de praticien pour honorer ses services comme sténographe duployenne.



Mlle PAULINE ETHIER, fille de M. et de Mme Julien Ethier et M. ROBERT DEGUIRE, fils de M. Robert Deguire, décédé, et de Mme Robert Deguire, dont on annonce les fiançailles.

Une automobile exécute un plongeon du quai Victoria

Peu avant 1 h., la nuit dernière, la police était alertée par un témoin non identifié qui lui apprenait qu'une automobile venait de plonger du quai Victoria, au pied de la rue Berri.

Des agents de radio-police se rendirent hâtivement sur les lieux et, au moyen de projecteurs, vérifièrent aussitôt le fait mentionné. Une voiture gisait dans environ cinquante pieds d'eau. Des équipes ont alors tenté, au moyen de câbles, de la ramener à la surface, mais à cause de l'obscurité, il fut décidé

de remettre ce travail à ce matin. On aura sans doute recours à un scaphandrier.

Il est possible qu'il se trouve un occupant dans le véhicule, mais pour la même raison encore, la chose n'a pu être confirmée au cours de la nuit.

L'Exécutif veut connaître le personnel administratif

Les chroniqueurs municipaux ont appris, ce matin, que le Comité exécutif de la Cité avait convoqué pour demain avant-midi, à dix heures trente, dans la salle du Conseil municipal, tous les directeurs des services municipaux.

Son Honneur le maire Jean Drapeau a expliqué que, pour sa part, ainsi que pour celle de certains membres du Comité, il ne connaissait pas personnellement tous les directeurs et que le but principal de cette convocation était effectivement de les connaître, afin que le contact entre eux et l'administration soit désormais plus complet.

Il aurait été aussi question à la réunion des commissaires, ce matin, de fait que certains fonctionnaires municipaux, dans des causes qu'ils prononçaient ces temps derniers, auraient discuté de la politique de la ville. "Il a en effet été question de cela", a dit le maire, "mais si ce sujet vient sur le tapis à la réunion de demain, il ne constituera pas toutefois le principal objectif de la réunion. Il est bien entendu qu'il appartiendra désormais aux membres de l'Administration et à eux seuls de souligner les politiques de la Cité".

Au bénéfice des orphelins

Le grand public montréalais est invité à assister à la représentation d'un film qui sera donné au bénéfice des orphelins de la crèche Youville, au cinéma Electra (coin Ste-Catherine et Amherst) demain à 11 heures p.m.

Le prix d'admission sera un jouet ou un vêtement pour enfant de 2 à 13 ans, et ces cadeaux seront distribués à la crèche Youville, au cours de la période des fêtes.

Cette soirée est organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal qui, à chaque année, fait des dépouillements d'arbre de Noël, dans différents orphelinats de la métropole.

Le film à l'affiche sera une production musicale, en couleur, mettant en vedette la charmante actrice Doris Day, et ayant pour titre "Le bal du printemps".

Une fraude de \$73,648

James McKay Brophy, 33 ans, de Lachine, a subi son enquête préliminaire, ce matin, devant le juge T.-A. Fontaine, sous onze chefs d'accusation d'usage de faux textes pour obtenir des sommes s'élevant au montant de \$73,648. La Cour l'a envoyé à son examen volontaire, lequel aura lieu le 23 prochain.

Brophy, qui était à l'emploi de la Consolidated Paper Company, comme commis de bureau, est accusé d'avoir soutiré frauduleusement 11 blancs d'émissions de parts et d'y avoir inscrit des nombres fictifs de parts se totalisant à 194,100 actions. Brophy se serait ensuite présenté

Une expédition scientifique au Pôle Nord

NEW-YORK, 16. (P.C.F.) — Un explorateur, qui connaît fort bien les régions septentrionales du Canada, dirigera une expédition au Pôle Nord, au début de l'an prochain, pour y poursuivre des recherches scientifiques étendues et faire l'essai d'un instrument secret, servant à mesurer l'épaisseur de la glace et à rendre ainsi moins hasardeuses les envolées polaires.

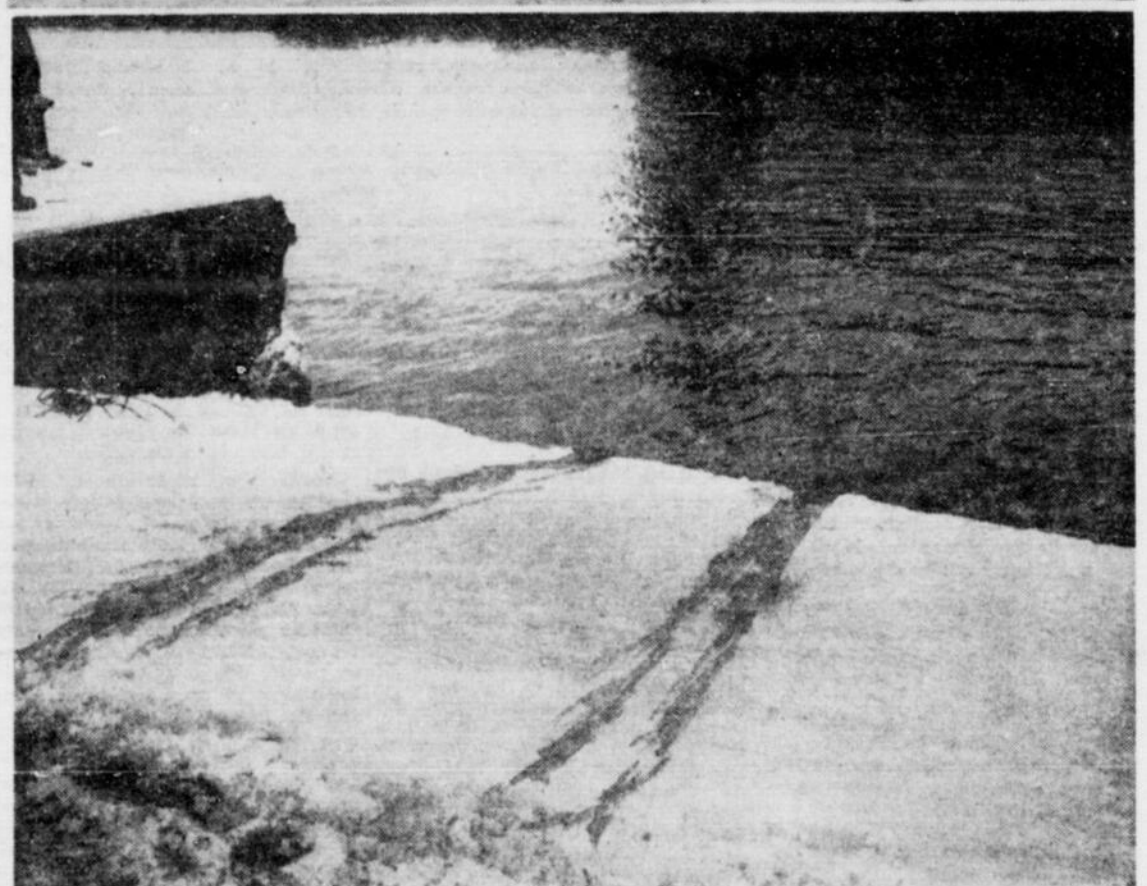
Les découvertes scientifiques de l'explorateur John-F. Stanwell-Pletcher seront mises à la disposition des autorités de la défense, tant du Canada que des Etats-Unis. L'expédition coûtera environ \$400,000. Elle se fera sous les auspices d'entreprises privées, dont une filature de Carbondale, Pennsylvanie. Vingt-deux savants, explorateurs, photographes, techniciens et guides esquimaux y participeront. La Gendarmerie royale a été priée de charger un de ses membres de représenter le Canada.

L'expédition volera vers le pôle en passant par Winnipeg, Churchill, Resolute Bay, dans l'île Cornwallis, et Alert Bay, à l'extrémité nord de l'île Ellesmere. Elle fera usage de deux avions, dont l'un noté à Winnipeg.

Le grand quartier de l'expédition sera au pôle. De là, quatre atterrisseurs de chiens reviendront à Alert Bay, environ à 450 milles de distance. Cette expédition secondaire aura pour but de mesurer et photographier la glace. A un certain point, les membres de cette expédition se partageront en quatre groupes pour se rendre à Alert Bay par divers chemins. A tous les cinquante milles, on déposera des instruments qui, trois fois par jour, enverront des signaux à des moniteurs sur la rapidité de la marche des glaces. On étudiera également des échantillons d'eau, la vie marine, les conditions climatiques et autres phénomènes. Toutes les observations seront envoyées à l'expédition principale par transmetteurs portatifs.

dans onze succursales des banques de Toronto, Montréal, Canadienne Nationale, Canadian Bank of Commerce, Royal et Imperial et à l'aide de ces faux certificats d'avoir soutiré à ces banques les montants de \$73,648. Les certificats falsifiés représentaient environ 3,235 parts à près de \$63 chacune.

La Consolidated Paper Company a son bureau au cinquième étage de l'édifice Sun Life. Les certificats en blanc étaient déposés dans une voûte au sous-sol de l'édifice dans une armoire fermée à clef et l'accusé en avait la clef.



(Photos Roger Janelle—La Patrie)

MYSTERIEUSE TRAGEDIE AU QUAI VICTORIA. — Ces deux photos ont été prises ce matin alors que l'on tentait de retirer, d'une profondeur d'environ 50 pieds, dans les eaux du fleuve St-Laurent, au pied de la rue Berri, une automobile qui s'y est engouffrée peu avant 1 h. la nuit dernière. On ignore encore dans quelles pénibles circonstances cette tragédie s'est déroulée. Sur la photo du haut, l'endroit précis où le véhicule a fait son tragique plongeon. Au bas, les traces laissées par les pneus de l'auto sur la rive, tout au bord du quai. On effectuera aujourd'hui des recherches supplémentaires afin de retirer l'auto du fleuve et constater le nombre éventuel des victimes de cette tragédie.

L'assistant-directeur de la police, Wilfrid Bourdon, a remis sa démission

L'assistant directeur de la police municipale, M. Wilfrid Bourdon, en charge de la sûreté municipale, a remis sa démission, ce matin.

Son Honneur le maire Jean Drapeau et le président du Comité exécutif municipal, M. Pierre DesMarais, ont annoncé que M. T.-O. Leggett, directeur intérimaire, leur a fait tenir un avis à cet effet. Le maire et le président lui ont demandé de continuer son enquête, qu'ils lui avaient prié d'instituer sur certaines irrégularités, produites le jour de l'élection municipale, le 25 octobre dernier.

M. Wilfrid Bourdon est du nombre des personnes interrogées hier, au cours d'une session de 8 heures et demie, au Comité exécutif.

Il est possible que la Comité exécutif étudie le rapport de M. Leggett, au sujet de la réintégration de Me Pacifique Plante, dont le Comité exécutif a recommandé le retour à ses anciennes fonctions d'assistant directeur de la police municipale.

L'EAU A LA BOUCHE

Le gouvernement de Cuba a décidé de faire appliquer à l'envers de ses timbres-poste une colle à la menthe, à la vanille, à l'anis, à la mandarine ou au citron.

Nouvel édifice pour le fédéral

SHAWINIGAN FALLS 16—(P.C.F.) — M. J.-A. Richard, député libéral de St-Maurice-Lafleche, a annoncé hier que le gouvernement fédéral va regrouper dans un seul édifice tous ses services de Shawinigan Falls. Les techniciens ont commencé leur travail pour choisir l'emplacement du nouvel édifice.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 16. — L'atmosphère de Noël se manifeste déjà à l'Assemblée législative. Un incontestable climat de détente a régné pendant toute la journée d'hier; la Chambre a terminé la discussion du projet de loi instituant une pension aux invalides qu'elle a votée à l'unanimité.

Au début de la séance, M. Lionel Ross, député de Verdun, a annoncé le décès de l'un de ses prédécesseurs à l'Assemblée législative, M. Pierre-A. Lafleur, mort à l'âge de 82 ans. M. Ross a offert ses condoléances à la famille et au premier ministre, dont M. Lafleur fut jadis l'un des députés. M. Duplessis a remercié le député de Verdun de sa délicate pensée et de la courtoisie dont il venait de faire preuve à l'endroit d'un adversaire politique: il s'associa à M. Ross pour présenter ses condoléances à la famille.

LE CODE DU TRAVAIL

Avant d'entreprendre la discussion de la loi des invalides, M. Bélanger, député de Lévis, demanda au premier ministre la production d'une copie du projet de code du travail préparé par le Conseil supérieur du travail; le premier ministre a demandé le rejet de la motion de M. Bélanger, alléguant que la production de ce document n'était pas dans l'intérêt public.

M. Bélanger ne s'est étonné de la prise de position du premier ministre; il ne comprend pas qu'on refuse à produire un document émanant d'un organisme créé par la législature en 1940 à la suite de nombreuses requêtes d'associations ouvrières; il rappelle qu'en 1950, cet organisme s'est chargé de préparer un projet de code, projet qui a réalisé l'unanimité des 24 membres pour être ensuite rédigé en termes légaux par des experts en droit.

Le président de l'Assemblée, M. Taché, interrompit M. Bélanger pour lui faire remarquer que le refus du premier ministre de répondre à une question ne justifiait pas un discours de sa part. M. Bélanger rétorqua qu'il ne s'agissait pas d'une question, mais d'une motion. Le président a décidé de prendre en délibéré le point litigieux et de rendre sa décision plus tard.

LA LOI DES INVALIDES

Le projet avait été présenté la veille. Hier, M. Lapalme se déclara heureux de cette loi et c'est avec joie qu'il accueillait cette mesure qu'il a réclamée pendant dix ans. C'est avec satisfaction qu'il constata la parfaite unanimité réalisée à Québec comme à Ottawa; mais il regrette que la loi fédérale, sur laquelle est basée la loi provinciale, ne soit pas plus explicite au sujet des invalides de moins de 16 ans. Jusqu'à cet âge, l'invalidité n'a droit qu'aux allocations familiales et on laisse aux parents le soin de leurs enfants invalides. Il réclame donc que tous les cas d'invalidité permanente soit mis sur le même pied.

M. SAUVÉ

Le ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, M. Paul Sauvé, tient d'abord à rappeler que cette loi du gouvernement ne vient que compléter une législation sociale déjà très avancée. La province paie des millions aux invalides de toutes catégories. Il juge qu'il est du devoir du gouvernement de collaborer ici avec le gouvernement d'Ottawa: la législation fédérale en la matière étant applicable dans tout le Canada, la province de Québec se doit d'en prendre avantage; si elle ne le faisait pas, elle se trouverait à contribuer pour les autres provinces sans en retirer elle-même profit.

M. Sauvé ne veut pas prétendre que cette loi va régler tout le problème des invalides dans le Québec; le chef de l'opposition condamne certaines restrictions contenues dans la loi fédérale; il ne sait pas plus que le chef de l'opposition pourquoi la loi fédérale ignore les enfants de moins de 18 ans. Mais il tient, cependant, à souligner qu'il s'agit d'une allocation aux personnes affectées d'une

invalidité complète et permanente; c'est pour le gouvernement provincial une charge nouvelle ajoutée à celle qu'il a assumée envers une trentaine de milliers de personnes invalides dans la province. C'est une législation qui vient compléter, qui vient s'ajouter à la trilogie des allocations existantes: allocations aux mères nécessiteuses, aux aveugles et aux vieillards.

M. DUPLESSIS

Après le vote en deuxième lecture, qui enregistra 82 voix contre 9, le premier ministre, M. Duplessis, ajoute quelques précisions sur la paternité de la loi, que MM. Lapalme et Ross avaient affirmée d'inspiration libérale. Il nie qu'il faille en attribuer le mérite à l'un ou à l'autre; cette loi est la traduction d'un sentiment de charité, telle que prêchée il y a deux mille ans par le Christ; elle émane d'un sentiment de philanthropie et répond à la vieille doctrine: "Aimez-vous les uns les autres". C'est là tout le principe de la loi. Il ne veut pas qu'on étatisse la charité.

M. LAPALME

A la suite du premier ministre, M. Lapalme dit que les vérités qu'il vient de proclamer sont tellement évidentes qu'il est inutile de les rappeler. Il n'est pas question ici d'étatiser la charité, mais tout simplement de pourvoir notre législation des moyens d'aider les infirmes et de donner à la présente loi une portée aussi large que possible. M. Lapalme et quelques autres députés de l'opposition, dont MM. Dupré (Verchères) et Rochon (Montréal-St-Louis), posent ensuite quelques questions au ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, M. Paul Sauvé, pour avoir quelques précisions sur l'efficacité de la loi.

PORTEE DE LA LOI

Le ministre souligne d'abord que les règlements pour l'attribution de la pension ont été arrêtés par les autorités fédérales. Il précise, à une question de M. Lapalme, que ces règlements ont été, en principe du moins, préparés à la suite de consultations avec les provinces. Selon ces règlements, une personne sera considérée comme invalide et sera éligible à la pension lorsqu'elle sera atteinte d'une infirmité majeure constatée par examen médical, lorsque cette infirmité aura été jugée incurable et qu'en raison de cette infirmité, cette personne ne pourra prendre soin d'elle-même.

M. Sauvé confirme que l'allocation mensuelle sera de \$40, payable à parts égales par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. L'initiative de l'émission des pensions demeure au gouvernement provincial; les demandes devront être adressées à la Commission des allocations sociales du Québec et pourvues d'un certificat de médecin. La Commission pourra exiger un examen médical, lorsqu'elle jugera insuffisant le certificat produit par le postulant. Cet examen se fera dans les centres aussi rapprochés que possible du domicile du postulant.

Le ministre propose, à l'article 10 de la loi, un amendement: cet amendement permet au gouvernement d'édicter des pénalités contre ceux qui tenteraient d'obtenir l'allocation sans y avoir droit: cet amendement découle des règlements fédéraux qui laissent à la province l'administration de la loi. C'est le gouvernement provincial qui en paye tous les frais; le gouvernement fédéral ne remboursera que la part de l'allocation qu'il s'est engagé à payer, soit, dans le cas présent, \$20 par cas.

La loi fut ensuite adoptée à l'unanimité en deuxième et troisième lecture.

La Chambre adopta ensuite rapidement une loi affectant le prési-



LE FAMEUX ROCKEFELLER CENTER, DE NEW-YORK, s'est transformé, pour la période des Fêtes, en une magnifique reproduction de scènes de Noël. A l'arrière-plan, un sapin de Norvège de 65 pieds de hauteur est illuminé par 2.000 ampoules et chargé de plus de 1.800 ornements. Les anges sont hauts de neuf pieds et ont des ailes de sept pieds de longueur. Les jardins sont remplis de fleurs et brillamment décorés.

dent de la Commission des accidents de travail; la loi stipule que le président doit être choisi parmi les juges de district et que le président actuel de la Commission, M. Joachim Grenier, peut être nommé juge.

AU CONSEIL LEGISLATIF

La proposition de M. Philippe Brais demandant que le représentant du gouvernement au Conseil Législatif fasse partie du cabinet et que lui soit nommé un adjoint parlementaire, a été écartée hier par le président du comité plénier, M. Olier Renaud, après un débat entre MM. Brais et Masson.

Dans son exposé, M. Brais avait déclaré qu'il avait présenté sa proposition dans un désir sincère d'aider le leader ministériel au Conseil. Il ajoute que, pour lui, le problème des indemnités à verser à l'adjoint du leader ministériel était secondaire et qu'il spécifiait, en sous-amendement, que le salaire prévu par la loi ne serait versé qu'aux membres de l'Assemblée Législative. M. Edouard Masson affirma que l'amendement de M. Brais était irrégulier parce qu'il s'agissait d'une loi d'appropriations et qu'elle ne concerne que l'Assemblée Législative.

M. Renaud s'est rangé à l'avis de M. Masson et écarta la proposition de M. Brais en invoquant l'article 53 de la constitution. M. Brais n'en appela pas de cette décision.

Le Conseil a ensuite siégé en comité de législation privée.

Ces documents précieux sont en route pour Albany

MONT-ROLLAND, 16. (P.C.I.) — Quatre archivistes d'Albany sont repartis hier chez eux avec 12 caisses de documents de l'Etat de New-York saisis de justesse d'un bac à acide.

Les archivistes ont récupéré ces documents parmi quelque 15.000 livres de papiers de rebut à l'usine de la compagnie de papier Rolland, à Mont-Rolland, dans les Laurentides.

Les documents, qui datent du XVIIIe siècle, avaient disparu en octobre dernier de la cave de la section des documents publics des archives d'Albany. Cette disparition fut mise sur le compte d'une erreur commise par un commerçant en vieux papiers et les documents furent retracés par le Dr Albert Corey, historien de l'Etat de New-York.

Selon le Dr Corey, les documents fournissent la base d'une étude complète sur l'histoire de l'Etat de New-York, à une époque où les pionniers achetaient des terres aux tribus indiennes.

On réclame un canal de 27 pieds pour relier New-York et Montréal

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, 16. — Me Maurice Riel, avocat de Montréal et président du Comité régional de recherche sur les problèmes de la canalisation du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, a déclaré, au Club Richelieu de Saint-Jean-sur-Richelieu, que l'on devrait reconsidérer la proposition de 1937 de relier les ports de Montréal et de New-York par un canal fluvial de 27 pieds.

Le conférencier a ajouté que la réalisation de la canalisation du Saint-Laurent créera un vaste changement de la situation qui existait quand la Commission conjointe internationale fut invitée à mettre la suggestion à l'étude, il y a 17 ans. "On devrait maintenant, dit-il, porter attention au projet qui s'avère utile à la navigation sur mer et avantageux à la province et aux régions sur son parcours. Le canal mettrait St-Jean en communication fluviale avec le St-Laurent et les eaux fluviales sur la route de New-York."

"UNE GRANDE AFFAIRE"

"Nous voudrions, a ajouté Me Riel, voir la Commission conjointe internationale étudier le projet dans son ensemble". Il a affirmé que la suggestion d'ouvrir un canal entre Montréal et New-York, "serait une grande affaire. Depuis toujours, le Richelieu a été la grande voie entre les deux ports. Le projet devenu une réalité, les industries de la Nouvelle-Angleterre et le port de New-York seraient intéressés à se pourvoir d'un accès sur le St-Laurent, pour leur transport maritime en haute mer."



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU KIWANIS SAINT-LAURENT. — C'était hier visite du gouverneur du district O.Q.M. — (Ontario-Québec-Maritimes) — au club Kiwanis Saint-Laurent et à cette occasion de brillantes délégations de plusieurs autres clubs kiwanis du district montréalais et des environs s'étaient réunis pour le lunch en l'hôtel Ritz-Carlton. De gauche à droite, sur notre photo: MM. Les Memory, lieutenant-gouverneur élu pour 1955; E. Coulter, gouverneur du district O.Q.M., et J.-G. Lagacé, président sortant de charge du Kiwanis St-Laurent.

L'horaire du film

Ces cotes nous sont fournies par le Centre catholique du Cinéma de Montréal.

LOEW'S — "White Christmas": 9.45, 12.05, 2.30, 4.55, 7.20, 9.45.

(Pour tous)

PALACE — "Beau Brummel": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

(Pour adultes)

CAPITOL — "King Richard and the Crusaders": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

(Pour adultes)

PRINCESS — "Ring of Fear": 10.25, 12.45, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

(Pour adultes)

ORPHEUM — "Wicked Woman": 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.05.

(Adultes avec réserves)

"The Diamond Wizard": 9.50, 12.30, 3.15, 5.55, 8.40.

(Pour tous)

CINEMA DE PARIS et BIJOU — "Le droit de naître": 11.22, 1.48, 4.14, 6.40, 9.06.

(Pour adultes)

LA SCALA et LE CANADIEN — "La Dame aux Camélias": 1.42, 4.29, 7.16, 10.03.

(Pour adultes)

"Mon frère a peur des femmes": 12.15, 3.02, 5.49, 8.36.

(Adultes avec réserves)

ALOUETTE — "La Vengeance de l'Aigle Noir": 9.45, 12.50, 3.55, 7.00, 10.05.

(Adultes avec réserves)

"L'Escadrille de l'Enfer": 11.20, 2.35, 5.30, 8.35.

(Pour tous)

ST-DENIS — "Né de Père Inconnu": 12.10, 3.34, 6.38, 10.02.

(Pour adultes)

"Bel Amour": 1.39, 5.03, 7.77.

(Pour adultes)

Au théâtre Loew's

TOUTE LA FAMILLE sera acceptée aux représentations du film "WHITE CHRISTMAS", actuellement à l'affiche du cinéma Loew's et qui commencera sa 7ème semaine à partir de vendredi le 17 décembre. Cette nouvelle ne manquera pas de faire plaisir aux Montréalais de tout âge.

A l'affiche PALACE

"BEAU BRUMMEL"

en couleur

Stewart Granger — Elizabeth Taylor

PRINCESS A l'affiche

"RING OF FEAR"

en couleur

Clyde BEATTY — Mickey SPILLANE

A l'affiche ORPHEUM

"WICKED WOMAN"

aussi

"THE DIAMOND WIZARD"

LOEW'S 3e semaine

"WHITE CHRISTMAS"

couleur par technicolor

Bing CROSBY — Danny KAYE

A l'affiche CAPITOL

"KING RICHARD AND THE CRUSADERS"

en couleur

Rex HARRISON — Virginia MAYO

ALOUETTE A l'affiche

"LA VENGEANCE DE L'AIGLE NOIR"

aussi

"L'ESCADRILLE DE L'ENFER"

SUR GRAND ECRAN SAINT-DENIS

"NE DE PERE INCONNU"

aussi

"BEL AMOUR"

Cinéma de Paris

et

BIJOU

5e SEMAINE

Le film qui défie toute comparaison

LE DROIT DE NAITRE



AU CAPITOL — Edmund Purdom et Jane Powell dans une scène du film "Athena" qui prendra l'affiche au Capitol dès demain.

Nouvelles des studios français

Martine Carol et Christian-Jaque viennent de signer un contrat avec une firme américaine pour tourner à Hollywood des films en Cinemascope.

Martine Carol est engagée pour cinq productions, à raison d'une par an. La date de cette réalisation annuelle sera fixée de manière à ne pas gêner la carrière européenne de la vedette. Pour son

premier rôle à Hollywood, Martine voudrait interpréter un film moderne. Elle sera auparavant Lola Montès dans le film que Max Ophüls doit tourner en janvier à Munich.

Quant à Christian-Jaque, il dirigera sa femme dans son second Cinemascope américain dont le choix n'a pas encore été fait.

La réouverture du cinéma "Moulin-Rouge" à Paris a eu lieu en novembre. Le nouveau Moulin Rouge, qui se présente comme l'une des salles les plus modernes de France, possède désormais 1,500 places.

Le film français produit par Emile Natán et réalisé par Richard Pottier en Eastmancolor: la Belle Otero avec Maria Félix, avait été choisi pour la réouverture du grand cinéma de la Place Blanche.

Il reçut du nombreux public qui se pressait dans la salle le plus chaleureux accueil.

Plusieurs grands films français viennent de sortir en exclusivité à Paris: le Rouge et le Noir de Claude Autan-Lara (co-prod franco-italienne Franco London Film-Document Film), Les Lettres de mon Moulin de Marcel Pagnol (Cie Méditerranéenne de film-Eminente film) Obsession de Jean Delannoy (co-prod. franco-italienne Films Gibé-Franco London Film-Continental Produzione, C.E.I.A.P.) et Cadet Rousselle d'André Hunebelle (Prod P.A.C.-S.N. Pathé Cinéma).

"NAGANA"

30 techniciens, 7 acteurs, 1 conseiller aux chasses, 1 médecin spécialiste des maladies tropicales, 100 porteurs noirs, 5 interprètes et 5,000 figurants vont vivre une merveilleuse aventure au cœur de la brousse africaine dans les régions sauvages du Nord-Cameroun.

Le 6 novembre, cette imposante expédition réunie à Ngaoundéré a pris la route du Nord, vers un village noir à 300 km de la moindre agglomération civilisée, où seront tournées les premières scènes de "Nagana", le film qu'entreprend Hervé Bromberger d'après l'œuvre de Jacques Compagnon.

Comédiens français et italiens sont arrivés à Ngaoundéré par l'avion régulier de la Compagnie U.T.A.: Raymond Souplex, Renato Baldini, Enrico Luzi, Gil Delamare. Seule femme de cette périlleuse aventure, Barbara Laage accompagnera ses camarades dans tous les

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

Nous reproduisons ici une lettre d'un correspondant de L'Angeli-Gardien, relative aux programmes de télévision. C'est une opinion et elle est aussi respectable que bien d'autres. Elle a au moins la sincérité pour elle. Nous passons sous silence les compliments faits à cette colonne.

M. Vergor...

...les autorités de Radio-Canada ont mis sur les ondes le dimanche après-midi, un court programme, "Eaux Vives", je les en félicite, car c'est un des plus beaux, mais je ne comprends pas pourquoi on transmet sur les ondes des programmes "actés" par des femmes ou filles à moitié habillées. Comme tout foyer chrétien le dimanche soir à 7 heures on récite le chapelet et ensuite on ouvre la TV et quelle image apparaît comme trop souvent d'ailleurs, c'est une femme habillée très immodestement... Si ces dames pouvaient m'adresser la parole elles me diraient peut-être que je ne suis pas déniaisé et c'est tout le contraire, je suis très bien déniaisé mais je suis chrétien, je suis père de famille; ici dans notre foyer, il règne une atmosphère d'honneur, de santé, et de bonheur et comme dans tout foyer Lacordaire, Dieu est toujours le premier servi. C'est pour cette raison que je proteste contre ces programmes qu'ils soient du siècle présent ou d'autres siècles plus reculés. Ces programmes devraient passer à des heures tellement tardives qu'ils ne seraient vus par des gens de la même classe; la plus haute vis-à-vis des hommes et la plus basse vis-à-vis de Dieu...

Le correspondant s'en prend ensuite au programme "Pépinot et Capucine" qu'il qualifie "de programme qui n'a aucun sens"... "cela fait assez longtemps que cela traîne, dit-il, il faudrait que cela disparaisse... Cette lettre n'a pas besoin de commentaires, croyons-nous, elle est signée modestement Ti-Mel, car le correspondant nous a demandé de taire son nom et elle reflète l'opinion d'une bonne partie des téléspectateurs ruraux...

PEINTRES CANADIENS. — Aux salles d'exposition de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, on a procédé à un deuxième accrochage des toiles. Le public est donc invité à se rendre au 950 est, de la rue Jean-Talon, pour visiter cette nouvelle exposition où figurent plusieurs noms nouveaux. Le Comité des Arts de l'Association annonce pour 1955 une exposition de céramique, une de caricatures et plus tard, une dernière exposition de photographies. Claude Jasmin, jeune artiste du district Nord, s'est chargé de l'organisation des expositions en collaboration avec les deux instigateurs de ce mouvement artistique, MM. Paul Renaud, président du Comité et Paul-Emile Payette, le directeur général. La nouvelle série de tableaux exposés présentement sera visible jusqu'au 23 décembre de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. du lundi au jeudi, et jusqu'à 10 h. p.m. le vendredi soir. Fermé le samedi et dimanche.

APOSTILLES. — Pour quelques-uns le temps des Fêtes commence tôt et finit tard. — Les humains sont vraiment nés pour le bonheur, il ne faut pour en juger que de considérer avec quel élan ils se ruent vers les boules scintillantes des arbres de Noël et tout ce qui brille. — Le bas de Noël sera plus ou moins plein selon l'argent dont on dispose, car jamais on parle plus de cadeaux et jamais ils ont coûté autant. — Mais Noël ne se résume ni aux cadeaux ni à la dinde, c'est avant tout une fête de l'esprit et du cœur, le reste est censé venir par surcroît. — Il faut faire la différence entre la gaieté extérieure de la Fête et la paix intérieure qu'elle doit nous apporter.

DIVERS. — Le festival théâtral de Stratford, en Ontario, ouvrira ses portes le 27 juin prochain. On y jouera durant neuf semaines deux œuvres de Shakespeare: "Le Marchand de Venise" et "Julius César". — L'orchestre symphonique de Montréal reprendra ses activités, le 25 janvier 1955. Durant la période des Fêtes, il y a comme on le sait relâche des concerts symphoniques au Plateau. — C'est le distingué chef autrichien, Josef Krips, qui reprendra la direction de l'orchestre le 25 janvier. Ce chef s'est assuré de belles sympathies parmi le public musicophile depuis qu'il dirige à Montréal. — Margaret Truman a prouvé au récent programme de TV de Jimmy Durante qu'elle ne se prend pas plus au sérieux qu'il ne faut et elle a dansé et chanté des airs populaires avec le vétéran de la comédie. Margaret Truman ne s'est pourtant pas déplacée. Elle est restée la vedette de bonne éducation que l'on connaît aux Etats-Unis. — Il faut savoir sourire de temps à autre même si on interprète Mozart, Schumann et les autres grands.

PENSEE. — Si vous voulez guérir de votre tristesse commencez par ne pas l'aimer. — SAINT JEROME.

AU CLUB MUSICAL ET LITTÉRAIRE. — Le mardi 21 décembre 1954 à 9 h. p.m. aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du Club, la troisième conférence-concert de la 22ème saison artistique du Club Musical et Littéraire de Montréal. L'hôte d'honneur et conférencier, M. Jean Hamelin, critique musical, a intitulé sa causerie: "La musique française au XVIIIe siècle." L'artiste invitée, Michèle Bonhomme, soprano, sera accompagnée au piano par Bernard Pinsonnault. A ces réunions, seuls les membres et leurs invités sont admis. Tenue de ville.

VERGOR

points du Cameroun à Douala, Yaoundé, Bertoua, N'gaoundéré, Rebo, Bouba, Poli et Kribi.

Quatre camions avec remorque et quatre voitures tous terrains transportent les trente-cinq tonnes de matériel nécessaire au tournage du film. Un avion spécial de la Compagnie U.T.A. parachutera régulièrement vivres et matériel sur les lieux de tournage.

En "extérieurs de nuit", à 35 km de Paris, le réalisateur Emile Roussel vient de donner le premier tour de manivelle de Pas de coup dur pour Johnny, un film dynamique dont Jacques Berland a établi le scénario, l'adaptation et le dialogue, d'après une idée de Georges-André Cuel.

Une hallucinante chasse à l'hom-

me, se déroulant autour d'un poste d'aiguillage situé à un embranchement de voies ferrées, durement orchestrée par le fracas des trains lancés à toute vitesse et par le hululement des sirènes de la police, constituait l'essentiel des scènes tournées cette nuit-là.

Armand Mestral, Dominique Wilms, Carlette, Jean-Jacques Delbo, Georgette Anys, avec le petit John, acrobate-prodige de 12 ans qui sera dans cette histoire mouvementée, l'objet d'un dangereux marchandage, tels sont les principaux interprètes de Pas de coup dur pour Johnny... dont les prises de vues en studio commenceront bientôt.

"CHERI-BIBI"

Marcel Pagliero a donné à Rome. (Suite à la page 15)



AVENTURES A L'ORPHEUM. — "Gog", tel est le titre du film d'aventures fictives qui prendra l'affiche demain au cinéma Orpheum, avec Richard Egan et Constance Dowling.

★ ★ Nouvelles des ...

(Suite de la page 14)

le 8 novembre, le premier tour de manivelle de Chéri-Bibi (Co-prod. italo-française U.G.C. Taurus-Memnon-Aurelia Rome) d'après le roman de Gaston Leroux. Le scénario a été adapté et dialogué par Paul Mesnier, Guy Haurey et Michèle Angot.

Jean Richard et Silvana Pampanini tiennent les principaux rôles aux côtés de Raymond Bussières, Servilange et Pierre Larquey.

SERIE NOIRE

Le 12 novembre a commencé aux Studios de Saint-Maurice le tournage d'un film qui, par autorisation spéciale de la Librairie Gallimard, s'intitule *Série Noire*, du nom de la célèbre collection dirigée par Marcel Duhamel et baptisée naguère par Jacques Prévert.

La réalisation du film est assurée par Pierre Foucaud qui s'est distingué jusqu'ici par de nombreux courts-métrages. Le scénario est de Pierre Gaspard-Huit, le dialogue de Michel Audiard, et la musique du célèbre musicien noir Sidney Bechet dont ce sera la première partition musicale de grand film.

La distribution artistique comprend les noms de Henri Vidal, Eric von Stroheim, Sidney Bechet, Jacqueline Pierreux, Robert Hossein, Dian, Bugette, Louis Arbessier, René Havard, Roger Hanin, Paul Azais, et l'actrice belgo-américaine Monique Van Vooren, révélation de la Télévision aux U.S.A., et favorite no 1 en France, de l'actuelle "guerre des vamps".

Série Noire qui se veut le film-digest, le film quintessence, du genre actuellement en vogue, coûtera 80 millions, dont près de 2 consa-

crés aux armes et munitions. Un autre permettra d'autre part de réduire trois voitures en miettes au cours d'une fantastique poursuite sur les Champs-Élysées qui seront jonchées à l'occasion d'une douzaine de cadavres. Dix compagnies d'assurances groupées assurent conjointement les risques considérables de cette production dont les promoteurs assurent qu'elle sera "interdite aux cardiaques".

Série Noire? De toutes les couleurs.

(Prod. C.O.-P.A.C.-S.N. Pathé).

LA LEGION INVISIBLE

Jacques Companz à qui l'on doit de nombreux scénarios ou adaptations de films, et entre autres parmi les plus récents: l'adaptation des *Amants du Tage*, le film qu'Henri Verneuil vient de terminer, et *Escalade à Orly* réalisé par Jean Dréville et dont il a fait le scénario et l'adaptation en collaboration avec Joseph Than, d'après le roman de Curt Riess, prépare actuellement le scénario et l'adaptation de *La Legion Invisible*, un film sur la répression du trafic de la drogue d'après les dossiers secrets de l'Interpol. Cette nouvelle production dont le tournage est prévu en avril 1955 aura pour vedette Eddie Constantine que nous verrons dans un rôle absolument nouveau.

La Legion Invisible est une production Hoche-Productions.

SIGNAUX DANS L'OMBRE

Le 22 novembre, dans les studios parisiens, Georges Lacombe donnera le premier tour de manivelle de *Signaux dans l'ombre*, d'après un roman de Paul Kénné. Eddie Constantine, pour la première fois, jouera le rôle de "Coplan" un agent du contre-espionnage.

C'est une co-production "Orex-Films-Hoche Productions".

A LISBONNE

La semaine du ciné français s'est terminée le 10 novembre par une brillante soirée de gala au cours de laquelle fut présenté le film de Sacha Guitry: "Si Versailles m'était conté". Le Président de la République portugaise, de nombreux ministres et ambassadeurs assistaient à cette soirée ainsi que l'élite de la société portugaise. A l'entracte, le Président reçut dans sa loge la délégation française et l'invita cordialement à revenir à Lisbonne — ce qui enchanterait les participants ravis de l'accueil chaleureux qu'ils reçurent au Portugal.

Les vedettes françaises furent l'objet de nombreuses ovations. Arletty et Noël-Noël obtinrent personnellement un très vif succès. Une bobine du "Fil à la patte" (le dernier film de Noël-Noël) expédiée du laboratoire fut présentée en première mondiale. L'accueil qu'elle reçut à Lisbonne laisse bien augurer de la carrière du film.

La rencontre internationale de

Feuilleton de la "Patrie"

Khali-Singh le Terrible

Grand roman d'amour et d'aventures

par René VALENTIN

A la demande de nombreux lecteurs, LA PATRIE publiera, à partir du 18 décembre, un roman d'amour et d'aventures intitulé "Khali-Singh, le terrible" ou "Tempête sur les Indes". Vous suivrez avec intérêt l'intépide Capitaine Gould dans sa mission périlleuse ainsi que le Capitaine Davidson, son ami, impétueux, toujours prêt à se jeter tête baissée dans l'aventure. Un problème angoissant, pour Jack Gould survient: il s'agit d'une jeune fille nommée "Nelly". Cette adorable créature est une pauvre orpheline élevée par un oncle sans scrupule. Celui-ci l'entraîne malgré elle à trahir son pays. Elle rachètera les fautes de son tuteur, afin de mériter un si grand amour. Ne manquez pas de suivre ce roman si palpitant d'intérêt, de René Valentin.

Bad-Ems a eu lieu du 3 au 10 octobre dernier et fut suivie, cette fois encore, avec grand intérêt par les représentants des Ciné-Clubs et la presse de nombreux pays.

Comme chaque année, la participation française était assurée par M. Albert Tanguy, Chef du Bureau Cinéma à la Direction des Affaires Culturelles du Haut Commissariat de la République Française en Allemagne avec le concours de M. Jacques Nicoud, délégué d'Unifrance Film en Allemagne.

Jacques Tati, Paul Paviot étaient présents, ainsi que Chris Marker et Louis Clappier, réalisateur et scénariste de courts métrages.

Plusieurs grands films français furent présentés avec succès: les *Fruits Sauvages*, de H. Bromberger (Prod. Agiman - Filmsonor - Odeon), les *Vacances de M. Hulot*, de Jacques Tati (Prod. Cady Films), la *Jeune Folle*, d'Yves Allégret (Prod. Hoche), *L'Amour d'une Femme*, de Jean Grémillon (co-prod. franco-italienne L.P.C.-Costellazione).

En retrospective, furent présentés sur la demande de la Fédération allemande: la *Nuit Fantastique* de Marcel l'Herbier et la *Bataille du Rail* de René Clement.

Une projection de l'Etrange désir de M. Bard fut également organisée en présence de son réalisateur Ceza Radvanyi.

Enfin une sélection d'une dizaine de courts métrages fut particulièrement appréciée.

La semaine internationale de tourisme et folklore de Bruxelles s'est déroulée du 23 au 30 octobre. La direction générale du Tourisme français avait envoyé les quatre films suivants: *Bonnes Vacances*, *A la borne du Vieux Monde*, *Cathédrales de France* au rythme des saisons, et *Vacances en hiver*.

Les récompenses suivantes ont été attribuées aux films français: *Challenge du Ministère de l'Instruction Publique* au film touristique le plus susceptible de rendre des services à l'enseignement: *Salut Casa*, de Jean Vidal présenté par l'Office Marocain (France), *Prix de l'Union Internationale de Tourisme*

Femme heurtée à mort par un autobus

Mme Eva Bazinet-Bertrand, 61 ans, 1156, rue St-Marc (appartement 16), est morte vers 6 h. 20 hier soir, à l'hôpital St-Luc, des suites d'un accident dont elle avait été victime quelques heures auparavant.

La police rapporte que Mme Bertrand traversait la chaussée, rue Notre-Dame ouest, en face du ni-

Magnifique Spectacle sans frais additionnels!

Chez Paree

LINE-6666
STANLEY & ST. CATHERINE

PAS DE MINIMUM!

AUCUNE CHARGE

POUR COUVERT ET ADMISSION!

100^{ème} "AU BEU QUI RIT"

30 dernières représentations
MOULIN-ROUGE — PL. 0194

méro 1278, quand elle fut renversée par un autobus de la Cie de Transport Provincial. Il était alors 4 h. 15 p.m. Une ambulance fut mandée d'urgence qui transporta la victime à l'hôpital St-Luc, où elle devait succomber à ses blessures. Le corps fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

Cette semaine "Aux Trois Castors"

★ DU CAFE ★

St-JACQUES

Pour une semaine seulement, en exclusivité!

★ CHARLES ★

TRENET



UN TRIOMPHE!

Guyline GUY

avec

★ FREDDIE LIENHARD

du "Hot Club de Paris"

2 SPECTACLES PAR SOIR 2

à 10 h. p.m. et minuit

415 est, rue Ste-Catherine

Rés.: HA. 1633



— C'est Jos! Je lui avais pourtant bien dit de ne manger qu'au hasard de la fourchette.

Cette semaine ...

★ **JEAN PAQUIN** Brilliant chanteur. Vedette de la T.V. et radio!

présente

★ **Ti-Gus et Ti-Mousse** ★

Retenus à l'offiche pour la 11ème semaine Extraordinaires dans la comédie, chant, musique et imitation!

• **DAVE STARR** • **LES CYCLETTES** •

et ses marionnettes Etolles du Broadway! Directement d'une tournée en Europe!

Attraction spéciale

The Spalding Twins

danses Vedettes de la Casa Sevilla N.Y.

Marcel Dore et son orchestre Tony Romandini et son trio

Casa Roma

94 STE-CATHERINE EST
HA. 2095 MONTREAL

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Léger raffermissement durant la matinée. Changements fractionnaires.

Le marché local a légèrement progressé, durant la première partie de la séance, aujourd'hui alors que les échanges étaient modérés et que les changements portaient sur les fractions. Howard Smith a monté de 1-2 et International Nickel a gagné 3-8. Des gains de 1-4 point ont été enregistrés par Canadian Vickers et B. A. Oil. Distillers Seagrams a avancé d'une modeste fraction. Actifs mais inchangés étaient Shawinigan, Canadian Industries, Powell River et Asbestos Corporation.

Des 246 émissions transigées hier, 67 ont monté, 85 ont accusé des pertes et 94 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.08 à 46.53; papeteries, 3.59 à 1,111.53 et mines d'or, 0.07 à 65.47. Les industriels ont baissé de 0. à 241.0 et les services publics, de 0.1 à 117.8. Le virement a porté sur 62,759 valeurs industrielles et 424,863 actions minières et pétrolières.



M. MONTEATH DOUGLAS qui est directeur du nouveau bureau canadien de la National Industrial Conference Board, situé en l'édifice Sun Life. M. Douglas est un ancien directeur exécutif de la Canadian Tax Foundation.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Ferm.
Avoine			
Maïs	82 1/2		
Juillet	78 1/2		
Décembre	83 1/2		
Orge			
Maïs	115 1/2		
Juillet	109 1/2		
Décembre	118 1/2		
Seigle			
Maïs	116		
Juillet	115		
Décembre	111		
Lin			
Maïs	302 1/2		
Juillet	298		
Décembre	298 1/2		

CHICAGO

Maïs	224 1/2		
Maïs	220 1/2		
Décembre	224		
Maïs			
Mars	156 1/2		
Maïs	158 1/2		
Juillet	159 1/2		
Avoine			
Mars	79		
Maïs	74 1/2		
Juillet	69		
Décembre	80 1/2		
Seigle			
Mars	116 1/2		
Maïs	120		
Juillet	121 1/2		
Décembre	113 1/2		

Bourse de Toronto

TORONTO, 16. (P. C.) — Les cours ont affiché une tendance irrégulière, durant la matinée, à la Bourse de Toronto; les échanges ont été plutôt lents et les changements ont porté sur les petites fractions.

Les papeteries, les métallurgiques et les institutions financières ont dirigé un mouvement de hausse parmi les industriels. Howard Smith a touché un nouveau sommet pour 1954 à 28.25. Les gros aurifères et les valeurs d'uranium ont aussi progressé mais les métaux non ferreux ont fluctué irrégulièrement et les pétroles de l'Ouest ont perdu un peu de terrain. Tex-Hughes a grimpé de 30 cents et Lake Shore a monté de 15 cents.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 16. (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 1/64 de cent à une prime de 3 2/64 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de 3 3/2 de cent à \$2.78 21/32. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 3 7/32 pour cent, à \$0.96 25/32 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling a perdu 1/16 de cent à \$2.69 11/16.

250 United Steel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
370 Walker G. W.	68 1/2	68 1/2	68 1/2
3000 West Lease	475	475	475
4 Win Cent Gas	15 1/2	15 1/2	15 1/2
BANQUES			
2185 Montréal	42 1/2	42 1/2	42 1/2
325 New Kootenai	54	54	54
100 Canadienne	36	36	36
604 Commerce Rts.	210	205	205
289 Commerce	40	39 1/2	40
2405 Royale	40 1/2	40 1/2	40 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
275 Ang Can Pulp.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
875 Ang Nfld Dev.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
15 Brown Co	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 C & D Sugar	104 1/2	104 1/2	104 1/2
25 Can Mailing	21 1/2	21 1/2	21 1/2
150 Can Dredge D	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Can Marconi	6 1/2	6 1/2	6 1/2
5 Casmont in pr	108	108	108
481 Cons Paper	59 1/2	59 1/2	59 1/2
5 Crown Zeller	56 1/2	56 1/2	56 1/2
300 Dom Engin	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Dom Magnes	13 1/2	13 1/2	13 1/2
10 East Steel P.	450	450	450
1000 Fleet Man	170	170	170
155 Ford Motor A.	107	106	107
200 Hydro El Seca	6 1/2	6 1/2	6 1/2
100 Lambert Al A.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
50 Lowel Ltd	20	20	20
25 MacLaren PP	69 1/2	69 1/2	69 1/2
25 Maple L. Mtl.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1000 Mexican Lt Pw	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 M & O Paper	47	47	47
30 Newell Light	26 1/2	26 1/2	26 1/2
555 Quebec Tel A.	40	37 1/2	39
200 Reitmans Ltd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
150 Russell Ind Ltd	15	15	15
5 Stand Clay P.	10	10	10
200 Traders Fin A.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
15 Traders Fin pr	46 1/2	46 1/2	46 1/2
1500 Trans Mt Oil	30 1/2	30 1/2	30 1/2
25 Union Gas	42 1/2	42 1/2	42 1/2
11 Waterman Pen	12 1/2	12 1/2	12 1/2

MINES

100 Acorn Mining	350	350	350
25000 Amercan Mines	20 1/2	20	27
1000 Arno Mines	2	2	2
5000 Arno Sulphur	7 1/2	7	7
1000 Ascor Metals	49	49	49
500 Atlas Sulphur	12	12	12
1000 Barvale Mines	7	7	7
1500 Baskin Uran M	44	43	43
2250 Boreal Rare M	235	230	230
5000 Bouscadielle	12 1/2	12 1/2	12 1/2
5000 Bruns Mining	990	990	990
10700 Calumet Uran	60	56 1/2	58
1000 Campbell Chib.	400	400	400
2500 Carnegie Mines	26	25	26
1000 Cartier Malt.	2 1/2	2 1/2	2 1/2
1000 Celta Dev	9	9	9
12000 Cons Astoria	16	15 1/2	16
200 Cons Depison	200	200	200
2200 Courmor Mining	8 1/2	8 1/2	8 1/2
233 Dome Mines	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1700 East Sullivan	505	495	500
1000 Eastern Metals	70	70	70
1200 East S Refin.	265	250	265
5000 Fontana Mines	2	2	2
500 Froehner Ltd.	395	390	395
300 Giant Yellow	775	775	775
3500 Gul Per Uran	52	50	50
100 Hollinger Cons.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
800 Inspiration	185	180	185
4300 Inspiration Rts.	9	8 1/2	9
2100 Iso Uranium	43	41	41
11000 Jarvis Mines	40	38	40
2000 Kennnayo Yok.	6	6	6
500 Kentiki L. Zinc	9 1/2	9 1/2	9 1/2
3000 Lafayette Ash.	8 1/2	8	8
500 Laramie Uran	390	390	390
100 Martimes	65	65	65
15000 Meta Uran M.	80	73	74
2000 Merrill Island	41	39	41
6500 Mogador Mines	35	31	31
3500 Molybdenite	75 1/2	70	71
9500 New Harrison	26 1/2	23	26
10000 New P. C. Oil	75	73	73
2000 New Santiago	4 1/2	4	4 1/2
1000 New Vinay	4	4	4
1000 Oceana Mines	10	10	10
500 Orchem Uran	15	15	15
5000 Quebec Chib.	19	19	19
1000 Quebec Copper	103	102	102
10700 Quebec Nickel	163	150	160
3000 Quebec Smelt.	9 1/2	8 1/2	8 1/2
500 Rayrock Mines	73	73	73
3000 Royran Gold F	7 1/2	7 1/2	7 1/2
200 River Gordon	485	485	485
1000 Roma Duver	4 1/2	4 1/2	4 1/2
5000 Stand Gold M.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
2000 Steep Rock Iron	725	720	720
5000 Sudbury Cont.	40	40	40
3500 Sullivan Cons.	520	515	520
3500 Tatin Mines	13	13	13
200 Teck Hughes	380	380	380
1000 Tibbitts Gold	5 1/2	5 1/2	5 1/2
5100 Torbrt Silver	150	147	150
900 United Asbest.	430	425	430
5100 United Mont	42	40	42
7200 Virginia	71	69	70
2500 Weedon Pyrites	22	20 1/2	22
6500 Wendell Tung	6 1/2	6	6 1/2
7500 West. Mining	10	9	9
200 Wilroy Mines	215	215	215

PETROLES

500 Altex Oils Ltd	35	35	35
200 Ang Can Oil	475	475	475
42000 Antone Petrol.	44	40	43
1500 Calata Petrol	55	55	55
10000 Canvan Cops	635	635	635
500 Can Admiral	38	38	38
300 Can Homestead	170	170	170
1300 Empire Oils M	25	25	25
200 Fed Petroleum	345	345	345
1000 Gaspe Oil Ven	23	19	19
2300 Jasper Oil Cor	159	159	159
2000 Kaskia Oils Ltd	125	125	125
2000 Kaskia Oils Ltd	125	125	125
1300 Phillips Oil	125	120	120
1000 Quebec Oil Dev	8	6	6
2500 Tripan Petrol	33	33	33
11000 Tri-Tor Oil	67	65	65
1000 Westburne Oil	66 1/2	66 1/2	66 1/2

Prix de l'or

LONDRES, 16. (P.C.) — L'once d'or fin était évalué aujourd'hui en argent américain, sur le marché libre de l'or européen, à \$35.94 à l'achat et à \$35.97 à la vente. Le prix de l'once de Troyes de l'once à la bourse londonienne des lingots était de \$35.20 1/2 (251 shillings, 5 1/2 pence).

Canadian Industries

Les "droits" de Canadian Industries (1954) Limited, seront négociables au comptant à la Bourse de Montréal, les mercredi, jeudi et vendredi, 15, 16 et 17 décembre, et seront retirés du marché à cette dernière date, à la fermeture.

Importants marchés pour notre pétrole

TORONTO, 16. — Le Canada doit étendre ses marchés pour le pétrole brut, au pays et aux Etats-Unis, a déclaré M. J. Gerald Godsoe, vice-président de British American Oil Co. Ltd. Pour se suffire à lui-même, le Canada doit pouvoir alimenter l'énorme marché de Montréal, actuellement approvisionné de pétrole importé.

"Avant plusieurs années, nous verrons le jour où le pétrole brut canadien sera transporté par pipeline jusqu'à Montréal et raffiné dans le plus grand centre de raffinage au Canada", a dit M. Godsoe à une réunion de l'Electric Club de Toronto.

L'oléoduc qui relie actuellement l'Ouest à Sarnia pourrait atteindre les raffineries de la région de Toronto un an ou deux avant Montréal. Même si les producteurs de pétrole brut domestique saturaient le marché, "leur part du marché national diminuerait, à moins qu'ils ne participent dans la vaste région industrielle et peuplée couverte par les raffineries de Montréal".

Avec une capacité actuelle de 178,000 barils par jour, un tiers du total du Canada, la capacité de raffinage de Montréal sera portée à plus de 200,000 barils d'ici l'an prochain. Avec un pipe-line qui apporterait le pétrole brut de l'Ouest, les producteurs canadiens pourraient augmenter leurs affaires de plus de 70 pour cent.

"Nous sommes bien engagés sur la voie qui nous permettra de nous suffire à nous-mêmes en production pétrolière", a souligné M. Godsoe. "Nous sommes maintenant en mesure de raffiner pratiquement tous les produits pétroliers que nous pouvons consommer au pays."

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est encore stable et les prix sont généralement inchangés; les offres sont peu nombreuses et la demande est lente, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages

(non compris par camions)

	Caisse	Boites	Boites
	oeufs	beurre	from.
Mardi	395		
Année dern.	401		

Marché du beurre

Pain de 1 livre 62-63

Marché des oeufs

	(a)	(b)
A-Extra-gros	40-41	51-53
A-Gros	39	48-50
A-Moyens	35-36	43-47
A-Petits	32	40-43
Catégorie B	32	
Catégorie C	23	
(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.		
(b) — Prix approximatifs aux consommateurs.		

Bourse des mines

Cours fournis par G. F. LESLIE & CO

	Haut	Bas	11 h. 00
Ankeno Mines Ltd.	06 1/2	06 1/2	06 1/2
Ascor Metals Corp.	50	50	50
Barnat Mines Ltd.	1.10	1.10	1.10
Brace Metals Mining	32	32	32
Bonville Gold Mines	1.46	1.46	1.46
Campbell Chib Mines	4.15	4.15	4.15
Chimo Gold Mines	1.47	1.46	1.46
Cobalt Cons. M Corp	1.14	1.14	1.14
Cons. Astoria Mines	1.16	1.16	1.16
Conwest Expior Co.	2.20	2.20	2.20
Dom. Asbestos Mines	1.18	1.18	1.18
Eastern Metals Corp	70	70	70
Falconbridge Nickel	20	20	20
Fenimore Iron Mines	38	38	38
Froehner Ltd	3.95	3.95	3.95
Giant Yellowknife	7.80	7.80	7.80
Graham Bousquet	31	31	31
Grandines Mines Ltd	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Gunnar Gold Mines	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Hollinger Cons Gold	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Kerr Addison Gold	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Klondike Keno Mines	07	07	07
Lake Shore Mines	5.30	5.30	5.30
Little Long Lac Gold	65	65	65
Mackenzie Mines Ltd.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Merrill Island Mining	40	40	40
Newell Ltd Uran	2.05	1.99	2.05
New Highridge	15	15	15
New Larder "U"	93	93	93
Ontario Pyrites Co.	93	93	93
Opemiska Copper M.	2.20	2.20	2.20
Pickle Crow Gold	1.33	1.32	1.32
Preston East Dome	5.90	5.75	5.90
Quebec Labrador Dev	10	10	10
Rix Athabasca Uran	1.40	1.39	1.39
Silver Miller Mines	1.91	1.91	1.91
Steep Rock Iron	7.20	7.15	7.20
Sullivan Cons Mines	5.25	5.20	5.20
Sylvanite Gold Mines	1.54	1.54	1.54
Teck Hughes Gold	2.90	3.00	3.00
Torbrt Silver Mines	1.48	1.48	1.48
United Asbestos Co	4.30	4.30	4.30
Upper Canada Mines	1.20	1.20	1.20
Ventures Ltd	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Walter Amulet Mines	12 1/2	12 1/2	12 1/2
West Tungsten Cop	10	99	10
Wright Harg.	2.05	2.05	2.05

Le tribunal s'objecte à la production de ces photos

ST-JEROME, 16. — (PCf) — Le juge Claude Prévost a refusé, hier, la permission à la Couronne de présenter deux photographies comme preuves, au procès du jeune Gilles Boisjoly, accusé du meurtre de Josaphat Therrien, de Val Morin.

Les photographies montraient le corps de la victime, affalé sur le plancher de sa demeure. Le juge a prononcé son refus après que la défense se fut opposée à leur présentation en Cour, alléguant qu'elles étaient "morbides et préjudiciables".

Le jeune Boisjoly, âgé de 14 ans, et son ami de 15 ans, Guy Desrochers, tous deux de Montréal, avaient été mis sous arrêt peu après la découverte, dans leur demeure de Val Morin, des cadavres des époux Therrien, tués à coups de carabine. Val Morin est situé à 60 milles au nord de Montréal.

Pendant ce temps, le procès de Guy Desrochers, le premier qu'on

ait accusé du meurtre des Therrien, a été porté du 20 décembre au 17 janvier. On connaîtra alors les résultats d'un examen mental qu'on lui fait actuellement subir.

Le jury n'a pas assisté à la discussion qu'a provoquée la présentation des photographies.

LA DEFENSE

Le procureur de la défense, Me Raymond Daoust, affirma que la Couronne pouvait établir la position du corps d'après les témoignages verbaux, sans qu'elle ait à présenter aux jurés ces photos morbides.

Me Lucien Thinel, avocat de la Couronne, répliqua qu'il ne voulait

qu'ajouter ces preuves photographiques à celles qu'on avait acceptées la veille et qui montraient les trous de balles que portait la porte grillagée des Therrien. Il désirait ainsi aider les jurés à déterminer exactement le sillage des balles qui avaient atteint les deux victimes.

Au cours de la même discussion, l'avocat de la défense fit remarquer que l'on aurait mieux fait, à cause de l'âge de l'accusé, de lui faire subir un procès en Cour de bien-être social plutôt qu'aux assises criminelles.

Plus tard, le docteur Paul Martin, un pathologiste attaché aux laboratoires provinciaux de Montréal, vint témoigner en disant qu'il avait pratiqué une autopsie sur le corps de la victime, à Sainte-Agathe, le lendemain du meurtre, soit le 19 octobre.

Selon lui, une hémorragie interne et incontrôlable, due à la section d'une artère principale par une balle de calibre 22, a causé la mort de la victime. L'arme, a-t-il précisé, était à environ 20 pouces du corps, lorsque le coup partit.

Le procès s'ouvrait, il y a deux jours, mais la plus grande partie de la séance fut consacrée au choix du jury.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LOUIS KENNETH LAURIN, comptable, de la cité de Montréal, District de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, DOREEN FLORENCE MURPHY, de la Ville Saint-Laurent, district de Montréal dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à la cité de Montréal, province de Québec ce sixième jour de décembre, 1954.

Les procureurs de la requérante, STROVER & PORTEOUS, 417, rue St-Pierre, Montréal, Québec.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

AVIS LEGAL

Avis est par la présente donné que MM. Charles Bedzow & Moses Lazar, des cité et district de Montréal, y faisant affaires sous le nom enregistré de "Bedmore Outfitting Reg'd.", à 3770 St. Lawrence Blvd., ont vendu et cédé à A. Garstin & Company (Canada) Ltd., de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de ses comptes recevables, et l'original de l'acte faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No. 1109161, le tout conformément aux provisions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 13ème jour de décembre 1954.

(Signé) CHARLES BEDZOW & MOSES LAZAR

Réception aux frais du maire

Le maire Jean Drapeau donnera une réception à ses confrères du Barreau, lundi prochain, à l'hôtel de ville, mais il en soldera lui-même les frais, vient-il d'annoncer. "Je ne veux pas être l'objet d'une enquête comme il s'en poursuit une à Toronto", a-t-il ajouté.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ALEXANDRE ROLAND SIMARD, architecte, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada, époux légitime de MARIE LAURETTE BOIVIN, ménagère, du même endroit, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse MARIE LAURETTE BOIVIN, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 8 novembre 1954.

ALPHONSE L. PATENAUE, procureur du requérant.
Suite 710-712,
159 ouest, rue Craig,
Montréal (1), Qué.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 479,407, Anton Lorenz, de Buffalo, New-York, E.-U., accordé le 18 décembre 1951, pour "MEUBLES DE REPOS" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 479,408, Hans Luckhardt, de Berlin-Dahlem, Allemagne et Anton Lorenz, de Buffalo, New-York, E.-U., accordé le 18 décembre 1951, pour "MEUBLES DE REPOS" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centins par mot, minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8e la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciement et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche, \$1.00.

A VENDRE

A VENDRE: un tracteur crawler International TD14A, neuf et non utilisé. Escompte de 20% sur prix de liste. Vermont Road Equipment Co. Inc., P.O. Box 96, Montpelier, Vt.

BATTERIES de cuisine sans eau, 17 morceaux, Stainless Steel Reprise de Finance, \$55. DO. 9590. Plusieurs non utilisées.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demander prospectus gratuits. Adressez: Châlier & St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

INSTITUT MEDICAL PSYCHOLOGIQUE. Desordres émotifs, sexuels, nerveux: (Impotence, anxiété, complexe inférieur, dépression, bégaiement, alcoolisme, spasme). Problèmes conjugaux, orientation. HA. 9356.

A. BRISKEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert PH 5252.

MELILLO, gradué européen, Gynécologue-urinaire, peau, sang, glandes, troubles sexuels, impuissance, stérilité, cirrhose, rhumatisme, obésité. HA. 9356, 151, Sherbrooke Ouest.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 479,673, Edwin G. R. Kippes, de Portlady by Sea, Sussex, Angleterre, accordé le 25 décembre 1951, pour "MANDRINS A SPIRALES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

A nos représentants

Notre nouveau catalogue '55 de 100 pages, dont plusieurs sont en couleurs, est maintenant prêt et vous est mailé immédiatement. Il renferme plusieurs nouvelles montres et bagues à diamants "OPERA" en plus de maints nouveaux articles de bijouterie et pour cadeaux, à des prix toujours plus bas.

Aux futurs représentants

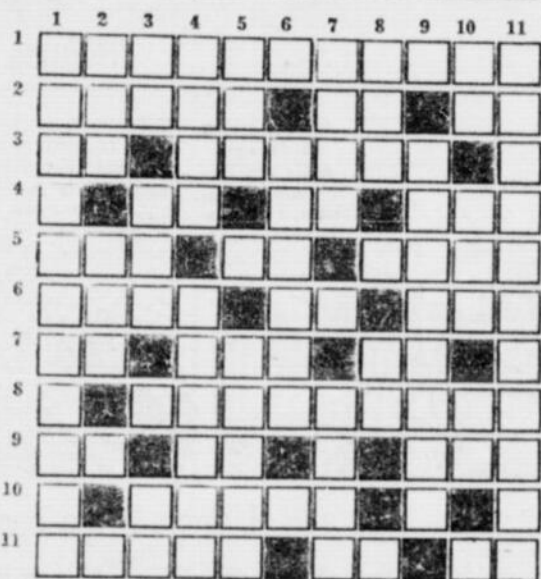
La porte vous est ouverte pour vous joindre à notre grande famille d'agents pour vendre à temps partiel ou régulier la ligne la plus complète et "la meilleure qualité" de bijoux au Canada. Vous êtes votre propre bourgeois et vous achetez au prix du gros, sans aucun capital investi. Demandez donc sans tarder notre catalogue gratuit et nos conditions.

Opera Diamond Co.

148 Station Youville, Montréal

(distributeurs en gros des montres, diamants et bijoux "OPERA")

Mots Croisés de la "Patrie"



HORizontalement

- 1—Sorte de météorisation des bestiaux.
- 2—Le premier magistrat d'une ville — Voyelles jumelles — Fille d'Inachos.
- 3—Marque la répétition — Pays d'Europe.
- 4—Possessif — Démonstratif — Fer de prisonnier.

Solution du problème d'hier

QUINCONCIAL
USELERL
ENIAISERIE
REA VRAIEN
CRNEEDEMI
ILACTEL V
TORTILROR
RINOOLIA
ORDOISSUN
NEONRONET
SASMESSES

VERTICALEMENT

- 1—Enjôler par des paroles captieuses.
- 2—Mois de l'année — Epoque.
- 3—Lettre grecque — Triage — Dans.
- 4—Air, mélodie — Sortir de l'oeuf.
- 5—Propre — Bramer, en parlant du cerf.
- 6—Qualité bonne ou mauvaise d'une chose.
- 7—Dieu des vents — Inscription au haut de la Croix.
- 8—Pronom personnel — Possessif renversé.
- 9—Broyer la tige du lin pour séparer les parties ligneuses de la filasse.
- 10—Conjonction négative — Choisi — Deux consonnes.
- 11—Bateaux destinés à lancer des torpilles.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par

J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

56 suite

"Allez annoncer cette décision. Qu'elle mette dans la joie chacun de ceux qui vous aiment comme elle me réjouit et vous honore."

— Merci, mon père.

— J'ajouterais une parole pour votre enseignement. Méfiez-vous de ce climat enchanté et des jolis yeux des femmes indigènes si vous craignez de souffrir longtemps pour avoir beaucoup aimé.

Philippe balsa tendrement son enfant au front et le regarda courir vers la berge, à la recherche de Lalande.

Il écarta le rideau de la fenêtre. Il vit bientôt le capitaine accueilli

le jeune homme sur le pont du "Saint-Jacques-II" comme un chef accueillerait un messager porteur d'une bonne nouvelle.

A distance il partagea l'enthousiasme des deux complices puis, la tête dans ses mains, il évoqua sa jeunesse quand il faisait ses premiers pas dans la vie sous le ciel de Marie-Galante...

Dès le soir du même jour, tout le quartier avoisinant le port connaissait le prochain événement. Le lendemain, le monde du commerce, de l'aristocratie et de la finance apprenait que Jacques des Chartrons prendrait la mer à

la fin de la semaine pour se rendre aux îles françaises d'Amérique.

Plein de malice, un concurrent malheureux cracha son venin au petit-fils de M. A. des Chartrons en ces termes insidieux:

"Je vous souhaite, monsieur, un excellent voyage au pays de votre mère. Peut-être ramèneriez-vous, à votre tour, dans les cales du "Saint-Jacques-II" l'objet d'un grand amour, sinon le fruit."

Jacques, nourri par les lectures des sages philosophes, riposta courtoisement:

"Il importe, monsieur, que les races se mélangent dans l'intérêt de leurs forces respectives et de la paix. Se connaissant mieux elles s'estimeront davantage. M. le baron de Montesquieu a écrit, excusez-moi de vous le rappeler: "La véritable loi de l'humanité, c'est la raison humaine en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre".

L'interlocuteur à part, aussi chargé de titres que de préjugés, de morgue, de vanité et de dettes, demeura sans réplique, contrit de la leçon reçue.

Jacques poursuivait son programme ainsi tracé au matin de cette journée d'août 1763: Annoncer son départ à Jérôme retiré dans sa

maison de campagne derrière la fontaine d'Audège; seller son cheval et, d'un galop de chasse à travers la forêt, aller prévenir Justin de l'envoi des vins de Graves.

Le jeune homme souhaitait vivement d'aller jusqu'au château du marquis de Pontonx. Il y aurait salué le général et la marquise, fier de leur apprendre ses projets, mais Lalande, impatient, n'avait pu accorder le délai nécessaire.

A vrai dire, le capitaine redoutait moins les vents contraires, l'absence de lune, les marées basses, que les caprices imprévus de l'Angleterre, une nouvelle guerre, le blocus, l'immobilité dans le port.

Il convenait donc de lever l'ancre au plus tôt.

Jérôme, serviteur dévoué vis-à-vis de ses maîtres, s'attendait comme un grand-père en écoutant Jacques parler de son embarquement pour Marie-Galante.

La séparation attristait également le vieillard et l'adolescent.

L'entrevue avec Justin ne fut pas moins émouvante bien que ce dernier n'eût pas autant de souvenirs communs avec son jeune maître.

"Le vin sera prêt demain, monsieur Jacques. Après-demain, à l'aurore, le convoi des chars à boeufs partira de Châteauneuf. Au milieu

de la journée, les tonneaux seront à la disposition des armateurs; j'irai en personne surveiller leur mise en cale.

— Je vous fais confiance, Justin. Qui dirigerait ce travail mieux que vous? Mon grand-père faisait souvent votre éloge devant moi; il reconnaissait volontiers vos efforts à diriger ses chais dont le renom tient à vos précieux services.

— Il est dommage que mes chevaux soient aussi blancs.

— Quels regrets sont les vôtres, Justin?

— J'ai longtemps souhaité de réaliser un grand et beau rêve.

— Lequel, Justin? Avoir un domaine comme Châteauneuf?

— Non, monsieur. Aller, une fois au moins, surveiller, aux îles, le débarquement des tonneaux préparés par mes soins à Bordeaux, mais, ni M. Lawton, ni...

— Pourquoi n'avoir jamais demandé cette faveur à mon grand-père?

— Ah! monsieur, pensez-vous qu'il eût été commode d'obtenir de M. Armand des Chartrons d'abandonner son travail pendant huit mois, huit mois... ou davantage?

— Vous étiez devenu indispensable, Justin. C'est un honneur.

(A SUIVRE)

Le coin BRIDGEURS

chronique de E. A. G. E.

Vu que la manche à sans atout n'exige que neuf levées, les joueurs de grande classe orientent souvent le contrat à sans atout plutôt qu'à une couleur mineure, qui elle, nécessite onze levées. Ces joueurs prennent parfois un léger risque en déclarant de la sorte; à la longue, toutefois, le risque en vaut la peine.

La donne d'aujourd'hui est un exemple de ces déclarations précises.

Donneur : Nord

Nord et Sud vulnérables

Nord

▲ A V 10 6

♥ D 8

♦ A D V

♣ R 10 6 4

Ouest

▲ R 4 3 2

♥ A R 7 5 3

♦ 10 8 5

♣ 5

Est

▲ 8 7 5

♥ 6 4 2

♦ 9 7 4 2

♣ D V 3

Sud

▲ D 9

♥ V 10 9

♦ R 6 3

♣ A 9 8 7 2

Les déclarations :

Nord Est Sud Ouest

1-▲ passe 2-♣ 3-♥

3-♣ passe 3-SA passe

Attaque d'Ouest : cinq de coeur.

Ouest fit une relance défensive par 2-coeurs avec l'intention évidente de décourager un contrat de 3-sans atout par ses adversaires, aussi pour indiquer une entame à son partenaire au cas où Nord deviendrait le déclarant. Cette déclaration eut presque l'effet désiré.

Nord ne pouvait plus maintenant déclarer sans atout car il n'avait pas d'arrêt à coeur; il fit un com-

Soirée de folklore à l'Immaculée le 18

Pour clôturer ses activités du 1er semestre, l'équipe "La Parandole" invite le public à sa grande soirée de danses, samedi, le 18, à 8 h. 30.

Entraîneurs des plus vivants, compagnie charmante, chants en chœur, jeux de société, réjouissance, tout contribuera à faire de cette soirée une des plus belles du Centre. Si possible, que les jeunes gens portent des chemises carreautes et les jeunes filles, des jupes.

promis en déclarant 3-trèfles. Cette surenchère n'indiquait pas la force véritable de son jeu, mais Nord ne voulait pas dépasser le pallier de trois levées, alors qu'il est encore possible de demander la manche à sans atout.

Sud fut à la hauteur de la situation. La force d'honneurs de son jeu était répartie en quatre couleurs et un honneur quelconque à coeur

dans la main de son partenaire arrêterait les coeurs. Sud se dit qu'il pourrait réaliser les neuf levées requises pour remplir son contrat dès qu'il prendrait la main.

Ouest entama le coup de son quatrième meilleur coeur et malgré que les trèfles ne cédèrent pas, Sud réalisa tout de même son contrat en faisant l'impasse contre le roi de pique d'Ouest.

Le bébé succombe à ses brûlures

Un bébé de neuf mois, Albert Perreault, enfant de M. et de Mme Maurice Perreault, 6383, rue J.-J.-Lussier, a succombé, hier soir, au Children's Memorial Hospital, aux brûlures subies le 10 décembre der-

nier, lors d'un incendie qui a ravagé le domicile de ses parents.

L'enfant avait été secouru, dès le début de l'incendie, par un passant, M. François Henrico, 6551, rue D'Arçon, qui au risque de sa vie pénétra dans le logis en flammes et en sortit le petit Albert et sa soeur, Francine, trois ans. Celle-ci a également subi des brûlures à divers degrés et est encore hospitalisée.

Un secours inespéré

TARZAN



Avec un rugissement profond, la panthère s'élance sur ses proies.



Mais soudain, Tarzan tombe de l'arbre et défie la bête féroce.

SHERLOCK HOLMES



Que signifie cela, monsieur ?

Pardonnez-moi si je suis la cause de l'évanouissement de votre gouvernante, M. Holmes. J'ai besoin de votre aide.



Il m'a vraiment fait peur.

Enlevez votre masque. Je vous en prie.

Je suis désolé, M. Holmes, mais ma demande principale, c'est justement que j garde mon masque.



Votre masque ne cache pas votre identité pour moi, Votre Majesté. Votre uniforme, vos décorations et votre mauvais anglais vous ont trahi.

SIR ARTHUR CONAN DOYLE

Holmes le reconnaît

JEANNINE ET PATAUD



M. Pride, il est facile de voir que Jean Detmer est terriblement amoureux d'Inde. Il est très gentil.

En effet, Jeannine, le jeune Detmer est un gentil garçon.



Inde n'est-elle pas jolie ?

Elle est plus que jolie, elle est belle comme sa mère.



Même si sa mère m'a abandonné pour épouser mon jeune frère, je n'ai jamais cessé de l'aimer. C'est pour cela que j'évitais Inde. Sa vue rouvrirait ma blessure.

Il n'était pas juste de blâmer Inde.



Bien sûr que non, et à cause de ma stupidité, je me suis privé du bonheur de garder cette chère enfant dans ma maison et dans mon coeur.

Je vois qu'elle y est maintenant.

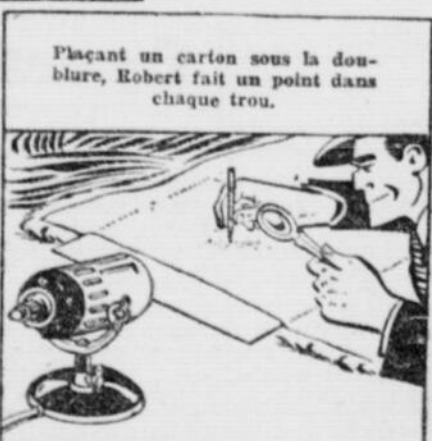
L'oncle Pride comprend enfin

ROBERT L'INTREPIDE

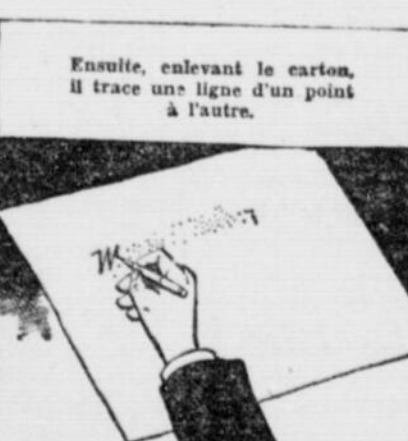


Un nom a pu être cousu sur la doublure. Quand on l'a enlevé, les trous sont restés.

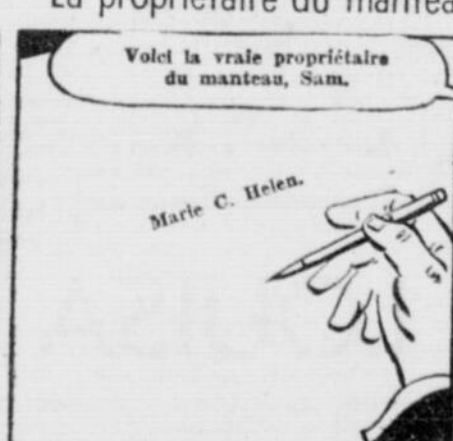
Je vois.



Plaçant un carton sous la doublure, Robert fait un point dans chaque trou.



Ensuite, enlevant le carton, il trace une ligne d'un point à l'autre.



Voici la vraie propriétaire du manteau, Sam.

Marie C. Helen.

La propriétaire du manteau

LE FANTÔME



Nous ne pouvons pas rester ici, il doit être près de nous. Va voir où il peut être.



Si tu le vois, crie.

Fais de même.



Je ne vois rien.

Moi non plus.



SHHH

Il n'était pas loin

RIONS UN PEU



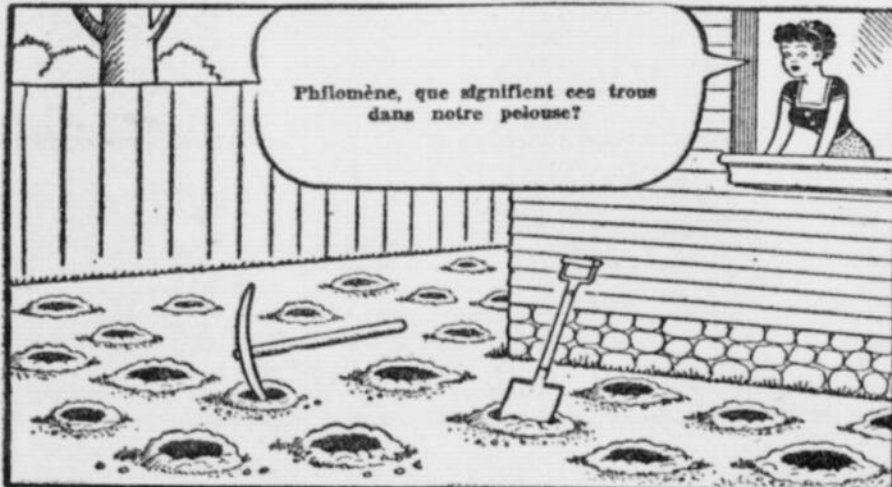
—Je ne sais pas quelle marque de cigares il fume, mais je sais que ses cigares sentent ce que vous sentez en ce moment.

TRAVERS AMUSANTS



PHILOMÈNE

Elle ne trouvait plus son argent



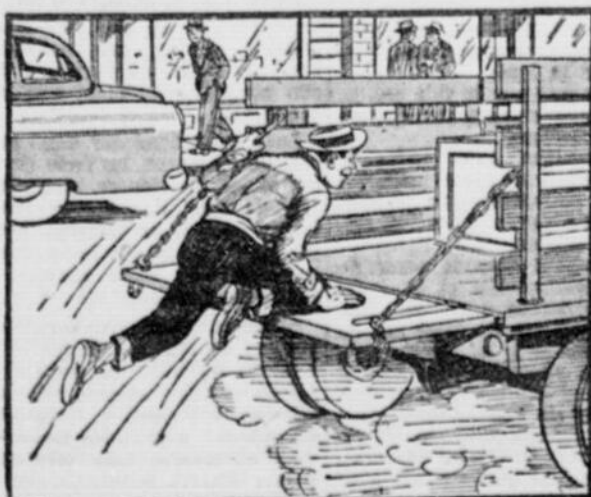
HOPALONG CASSIDY

A titre d'avocat . . .



JOS BRAS-DE-FER

Une grave imprudence



Plusieurs personnalités sportives aux funérailles du boxeur Johnny Greco

Des centaines de sportifs et amis — y compris quelques-uns des rivaux qu'il a battus dans l'arène — ont bravé la mauvaise température, hier matin, pour assister aux funérailles du regretté boxeur-gentilhomme Johnny Greco, en l'église catholique de Notre-Dame-de-Grâce.

Les six porteurs d'honneur étaient Dave Castilloux et Armand Savoie, deux anciens champions mi-moyens du pays; Rocky Brisebois, Gus Mell, Marcel Lachapelle, d'autres anciens boxeurs, et le juge de boxe Desse Greene, lui aussi un autre ex-batteur de l'arène.

Parmi les autres personnalités présentes, on remarquait des membres de la Commission Athlétique, des promoteurs, conseillers municipaux, des joueurs de hockey et de football et naturellement un groupe nombreux de boxeurs d'hier et d'aujourd'hui.

Dans le cortège, on remarquait: M. Ralph Greco, le père du boxeur, qui conduisait le deuil; M. Emile Gauthier, président de la commission athlétique; le promoteur Raoul Godbout, les conseillers municipaux Charles Mayer, Lionel Vezeau et John E. Lyall; Yvon Robert, Jimmie McKimmie, Frankie Fleming, Frank Carbo, Raymond Godbout, Jimmy Orlando, Bobby Leitham, Tommy Jarvis, Cliff Sowery, Me Louis DeZwirek, C.R., Maxie Berger, Ernie Munday, Sibby Munday, Ernest Métivier, Don Gray, Earl Gray, H.-J. Gray, père; Phil Wimmer, George Smith, Jacques Beauchamp, Gerry Trudel, Moe White, Howell Greenshield, Léo Fisher, Thomas Piccolo, Frank Riccio, Dennis Riccio, Glen Harmon, Paolo Melis, Jimmy Galbraith, Pete Au-

dette, Frank Orlando, Roméo Buccell, Léo Lotsky, Fred Davis, Bill O'Brien, Gerry Donati, Dr R. Grégoire, Raymond Daoust, Manuel Cortez, Benny Barber, Jacques Larivière, Bob Gladu, Doug Marsh, Nick Primiani, Marcel Desjardins, M. et Mme Norman Chevalier, M. et Mme Roger Meloche, Jacques Doyon, Herb Trawick, Fred Davis, Bill Davis, Roger St-Jean, Paul Lebel, Dave Bler, Bob Gladu, Mme Raoul Godbout, Gerry Cuccioletta, Maurice O'Connell, René Chauvin, Bunny Sabbath, Harry Smith etc.

Neuf landaux de fleurs précédaient le cortège funèbre du populaire boxeur qui connut la gloire au Madison Square Garden et qui fit également sensation dans les arènes de Montréal.

Le révérend père Henri Brédet, O.P., curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce, a chanté le service funèbre assisté des RR. PP. Auguste Langevin, O.P. et Marie Dominique Bégin, O.P., comme diacres et sous-diacres.

Dans le chœur, on remarquait le R.P. Marcel de la Sablonnière, S.J. La chorale sous la direction de M. Lucien Tourangeau a exécuté la messe de Perosi et Gounod.

M. Paul Doyon touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. Emile Gour, Maurice Sanscartier, Edouard Wolley, Edmond Saucier, J.-Pierre Hurteau, Léopold Dupuis, Emile Gaboriau, M. Mongeau et Angelo Auclair.



(Photos Jacques Doyon—La Patrie)

AUX FUNÉRAILLES DE JOHNNY GRECO. — Des centaines d'amis et admirateurs du regretté boxeur Johnny Greco ont assisté à son service funèbre, hier matin, en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Dans la photo du haut, prise au moment où on transportait les restes de l'ancien boxeur dans l'église, on remarque les six porteurs d'honneur, tous d'anciens boxeurs: Marcel Lachapelle, Dave Castilloux, Desse Greene, Rocky Brisebois, Armand Savoie et Gus Mell. Dans la photo du bas, on voit quelques personnalités qui ont assisté au service. De gauche à droite: Gerry Trudel, collaborateur à la "Patrie", Arthur Frenza, Yvon Robert, Ernie Munday, Maxie Berger, Raoul Godbout et Antoine Zampini.

La ligue Américaine se prépare à l'expansion

CHICAGO, 16. — (Paf) — Trois séries de calendriers comprenant les dix clubs qui pourraient éventuellement former les cadres de la ligue Américaine et impliquant les combinaisons de six nouveaux territoires, sont en voie d'être dressées par le comité chargé de l'étude des problèmes d'expansion de ce circuit.

C'est ce qu'a déclaré hier le gérant général Frank Lane, des White Sox de Chicago, président du comité de rajustement de la ligue Américaine, à son retour de Minneapolis

où, la veille, il s'était entretenu avec des "personnages très influents".

Los-Angeles, San-Francisco, Houston-Dallas, Minneapolis-St-Paul, Toronto et Montréal sont toutes des villes qui figurent dans ces calendriers d'essai, a déclaré

Lane. Ce dernier a déclaré qu'il s'est rendu à Minneapolis pour étudier plus à fond la possibilité de doter la région de St-Paul-Minneapolis d'un club majeur.

Lane n'a pas nommé les personnes qu'il a rencontrées, mais il a

précisé que ce sont des gens dont les projets sont appuyés par de solides finances. Il a ajouté qu'il avait été renversé par les richesses de cette région des Etats-Unis. "C'est une région riche en forêts, en bonnes terres et en minéral, avec très peu de concurrence dans la sphère des divertissements," a déclaré Lane.

Au sujet de ces calendriers "synthétiques" actuellement en voie de préparation par Harry Simmons, de Montréal, secrétaire de la ligue Internationale, l'homme qui trace la plupart des calendriers des ligues importantes, Lane a dévoilé les arrangements suivants:

1. San Francisco et Los Angeles en plus des huit clubs actuels de la ligue Américaine.
2. Houston ou Dallas et St-Paul-Minneapolis en plus des huit clubs actuels.
3. Minneapolis-St-Paul, et Montréal ou Toronto, en plus des équipes actuelles de la ligue.

Lane a insisté sur le fait que la ligue ne cherche pas à recruter de nouveaux membres.

"Nous voulons être préparés, prêts à procéder de façon méthodique si de nouvelles villes demandent à faire partie de notre circuit", a-t-il ajouté.

Ces demandes devront venir de ces villes mentionnées et elles devront être sérieuses, a déclaré Lane. "Il ne s'agit pas de faire cas de demandes faites à la légère, sans solide appui financier. On nous a critiqué parce que les villes de San Francisco et de Los Angeles n'ont pas encore été admises dans la ligue Américaine. Il y a eu beaucoup plus de verbiage que d'action à ce sujet, et je suis en mesure de dire qu'aucune demande sérieuse d'ad-

mission n'a été faite par ces villes".

Lane a nié que la ligue Américaine et la ligue Nationale se livrent actuellement "une course acharnée pour devenir le premier circuit à inclure dix villes. Il a expliqué qu'il y a eu trois transferts de franchise en deux ans mais que la question d'expansion est un tout autre problème. "Dans ce cas, a-t-il ajouté, il nous faut avoir recours à notre gros bon sens, dont le baseball est souvent accusé de manquer".

Le gérant général des White Sox a déclaré qu'en vertu de ces calendriers d'essai, chaque club jouerait un total de 162 parties, et que chaque équipe jouerait 18 parties contre chacun des neuf autres clubs du circuit. Chaque club de la ligue Américaine se rencontre actuellement 22 fois. Il a expliqué que contrairement à ce que l'on pourrait d'abord penser, cet arrangement représente plus de parties à domicile pour chaque club, soit 81 au lieu de 77.

Lane a expliqué que dans chaque cas, les distances, les frais de voyages et les facilités de transport seront calculées. Il a précisé que certaines équipes se refusent à voyager par avion et que cette objection pourrait bien faire sombrer tout projet d'expansion.

"C'est la raison pour laquelle l'admission de Houston-Dallas et Minneapolis-St-Paul, ou encore deux dernières villes et une ville canadienne aideraient à l'organisation du circuit," a expliqué Lane. "Chicago et Kansas City seraient des points d'arrêt intermédiaires dans le long voyage vers la côte du Pacifique."

"M'SIEU"! elles sont imbattables



UNE bière incomparable!



UNE lager sans rivale!

Olson bat Langlois à la 11e

Le combat est arrêté à cause d'une coupure à l'oeil du Français

SAN FRANCISCO, 16. — (Paf) — Carl (Bobo) Olson a conservé hier soir son titre de champion mondial de la catégorie des poids-moyens en battant Pierre Langlois, de France, par knockout technique après 58 secondes de la 11e ronde d'un combat qui devait en durer 15.

Le champion a ouvert une profonde entaille au-dessus de l'oeil gauche du Français à la sixième ronde et a dirigé la plupart de ses coups vers cette cible dans la 10e. L'arbitre Ray Flores a demandé au médecin de l'arène de venir examiner la blessure et ce dernier a déclaré que Langlois se retire de la bataille.

Olson pesait 159 livres et demie, Langlois 157 et trois quarts.

Langlois n'a jamais été menaçant pour le champion, qui a mené les choses un peu à sa guise du commencement à la fin de la rencontre.

OLSON SUPERIEUR

C'était la troisième fois qu'Olson défendait son titre avec succès cette année. Langlois, un Normand de 29 ans, a fait preuve d'un bel esprit combatif, mais il n'était tout simplement pas de taille pour Olson. Il n'était absolument plus en condition de se battre lorsque l'arbitre a levé le bras de Olson en signe de victoire.

Une foule de 16.453 personnes a assisté à la rencontre dans le vaste Cow Palace de San Francisco. Le point tournant de la bataille a été la sixième ronde, lorsque Olson a ouvert une profonde entaille au-dessus de l'oeil gauche du français dans un furieux échange de coups.

Les seconds du Français ont réussi à refermer sommairement la blessure et Pierre s'est assez bien tiré d'affaires dans les trois rondes suivantes. A la 10e cependant, Olson a concentré son attaque à la figure de Langlois et il devint vite évident que la fin n'était pas loin.

ATTAQUE D'OLSON

Langlois commença à être en difficultés lorsqu'il accula Olson aux câbles, dans son coin et tenta de prendre l'offensive. Le dos appuyé à un poteau de l'arène, Olson prit un élan et laissa partir une volée de coups qui forcèrent Langlois à reculer. Ce dernier ne put tenir le coup dans le corps-à-corps qui suivit cette attaque subite et il continua à faire machine arrière.

Le Français avait la figure couverte de sang. Olson avait lui-même les bras, la poitrine et les gants couverts du sang de son adversaire.

Il n'y eut aucune chute au plancher du commencement à la fin de la rencontre. Au moment de la décision de l'arbitre, ce dernier et les deux juges avaient Olson en avant aux points sur leurs feuilles.

de pointage. La Presse Associée avait Olson en avant par une marge de 59 et demi à 50 et demi.

Les troisième, quatrième, sixième, huitième et dixième rondes furent enlevantes et la foule pris la rencontre.

MAUVAISE COUPURE

L'arbitre appela le Dr Robert Laddon après la fougueuse attaque de la 11e ronde et le médecin, après avoir examiné la blessure, déclara à l'arbitre que Langlois pourrait bien subir de graves conséquences si la bataille n'était pas arrêtée. Pierre haussa les épaules et sembla amèrement désappointé lorsque Olson fut déclaré vainqueur. Il traînait de l'arrière dans cette bataille mais il livrait néanmoins une belle lutte au champion lorsque le combat a pris fin.

Olson, généralement lent à démarrer, s'est tôt mis de la partie, hier soir et n'a jamais laissé Langlois prendre les devants. L'oeil droit de Langlois s'est mis à enfler dès la troisième ronde, mais ce sont les coupures qui ont précipité la fin de la rencontre.

Olson s'est mis à saigner du nez à la quatrième ronde mais ses seconds ont eu tôt fait de bien refermer la blessure. Langlois s'est mis à saigner de la bouche à la huitième.

Langlois n'a été battu que deux fois par knockout en 83 rencontres professionnelles.

Norman choisi le meilleur d'Ontario

TORONTO, (Paf) — Moe Norman, de Kitchener, Ont., un joueur reconnu pour son dédain des belles manières et des gentilleses à l'honneur dans le monde du golf, a été choisi hier le meilleur golfeur amateur de l'Ontario pour l'année 1954.

Le robuste golfeur de 24 ans, un grand favori des foules malgré ses manières parfois rudes, s'est classé à la tête d'une liste des 10 meilleurs amateurs de l'Ontario, publiée par l'Ontario Golf Association.

En deuxième place, sur un pied d'égalité, on retrouve le vétéran Nick Westlock, du club Windsor Essex, et Jerry Wagee, du club Lambton, de Toronto, un nouveau dans la classification des amateurs.

O'Connor-McLarity battent Kowalski et Frank Valois

Pat O'Connor et Roy McLarity ont remporté une populaire victoire par équipes en deux chutes consécutives, hier soir, au Forum, sur les rudes Waldek Kowalski et Frank Valois devant plus de 8,000 personnes.

McLarity, un lutteur qui est à se tailler une enviable réputation dans le monde de la lutte a pris la première chute sur Valois au bout de 22.07 minutes. Cet engagement a fourni de l'action du commencement à la fin.

Kowalski et Valois ont encore été très rudes dans le second engagement et il furent tous deux disqualifiés après 10.15 minutes pour ainsi perdre le combat.

Dans la semi-finale, par équipes

également, Manuel Cortez et Larry Moquin ont défait Bob Russell et Len "Cowboy" Hughes dans un autre enlevant match. C'est Moquin qui a assuré la victoire à son équipe en battant Russell après 13:16 minutes.

Le populaire lutteur noir, Herb Trawick a pour sa part eu raison de Tony Angelo en 12.57 minutes. Le prince Malaya et Johnny Rougeau se sont livrés un "no contest", tandis que Mickey Gold et Ovilla Asselin ont annulé.



CARL BOBO OLSON

Kanter dit que le combat n'aurait pas dû être arrêté

SAN FRANCISCO. — George Kanter, le gérant américain du boxeur français Pierre Langlois, s'est écrié après le combat: "C'est une disgrâce pour la boxe. Le combat n'aurait jamais dû être arrêté".

Kanter a expliqué la mauvaise coupure au-dessus de l'oeil gauche de Langlois en disant: "Olson a donné un coup de tête à Langlois à la dixième ronde. Le médecin a rendu la coupure encore plus grave alors qu'il l'a ouverte dans l'arène à la 11e ronde pour en constater la gravité".

Kanter a ajouté: "Langlois prenait les choses aisées dans les 10e et 12e rondes pour terminer fort. Les médecins et arbitres de Californie sont terribles. Ils sont meilleurs à New-York".

Kanter faisait allusion au docteur Laddon et à l'arbitre Ray Flores, qui ont arrêté le combat.

Laddon a expliqué qu'il avait arrêté le combat pour "empêcher Langlois d'aggraver une blessure qui aurait pu causer un dommage sérieux à son oeil". Il ajouta que la coupure avait deux pouces de long et un quart de pouce de large. Du bas de l'arène, les observateurs croyaient même voir l'os sous la coupure.

Seul le médecin, un coup bien placé aurait pu rendre Langlois aveugle de l'oeil gauche pour la vie.

Kanter est d'avis que Langlois méritait un meilleur sort. "Langlois rencontrera Olson n'importe où et n'importe quand", a-t-il dit.

Langlois lui-même a dit: "Olson

frappe fort et il est très fort dans les corps-à-corps".

REPLIQUE D'OLSON

Quand on a informé Olson de l'accusation de Kanter à l'effet qu'il avait donné un coup de tête, il répliqua:

"Si quelqu'un a donné un coup de tête à la 10e ronde, c'est bien Langlois, quand il roulait la tête pour éviter mes coups".

C'est l'opinion aussi des experts autour de l'arène.

Olson ne portait aucune marque à la figure, sauf une légère coupure au-dessus de l'oeil gauche.

Langlois avait deux ou trois entailles peu profondes au-dessus de l'oeil gauche en plus de la profonde coupure qui causa sa défaite.

Retour de Layne

NEW-YORK. — Rex Layne, un poids lourd de Lewiston, Utah, est revenu aux Etats-Unis hier après avoir annulé avec le champion européen Heinz Neuhaus dimanche dernier. Ce combat a eu lieu à Dortmund, Allemagne. Marv Jensen, gérant de Layne, prétend que son protégé aurait dû être déclaré victorieux dimanche dernier. Il a ajouté que les spectateurs avaient conspué la décision.

Joey Giardello traduit en cour

PHILADELPHIE, 16 — (P.A.F.) — Joey Giardello, l'aspirant numéro 1 au championnat mondial des boxeurs poids-moyens, a été traduit hier en cour sous une accusation d'avoir pris part à une bagarre dans un poste d'essence de South-Philadelphia, d'avoir blessé le propriétaire de cet établissement et d'avoir saccagé le poste.

Les accusations spécifiques suivantes ont été portées contre Giardello: d'avoir pris part à une bagarre, d'avoir fomenté une bagarre, de conspiration, de voies de fait graves, de fausses représentations et de vol. Victor Mariani, 24 ans, et Joseph Bonadies, 24 ans, tous deux de Philadelphie, deux amis de Giardello, ont à répondre aux mêmes accusations.

La Commission Athlétique de la Pennsylvanie a suspendu Giardello peu de temps après son arrestation et a déclaré qu'il ne sera réinstallé qu'après qu'il se sera disculpé de ces accusations.

Giardello, dont le nom véritable est Carmine Tilelli, devait rencontrer Carl Bobo Olson hier soir à San-Francisco, pour le championnat mondial des poids-moyens, mais il s'est excusé de cette rencontre une semaine avant son arrestation, après qu'une opération qu'il a subie à un genou eut commencé à le faire souffrir à l'entraînement.

Pierre Langlois, de France, a remplacé Giardello, contre Olson, hier soir.

Léo Dandurand critique l'attitude des Argonauts

TORONTO, 16. — (PCF) — La tempête soulevée par les Argonauts de Toronto lorsqu'ils ont décidé de mettre tous leurs joueurs américains à la porte a continué de faire rage hier soir alors que Harry Sonshine, directeur de l'équipe, a été accusé de ruiner les bonnes relations entre le football canadien et le football américain "d'un seul coup".

Léo Dandurand, un des nouveaux co-propriétaires des Alouettes de Montréal, a qualifié de "dure et dommageable" l'action de Sonshine. Il a ajouté que la réputation de bonne volonté et d'intégrité que le Canada s'était acquise dans le



LEO DANDURAND

monde du football américain depuis des années a "été balayée d'un seul coup".

Les accusations ont été faites dans une déclaration préparée et émise par Dandurand après que ce dernier eut tenu une conversation téléphonique avec Sonshine, à Toronto.

REPLIQUE DE SONSHINE

Le directeur de l'équipe torontoise, commentant ce communiqué de Dandurand, a déclaré que Léo et lui-même avaient eu une conversation très amicale. Il a ajouté que

la décision des Argonauts n'est pas aussi arrogante qu'elle ne le semble de prime abord.

Sonshine a précisé que les Argos ont failli à la tâche de se classer dans les éliminatoires à la fin des deux dernières saisons et qu'il ne reste plus, à la direction de l'équipe, que d'instaurer des changements de grande envergure.

Sonshine a expliqué que des 10 importés réguliers de l'an dernier, quatre doivent inévitablement entrer en service dans l'armée des États-Unis, un autre n'a été décidé à prendre sa retraite que par l'attrait d'un contrat alléchant, et un sixième n'avait été que prêté aux Argos par le club de Regina. Au nombre des 13 joueurs congédiés, on compte trois joueurs classifiés comme américains canadiens.

Sonshine avait antérieurement déclaré qu'une des raisons pour lesquelles tous les joueurs avaient été congédiés était la conjecture que le règlement au sujet des américains importés au Canada serait aboli la saison prochaine et que tous les clubs auraient la permission d'avoir recours à 12 Américains réguliers.

En conséquence, a-t-il ajouté, ces trois Américains canadiens — des joueurs que l'on ne considère plus comme importés parce qu'ils ont joué au moins quatre saisons de football au Canada — auraient été congédiés de toute façon parce que leur rendement n'était plus celui de leurs meilleurs jours. Au nombre des 10 autres importés, seulement deux ou trois auraient eu une chance de se tailler une place au sein de l'équipe même si l'on n'avait pas décidé de faire ce balayage en règle.

Sonshine a exprimé l'espoir que les amateurs de football de Toronto approuveront les plans des Argos de se reconstruire une solide équipe avec des joueurs qui ont été et sont encore en évidence dans la ligue Nationale de football des États-

Unis. Mais ces espoirs ont été quelque peu refroidis lorsqu'ils ont constaté que les amateurs n'ont pas particulièrement pris la décision de la direction des Argos. Nombre d'amateurs se sont montrés sympathiques à la cause des Américains qui ont connu une bonne saison en 1954 et se sont vu refuser de faire partie de l'équipe la saison prochaine.

QUEL CADEAU DE NOËL ?

Dandurand, dans sa déclaration, a aussi critiqué le temps choisi par les Argos pour annoncer leur décision. De déclarer Dandurand: "Si M. Sonshine avait l'intention de faire un coup publicitaire avec cette décision, il aurait pu choisir un autre temps que celui de Noël pour la communiquer. Quelques-uns de ces jeunes joueurs américains sont sur le point d'entrer en service dans l'armée de leur pays et ce choc additionnel de leur congédiement aurait pu leur être épargné à ce temps-ci de l'année."

Les joueurs ont également manifesté leur indignation devant l'intention des Argos de ne pas leur accorder leur congé sans condition, ce qui en ferait des agents libres. Il appert que la direction des Argos ne veut pas libérer ces Américains tant qu'elle n'aura pas l'assurance qu'elle ne peut les échanger.

Un porte-parole de l'équipe — pas Sonshine — a déclaré qu'aucune décision sur la libération des joueurs américains ne sera prise avant l'assemblée annuelle du Big Four, à Montréal, le 15 janvier. Il a précisé que les Argos veulent d'abord savoir si le règlement au sujet des Américains canadiens sera maintenu. On s'attend que le Big Four recommande l'abolition de ce règlement à la Canadian Rugby Union.

"Il serait peu sage de disposer de nos joueurs américains canadiens avant cette date", a déclaré ce porte-parole. "Autrement, les autres clubs du Big Four pourraient mettre ces joueurs sous contrat et suggérer ensuite à la réunion que le règlement soit maintenu. Il ne nous resterait alors plus de joueurs américains avec au moins quatre ans d'expérience."

Trois-Rivières pose ses conditions

TROIS-RIVIERES, (PCF) — La direction du Collège de Trois-Rivières a posé trois conditions aux Sénateurs d'Ottawa, de la ligue Québec, pour la location de l'arène.

Le club d'Ottawa, en raison des difficultés financières qu'il éprouve actuellement, avait demandé de renter le Collège pour ses joutes locales.

Les trois conditions, contenues dans un télégramme adressé hier soir à M. Gorman, sont les suivantes: 1) signer un contrat garantissant que toutes les parties locales des Sénateurs soient disputées au Collège de Trois-Rivières jusqu'à la fin de la saison; 2) s'engager à payer, à la fin de la saison tous les déficits du club junior de Trois-Rivières, les Flambeaux; 3) déposer, pour couvrir le déficit éventuel de ce dernier club, une garantie au montant de \$5,000.

LONDRES, Angleterre. — Jack Solomons, célèbre promoteur anglais, a déclaré hier qu'il tentait d'organiser un combat entre le vainqueur du match Dal Dower-Eric Marsden et le champion poids mouche Pascual Perez. Un tel match pour le titre aurait lieu à Londres au mois de février prochain. Dower et Marsden se rencontreront prochainement dans un match pour le championnat poids mouche de l'Empire Britannique.

Les White Sox sont en vedette à la défensive

NEW-YORK, 16. — (PAF) — D'après les statistiques, les White Sox de Chicago alignaient la meilleure équipe de la ligue Américaine en 1954. Ils alignaient de plus la meilleure combinaison deuxième but-arrêt-court de tout le circuit.

Les Sox ont conservé la meilleure moyenne défensive de la ligue, soit .982. Nell Fox, le joueur de deuxième but des Sox, a conservé l'excellente moyenne de .989, tandis que Chic Carrasquel, l'arrêt-court du même club, a fait la "barbe" à tous les autres joueurs de cette position dans le circuit en conservant une moyenne défensive de .975.

Un autre joueur de Chicago, Virgil Trucks, est à la tête de tous les autres lanceurs pour son jeu défensif. Il a conservé une moyenne parfaite de 1,000 pour les 58 chances qu'il a acceptées.

Ces données sont dans les statistiques officielles publiées hier par la direction de la ligue Américaine.

Fox n'a commis que neuf erreurs en 301 chances acceptées. Carrasquel, qui a pris part aux 155 parties de son club la saison dernière, a accepté 972 chances et n'a commis que 20 erreurs.

Mickey Vernon, des Sénateurs de Washington, s'est mérité l'honneur d'être le meilleur premier but défensif de la ligue. Il a eu une rude concurrence de la part de Joe Collins, mais ce dernier n'a accepté que 826 chances contre les 1,452 de Vernon.

Un autre poste où il y a eu de la concurrence est au troisième but, où Graddy Hatton, des Red Sox de Boston, a eu le meilleur sur tous ses autres vis-à-vis de la ligue. L'ex-voltigeur de la ligue Nationale a conservé une moyenne défensive de .969. Eddie Yost, joueur de troisième but des Sénateurs de Washington, en a conservé une de .968.

Chez les voltigeurs de champ

extérieur, Jim Delsing, de Detroit, avec une moyenne de .995, a eu le meilleur sur Larry Doby, des Indiens de Cleveland. La moyenne de Doby a été de .995. Delsing a commis une erreur en 227 chances, Doby deux en 427.

Le moins erratique receveur de la ligue a été Jim Hegan, des Indiens. Il n'a commis que quatre erreurs



CHICO CARRASQUEL

pour les 714 chances qu'il a acceptées.

Les White Sox ont commis le moins d'erreurs, soit 108. Les Red Sox de Boston en ont commis le plus, soit 176. Les 198 double-jeux réussis par les Yankees de New-York forment le meilleur total de la ligue.

Willie Mays est le plus utile dans la Nationale

NEW-YORK, 16. — (PAF) — Willie Mays, le sensationnel voltigeur des Giants de New-York, a été choisi aujourd'hui comme le joueur le plus utile de la ligue Nationale pour la saison 1954 par l'Association des chroniqueurs de baseball des États-Unis.

Le jeune voltigeur, dont les exploits au champ et au bâton ont aidé les Giants à gagner le championnat de la Nationale et la série mondiale contre les Indiens de Cleveland, l'a emporté par une marge confortable, amassant 283 points dans le scrutin, contre 217 pour son plus proche rival, le premier-but Ted Kluszewski des Reds de Cincinnati.

Mays a été mentionné sur chacun des bulletins de vote. Il a reçu 16 votes de première place, deux pour la seconde, trois pour la troisième, et un pour chacune des trois positions suivantes.

Le lanceur gaucher Johnny Antonelli, aussi des Giants, a terminé en troisième place dans le scrutin.



WILLIE MAYS

avec 154 points, suivi de Duke Snider des Dodgers, 135 votes, et Al Dark, des Giants, 110.

Mays, qui en était à sa première

saison complète dans les majeures, a terminé en tête des frappeurs avec une moyenne au bâton de .345. Il a aussi mené la ligue en trois-butts avec 13. Il a de plus cogné 33 deux-butts et 41 circuits et a fait compter 110 points.

Mays a été tout aussi sensationnel au champ qu'au bâton. Ses "catches" miraculeux lui ont valu d'être comparé à des immortels tels que Tris Speaker, Joe DiMaggio, Terry Moore, Max Carey, tous des as à la défensive.

Son exploit de la série mondiale, lorsqu'il a couru à 460 pieds du marbre pour attraper un long coup de Vic Wertz dans la première partie, est considéré comme le meilleur jamais réussi dans la classique annuelle.



Dimanche prochain, au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception, le 19 décembre, 1954, aura lieu l'ouverture du club de ski à 8 h. 15 à la salle de réunion No 6.

Deux films sur le ski vous seront présentés. Le président vous donnera tous les détails techniques pour la saison prochaine, à savoir: les règlements du club, les endroits et les taux des excursions, etc. Il y aura ensuite des danses de folklore dirigées par les membres de l'équipe "La Farandole". La soirée se terminera par un léger goûter.

Locke ne fera pas partie de l'équipe canadienne

Sept des meilleurs golfeurs professionnels des États-Unis feront face à une équipe canadienne sur laquelle ne figurera pas Bobby Locke, dans le quatrième tournoi pour le trophée Hopkins, a-t-il été révélé, hier soir.

Les organisateurs du tournoi ont révélé que les membres de l'équipe américaine seront les suivants: Ed Furgol, le champion omnium national des États-Unis; Chick Harbert, le champion de l'Association des golfeurs professionnels des États-Unis; Bob Toski, Jack Burke, Jr., Marty Furgol, Jerry Barber et le Dr Cary Middlecoff, qui ont remporté les plus fortes bourses dans les tournois disputés au cours de l'année.

JULES HUOT CHOISI

Entre-temps, J.-Emile Collette, président honoraire de l'Association des golfeurs professionnels du Canada, a révélé hier que les membres de l'équipe Hopkins du Canada seront Stan Leonard, de Vancouver; Jules Huot, de Montréal; Pat Fletcher, de Saskatoon; Al Ba'ding, de Toronto; Bill Kerr, de Montréal; Gordon Brydson, de Toronto, et Dick Borthwick, de Hamilton.

Le seul changement par rapport à l'équipe de l'an dernier est le choix de Balding, qui remplacera Bobby Locke, d'Afrique du Sud. Locke, un membre honoraire de la CPGA, a pris part aux trois premiers matches pour la coupe Hopkins.

Les matches seront disputés au club La Jola, près de San Diego, Californie, les 18 et 19 janvier

prochain. Le tournoi est sous les auspices de l'Association internationale de golf et son président.



BOBBY LOCKE

John Jay Hopkins, industriel international.

Collette a déclaré que Borthwick sera capitaine et joueur de l'équipe canadienne. Harbert sera capitaine de l'équipe américaine.

Marshall avec le Canadien ce soir. — Plante jouerait

Les Canadiens ont annoncé hier soir que Don Marshall, joueur de centre qui s'est fracturé une jambe au cours de la période d'entraînement du club, rejoindra l'équipe montréalaise de la ligue Nationale dès ce soir, contre les Rangers de New-York.

Marshall s'est entraîné et remis en forme en jouant pour le Royal de Montréal, de la ligue professionnelle. L'an dernier, à Buffalo, dans la ligue Américaine, il a compté 39 buts et obtenu 57 assists. Il y a également probabilité que Jacques Plante reprenne sa place

dans ses buts dès ce soir. La direction a de plus laissé entendre qu'il y a possibilité que Guy Rousseau, un joueur d'avant, s'aligne contre les Rangers.

Plante s'est fait fracturer l'os de la joue il y a quelques semaines et il a recommencé depuis quelques jours à s'entraîner avec le club. Rousseau, actuellement avec les Frontenacs de Québec, de la ligue Junior, serait prêt aux Canadiens pour trois parties d'essai. Il jouera à l'aile gauche.

Paul Masnick, récemment revenu de Chicago, prendra également part à la joute de ce soir.

Le petit Charlie Hodge a accompli de l'excellente besogne comme remplaçant de Plante durant les 14 dernières parties. Hodge devien-

fois samedi dernier contre les Bruins de Boston, et il a aussitôt aggravé sa blessure.

Les rumeurs à New-York veulent que les Rangers soient sur le point de conclure une transaction avec les Bruins de Boston. Ed Sandford passerait aux New-yorkais en échange pour le gardien de buts Johnny Bower.

Sandford a perdu sa popularité auprès des amateurs de Boston et il ne peut se faire valoir dans cette atmosphère hostile.

Les Rangers ont subi quelques changements depuis leur dernière visite à Montréal. Nick Mickoski et Allen Stanley ont quitté le club pour se joindre aux Black Hawks de Chicago, et pour les remplacer, les Rangers ont obtenu Pete Conacher et Bill Gadsby des Black Hawks.

La meilleure ligne d'avants des New-yorkais est composée de Danny Lewicki, qui a compté 16 buts depuis le début de la saison, Don Raleigh et Dean Prentice. Lewicki a évité la défaite aux Rangers hier lorsqu'il a compté peu avant la fin de la joute pour assurer à son club un match nul avec Détroit.

Toronto seul en 2e place; Sid Smith compte 3 buts

ST-LOUIS, 16. — (PCF) — Sid Smith un ailier gauche, et Ted Kennedy, un joueur de centre, ont brillé d'un vif éclat hier soir alors que les Maple Leafs de Toronto ont remporté une écrasante victoire de 8-3 sur les Black Hawks de Chicago, dans une autre de ces joutes "transplantées" de la ville des vents à St-Louis. Une foule de 6,719 personnes a assisté à la partie.

Ce fut la joute au plus haut pointage dans la ligue Nationale cette saison. Smith a réussi le truc du chapeau en comptant les trois premiers buts des Leafs. Kennedy n'a pas obtenu de but mais il a fourni quatre assists.

Dix autres joueurs des Leafs ont pris part au pointage dans cette joute qui a vu les Torontois prendre seuls la deuxième place de la ligue Nationale. Les Leafs ont maintenant une avance d'un point sur les Red Wings de Détroit. Ils ne sont plus qu'à deux points des Canadiens, détenteurs de première position.

La joute fut un véritable cauchemar pour Al Rollins, le gardien de buts des Hawks. C'est Rollins

redonna l'avance au Détroit à 15:41, mais Lorne Worsley tint les Wings en respect jusqu'à la fin et effectua de brillants arrêts.

Le Détroit jouait sans son capitaine, Ted Lindsay, qui souffre d'une dislocation de l'épaule.

SOMMAIRE

Première période	
1-Toronto: Smith	12.07
(Morrison, Horton)	
2-Chicago: Martin	13.06
(Mosienko, Wilson)	
3-Toronto: Smith	18.41
(Kennedy, Thomson)	
Punition: Kennedy (9.20).	
Arrêts: Rollins 9, Lumley 11.	
Deuxième période	
4-Toronto: Smith	0.50
(Horton, Kennedy)	
5-Toronto: Horton	1.21
(Nesterenko, Kennedy)	
6-Toronto: Sloan	6.08
(McDonald, Horton)	
7-Toronto: Klukay	9.02
(Bolton, Migay)	
8-Chicago: Stanley	12.58
(Sullivan, Litsenberger)	
9-Chicago: Stanley	18.30
(Mosienko, Mickoski)	
10-Toronto: Morrison (seul)	18.56
Punitions: Thomson, Klukay, Prystai (1.54).	
Arrêts: Rollins 12, Lumley 11.	
Troisième période	
11-Toronto: Nesterenko	2.24
(Kennedy)	
Punitions: Migay (1.57), Hollingworth (7.53), Wilson (11.29).	
Arrêts: Rollins 8, Lumley 9.	

SOMMAIRE

Première période	
1-New-York: Prentice (seul)	6.11
2-Détroit: Pavelch	6.38
(Pronovost, Leswick)	
3-Détroit: Lavelle (Leswick)	11.20
Punition: Evans (7.38).	
Arrêts: Worsley 8, Sawchuk 7.	
Deuxième période	
4-New-York: Hergesheimer	8.19
(Howell)	
5-Détroit: DeVecchio	15.41
(Howe, Bonin)	
Punition: Howell (17.50).	
Arrêts: Worsley 11, Sawchuk 8.	
Troisième période	
6-New-York: Lewicki (Raleigh)	12.10
Aucune punition.	
Arrêts: Worsley 9, Sawchuk 12.	

Chomedey décline St-Viateur 10 à 2

Dans le dernier programme de la Ligue des Ecoles Supérieures, disputé dimanche dernier, Chomedey a décliné le St-Viateur au compte de 10 à 2. Carbonneau a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 4 buts et 1 assistance. Les porte-couleurs du Chomedey s'assurèrent la victoire en comptant 5 buts dans la deuxième période et quatre autres dans la dernière. Vervais, Carbonneau, Gagnon, Freeman et Miron furent les compteurs du Chomedey tandis que Doyle et Milette enregistrèrent les buts des perdants.

Dans la 2e joute, le Richard a infligé une défaite de 10 à 1 au Plateau. Jeanneau a tout particulièrement brillé à l'offensive et à la défensive; Roy, Leduc, Rainville, Gauron, Provost furent les compteurs du Richard tandis que Coallier compta pour le Plateau.

Dans la dernière joute, le St-Stanislas l'emporta sur le St-Henri au compte de 5 à 2, pour ainsi terminer la saison en quatrième position. La première période se termina 1 à 1. A la deuxième période, les joueurs du St-Stanislas dominèrent la situation et Lafliche compta le 2e but. La troisième période fut marquée d'un jeu plus agressif où quelques caractères s'échauffèrent au désavantage de St-Henri. Le St-Stanislas l'emporta au compte de 5 à 2. Normandin, Chartrand et Mailloux comptèrent pour l'ESSS. Boyer réussit le deuxième but du St-Henri.

Quackenbush est père de jumeaux

NEWTON, (PA) — Mme Bill Quackenbush, épouse du vétéran joueur de défense des Bruins de Boston, a donné naissance à deux jumeaux hier soir. Les deux garçons pèsent 6 livres, 10 onces chacun.



HIER

Ligue NATIONALE:
Détroit 3, New York 3.
Toronto 8, Chicago 3.

Ligue AMERICAINE:
Hershey 9, Cleveland 3.
Springfield 5, Pittsburgh 3.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE:
Rangers à Canadiens.
Détroit à Boston.

Ligue du QUEBEC:
Ottawa à Shawinigan.
Québec à Valleyfield.

Ligue JUNIOR:
Canadien à Québec.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Canadiens	31	17	9	5	91	69	39		
Toronto	30	15	8	7	71	47	37		
Détroit	29	17	10	2	74	56	38		
Boston	27	10	11	6	65	66	26		
New York	30	8	15	7	67	83	23		
Chicago	29	5	19	5	57	97	16		

Ligue du QUEBEC:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Shawinigan	25	17	7	1	92	53	35		
Québec	25	14	10	1	100	88	29		
Royal	26	13	11	2	99	95	28		
Ottawa	24	10	14	0	60	73	20		
Chicoutimi	23	9	13	1	78	92	19		
Valleyfield	24	8	16	0	59	87	16		

Ligue AMERICAINE:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Springfield	26	14	10	2	96	86	30		
Pittsburgh	25	11	7	7	77	68	29		
Hershey	20	13	12	3	96	95	29		
Cleveland	25	11	12	2	102	95	24		
Providence	26	9	12	5	75	97	23		
Buffalo	28	10	15	3	91	96	23		

Ligue JUNIOR:									
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Québec	9	6	2	1	27	23	13		
T-Rivières	10	4	6	0	33	34	8		
Canadien	7	2	5	0	18	23	4		



GUY ROUSSEAU

dra maintenant le gardien de buts régulier du Royal, de la ligue du Québec.

Marshall formera probablement une ligne d'avants avec Dickie Moore et Floyd Curry. Bert Olmstead jouera avec Bernard Geofrion et Jean Béliveau et l'autre ligne sera formée de Maurice Richard, Kenny Mosdell et Eddie Mazur.

Irvin n'a pas voulu dire où il emploierait Rousseau, mais il est fort possible que le jeune ailier ne soit employé que comme substitut.

Le genou blessé de Bud MacPherson a guéri rapidement et le colosse de la défense sera en uniforme ce soir. Il n'est allé sur la glace qu'une

Ligue Américaine

Première période

Aucun but.
Punitions: Burega, Lowe, 5 min., Gariépy, 5 min., Summers, Rhéaume, Bailey, Currie, Lowe, 5 min., et 10 min. mauvaise conduite, Hastings, 5 min., Burega, 5 min., Bailey, 5 min., Rhéaume, McCord.

Deuxième période

1-Springfield: McMurdy (Anderson, Boone) 4.23
2-Springfield: Anderson (Leler, Boone) 7.40
3-Pittsburgh: Cullen (Balfour, Foley) 14.32
Punitions: Burega, Barbe, Boone.

Troisième période

4-Springfield: Lowe (Currie, Hastings) 1.43
5-Springfield: Atanas (Lowe, Hastings) 4.16
6-Springfield: Hastings (Lowe, Atanas) 4.26
7-Pittsburgh: Solinger (Barbe, Cullen) 13.45
8-Pittsburgh: Solinger (Foley) 16.48
Punitions: Mathers, Lowe.

Première période

1-Hershey: Henderson (Whitney, Heinrich) 9.00
2-Hershey: Kullman (O'Brien) 10.41
3-Hershey: Smith (Teal, Henderson) 17.45
4-Cleveland: Glover (Gordon) 17.45
Punitions: Sterna, Glover.

Deuxième période

5-Hershey: Fisher (Kullman) 0.00
6-Hershey: Smith (Teal, Corcoran) 3.12
7-Cleveland: Sterna (Kraftcheck) 12.58
8-Cleveland: Olson (Glover, Gorodan) 13.30
9-Hershey: Cherry (Kullman, Fisher) 16.50
Punitions: Karrys, McLeilan, Kryzanowski, Sonmor, Heinrich (maj.), Kullman (maj.).

Troisième période

10-Hershey: Fisher (O'Brien, Kullman) 5.46
11-Hershey: Teal (Parker, Corcoran) 17.36
12-Hershey: Teal (Corcoran) 17.48
Punitions: Reigie, Smith, Karrys.

Ligue Canadienne

Le club des Loisirs Ste-Madeleine d'Outremont aura une excellente chance de passer seul en seconde place de la ligue Canadienne Jr. ce soir, alors qu'il fera face aux Loisirs de Ville St-Laurent à l'arena de cet endroit.

Les Loisirs de St-Laurent sont présentement en deuxième position, un point seulement en avant du Ste-Madeleine. La partie de ce soir promet donc d'être intéressante au possible. Les deux équipes possèdent de rapide patineurs et d'habiles compteurs.

Dans la seconde partie à l'affiche, les Diables Rouges, des clubs juniors de la police, rencontreront les Castors de St-Laurent. Les Diables Rouges sont en tête du circuit, mais ne devront pas pêcher par excès de confiance car les Castors s'améliorent de joute en joute et ont déjà commencé à causer des surprises.

La première partie de cet intéressant programme double débutera à huit heures.

Russell Béliveau jouera pour le collège Laval

Les Loisirs de St-Vincent-de-Paul tenteront de reprendre la cinquième position de la ligue de hockey Laurentienne Junior, ce soir, au Centre sportif Laval de St-Vincent-de-Paul, alors qu'ils rencontreront l'équipe du Collège Laval dans la première partie d'un programme double.

Les joueurs des Loisirs ont causé une certaine surprise la semaine dernière en l'emportant 2 à 1 contre les collégiens, mais le frère Paul-Omer prédit que ses joueurs triompheront décidément ce soir. L'instructeur du Laval a remanié ses lignes d'attaque à la suite de l'acquisition du jeune Russell Béliveau. Ce dernier a fait ses débuts la semaine dernière et il n'a pas déçu. Béliveau jouera au centre entre Plouffe et Boivin. La première ligne restera intacte avec Lesage, Lagacé et Landry, tandis que l'autre trio sera formé de Dionne, Thompson et Bernard. Bastien, Bouchard, Charland et Giguère seront encore à la ligne bleue pour protéger Jean-Paul Rivard, le gardien de buts.

La joute de ce soir consistera également en un duel entre Pierre Lagacé du Laval et Yvan Daigle du

St-Vincent-de-Paul pour la première place chez les compteurs. Lagacé possède une faible avance d'un seul point sur Daigle. Ce dernier est encore le joueur sur qui Rolland Desrochers compte le plus pour l'emporter.

Il y a aussi Jacques Savoie, qui a repris son aplomb dans ses filets, ce qui devrait aider la cause du St-Vincent-de-Paul. Savoie a connu un début chancelant cette saison, mais a démontré depuis quelque temps qu'il avait retrouvé sa forme de l'an dernier.

Dans la seconde partie à l'affiche, les As de Verdun tenteront de sortir de leur léthargie alors qu'ils seront opposés au club junior des clubs juniors de la Police. Les As ont été blanchis dans les deux dernières joutes qu'ils ont disputées.

Le trafic de banlieue

Clientèle perdue avec une telle augmentation

OTTAWA, 16. — (PCf) — Si les chemins de fer obtiennent une augmentation de 100 pour cent dans les tarifs de banlieue de la région de Montréal et appliquent cette augmentation, ils perdront leur clientèle et devront quand même compenser le déficit qu'ils invoquent actuellement pour leurs services de banlieue, soit près de \$1,000,000 par année.

Cet avertissement a été donné hier, devant la Commission des Transports par Mes Armand Poupart et Jacques Viau, de Montréal, procureurs conjoints de 26 localités de la région de Montréal et de quelque 40,000 abonnés de la région qui s'opposent à la demande d'augmentation des tarifs, soumise par le Canadien National, le Pacifique Canadien et le New-York Central.

UNE MENACE

Me Poupart a déclaré carrément que si les chemins de fer obtiennent et imposent l'augmentation totale de 100 pour cent qu'ils réclament—d'un à deux cents le mille—ils perdront leurs abonnés de banlieue.

Me Viau a prédit que si les chemins de fer appliquent une augmentation "disproportionnée", ils devront diminuer de nouveau les tarifs dans un court délai parce qu'ils perdront leurs clients. "S'il doit y avoir une augmentation, elle devra être minime, dit-il.

UN "POOLING"

Me Viau a ajouté que les chemins de fer et les abonnés sont des "partenaires" dans l'opération des services de banlieue et les compagnies ferroviaires auraient dû faire preuve d'une plus grande coopération pour réduire leurs frais en adoptant des mesures comme la mise en commun des services (pooling). Les estimés de revenus et dépenses des compagnies indiquent des déficits, mais les chemins de fer auraient dû être obligés de fournir des chiffres véritables.

Le juge John-D. Kearney, commissaire en chef, interrompit l'argumentation de Me Viau pour déclarer que les chemins de fer et les représentants des abonnés de banlieue étaient plus rapprochés dans cette cause que dans les autres causes de tarifs. Les compagnies ferroviaires ne recherchent pas de profits dans leurs opérations de banlieue, mais veulent tout simplement payer leurs frais.

Tout en admettant que les deux parties sont des "partenaires" et qu'il aurait dû y avoir plus de coopération, les deux groupes devraient être reconnaissants de l'attitude raisonnable manifestée par chacun. Il est prêt à recevoir toute proposition concernant la façon de régler ce problème.

La position du Canadien National

et du Pacifique Canadien, qui ont contesté la juridiction de la Commission des Transports de fixer les tarifs, a été exposée plus tôt par Me Graham McDougall, avocat du CN, et Me K.-D.-M. Spence, avocat du PC. Ils ont déclaré à la commission que les chemins de fer n'ont pas l'intention d'imposer immédiatement une augmentation de 100 pour cent si leur requête est accordée, mais ils proportionneront le montant de l'augmentation au coût des opérations des trains de banlieue.

EN COUR SUPREME

La commission a encore en délibéré une motion de Me Poupart demandant que la question de la juridiction de la commission soit portée immédiatement devant la Cour suprême. On ne prévoit pas que la commission se prononce sur la question avant la fin de la cause des tarifs de banlieue.

Le groupe non satisfait pourra alors porter la cause de juridiction devant la Cour suprême.

Le New-York Central n'est pas impliqué dans la question de juridiction. Il demande une augmentation de 100 pour cent des tarifs pour son service Valleyfield-Montréal. Les trains venant de l'état de New-York prennent des passagers canadiens entre ces deux villes.

Me Poupart a accusé les chemins de fer de traiter "dans la région dégelée et intéressante de mathématiques compliquées plutôt que de tenir compte des aspects économiques et sociaux du problème". Ces aspects sont plus importants car ils impliquent le développement des municipalités de la banlieue de Montréal et le portefeuille des abonnés eux-mêmes.

LA POPULATION

Me Viau a dit que les compagnies n'ont apparemment pas considéré le marché possible que représenterait l'augmentation de la population dans le trafic de banlieue. La population des municipalités intéressées a augmenté de 100 pour cent depuis quatre ans et il prédit que d'ici trois ans, la population aura triplé.

Les deux grands chemins de fer du Canada, dit Me Viau, "bénéficient du quasi-monopole et, comme tels, ont de grandes obligations envers le public". Et pourtant, le Canadien National demande à la Commission de discontinuer le service Montréal-Vaudreuil.

Le jour de sécurité routière obtient un succès appréciable

CHICAGO, 16. — (PAf) — Le premier "jour de sécurité routière (Jour-SR)" aux Etats-Unis semble avoir obtenu un succès appréciable. Il s'agit d'un effort concerté pour diminuer les accidents de circulation.

Durant la période de 24 heures se terminant à minuit, ce matin, 45 Américains ont perdu la vie dans des accidents de la route, selon un relevé préliminaire. C'est à peu près deux à l'heure. Durant la même période, le 1er décembre, il y eut 64 accidents mortels de la route.

Il y a un an jour pour jour, le nombre des morts s'élevait à 60. Durant les 10 premiers mois de 1954, les accidents mortels de la route atteignirent une moyenne de 97 par jour et, durant les deux années précédentes, cette moyenne fut de 104.

C'est dans les très grandes villes qu'on a noté surtout une diminution d'accidents mortels, mercredi.

Il n'y en eu qu'un à New-York, un à Cleveland et un à Pittsburgh. Chicago, Philadelphie, Los-Angeles, Detroit, Baltimore, St-Louis, Washington, Boston et San-Francisco en furent exempts. Il n'y eut aucun accident mortel de la route dans 25 Etats sur 48.

L'amiral H.-B. Miller, directeur du comité d'action, qui, à l'instigation du président Eisenhower, a lancé le projet d'un "jour de sécurité routière", a fait les commentaires suivants :

"Nous remercions les millions d'Américains qui ont sincèrement tenté d'éviter tout accident — et qui y ont réussi. Si nous pouvons



DISTINGUES VISITEURS A WASHINGTON — Le président Eisenhower, à gauche, souhaite la bienvenue au shah Mohammed Reza Pahlévi et à la reine Soraya, de l'Iran, à leur arrivée à la Maison Blanche où ils furent reçus à déjeuner. Le shah est aux Etats-Unis pour une visite d'Etat et confèrera avec le président et de hauts dignitaires américains.

Un examen radiographique détaillé révèle que Pie XII souffre d'une hernie mineure

CITE DU VATICAN, 16. — (PAf) — Le médecin particulier du Pape a fait savoir aujourd'hui qu'un examen radiographique détaillé révèle que son illustre patient souffre d'une hernie mineure. Le Saint-Père, a précisé le professeur Riccardo Galeazzi-Lisi, souffre également de gastrite.

La Thaïlande reliée au Canada par téléphone

La Thaïlande, autrefois le Siam, sera à la portée des usagers du téléphone de tout le Canada quand le service téléphonique transocéanique avec ce royaume du sud-est de l'Asie sera inauguré, samedi prochain. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Le taux d'un appel de trois minutes entre n'importe quel endroit du Canada et la Thaïlande sera de \$15. Les appels entre les deux pays passeront par Oakland, Californie.

Cette expansion du service transocéanique portera à 113 le nombre des pays et territoires d'outre-mer reliés par téléphone avec le Canada.

Jours fériés

Un porte-parole de l'Association des banques canadiennes a déclaré, hier, que les banques seront fermées, dans tout le pays, non seulement les jours de Noël et du Nouvel An, mais aussi les autres jours qui seront déclarés fériés par les autorités provinciales ou municipales.

agir ainsi en un jour spécial, nous le pouvons aussi chaque jour de l'année.

"Naturellement, nous souhaitons une diminution encore plus grande, tout comme nous souhaitons qu'une telle diminution s'accroisse chaque jour. Mais nous estimons que l'actuelle réduction prouve clairement qu'en alertant l'opinion publique et en effectuant un effort concerté, nous pouvons en arriver à une substantielle réduction des accidents routiers — et cela plus vite qu'on ne pense."

On n'a pu connaître immédiatement le nombre des accidents du Jour-SR, ni combien ils avaient fait de blessés, mais selon la moyenne, 45 morts pourraient représenter 1,575 blessés et 10,125 accidents de tous genres sur la route.

Le médecin a qualifié l'hernie de "peu importante" et ajouté que les radiographies n'avaient pas révélé la présence d'un ulcère à l'estomac.

EXAMEN DE 2 HEURES

Le professeur Lisi n'a pas précisé la nature de la gastrite mise à jour par la radiographie. Il a cependant souligné qu'il ne s'agit pas d'un facteur surprenant.

On rapporte que l'examen, qualifié de "très détaillé", a fatigué le Souverain Pontife. Il a duré deux heures. Mais on précise que le Pape a bien résisté à la solution de baryum, solution que l'illustre malade doit absorber par la bouche afin de faciliter l'action des rayons-X.

Le professeur Lisi et les autres médecins doivent s'entretenir aujourd'hui afin de décider s'il y a lieu d'opérer le Pape pour son hernie que les spécialistes ont découverte dans le diaphragme.

RESULTATS "RASSURANTS"

Le professeur Raffaele Paolucci di Valmaggione, l'éminent chirurgien qui assiste les autres médecins depuis la chute de Sa Sainteté, a déclaré la semaine dernière qu'une telle intervention chirurgicale serait une "opération mineure et localisée" à laquelle le Pape pourrait survivre.

En raison de son âge avancé et de la faiblesse de son état de santé, a-t-il ajouté, le Souverain Pontife, qui est âgé de 78 ans, "aurait très peu de chances" de survivre à une opération majeure.

Mgr Angelo Dell'Acqua, secrétaire d'Etat intérimaire du Vatican, a annoncé, par suite de l'examen de ce matin, que les résultats de la radiographie sont "rassurants". Plus tôt, le Pape ne pouvant conserver la solution de baryum, l'examen aux rayons-X s'était révélé impossible.

Bien qu'il soit cloué au lit, le Pape a insisté pour tenir la main à certaines affaires du Vatican. Il a étudié hier un rapport du cardinal espagnol Fernando Quiroga y Palacios sur le congrès marial des Philippines.

Le bureau de presse du Vatican

a publié hier le bulletin de santé suivant :

"Le Saint-Père a passé une nuit assez reposante et on a noté, ce matin, une légère amélioration dans son état".

Jusqu'à présent, les médecins avaient diagnostiqué une gastrite. Faute d'examen radiologique, il a été impossible de préciser. Les médecins, pensant que le Pape continuait à reprendre régulièrement des forces, avaient tout d'abord projeté de ne procéder à cet examen qu'après Noël.

Enquête remise dans l'affaire de vol de cacao

Quatre individus accusés de conspiration en vue de vol d'une valeur de \$129,960 de fèves de cacao, dans une manufacture de chocolat de Montréal, devront, le 22 décembre prochain, comparaître à leur enquête préliminaire. Sept autres personnes devront faire de même, le 12 janvier prochain.

La compagnie Fry-Cadbury a porté les accusations contre d'anciens employés et des vendeurs de confiseries.

Michel et Sam Genser et les anciens employés de la Fry-Cadbury, Eric Edward et Henri Couture, devront comparaître ce mois-ci.

Le mois prochain, E. Lamer et Eldor MacDonald, un ancien employé, Louis et Aaron Cohen, propriétaires de la compagnie Federal Confectionery, George et Louis Knochansky et Harry Kosongatsky, propriétaire de la compagnie St-Lawrence Candy, subiront leur enquête préliminaire.

On accuse la Federal Confectionery d'avoir recélé du beurre de cacao, supposément volé à la Fry-Cadbury, et d'une valeur de \$31,000.

De son côté, la St-Lawrence Candy devra répondre du recel de produits d'une valeur de \$98,000.